

La mondialisation de l'économie et l'ouverture des frontières ouvrent des opportunités de localisation de plus en plus larges aux firmes multinationales. Celles-ci sélectionnent soigneusement les lieux d'implantation de leurs activités à travers le monde, en tenant compte de multiples critères tels que la taille du marché, les coûts de production, la qualité des ressources, la stabilité économique et sociale. D'où l'apparition d'une compétition entre les territoires pour l'attraction des entreprises. Et donc d'un nouveau type de marché : celui de l'investissement internationalement mobile. Avec sa demande – les projets des firmes et leurs critères de localisation – et son offre – les territoires d'accueil et les ressources qu'ils peuvent offrir pour les attirer.

Quelles sont les tendances de ce marché, par secteur, fonctions, pays d'origine et de destination ? Faut-il craindre une réorientation massive des projets manufacturiers intensifs en main d'œuvre vers les pays émergents ? Quelles opportunités nouvelles s'ouvrent aux anciens pays industrialisés dans les industries de l'innovation et le tertiaire supérieur ? Vers quels segments d'activité un pays comme la France peut-il orienter ses politiques de promotion et de prospection ?

Fondé sur les données recueillies par le dispositif d'intelligence économique de l'AFII, ce rapport propose des analyses novatrices sur le montant et la répartition géographique des projets d'implantation des firmes multinationales en Europe. La montée des investissements internationaux dans les secteurs tertiaires et de haute technologie, le rôle toujours dominant des investissements intra-européens, l'intégration rapide des pays de l'Est au reste du continent sous l'influence des stratégies de localisation des firmes multinationales, constituent quelques-unes des conclusions majeures de cette analyse.

Fabrice Hatem, chef de l'Observatoire des investissements internationaux à l'AFII et professeur à l'École de management de Normandie, a coordonné la rédaction de ce rapport, auquel ont participé l'ensemble des experts de l'AFII.

Prix : **15 €**
DF : 5 8257-3
ISBN : 2-11-006091-3

La Documentation française
29-31, quai Voltaire
75007 Paris
Téléphone : 01 40 15 70 00
Télécopie : 01 40 15 72 30
www.ladocumentationfrancaise.fr

9 782110 060914



L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL EN EUROPE

Rapport 2006



L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL EN EUROPE

Rapport 2006

La **documentation** Française



L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL EN EUROPE

Rapport 2006

Une analyse à partir des observatoires de l'AFII

Rapport rédigé par Fabrice Hatem

La **documentation** Française

Rédigé par Fabrice Hatem, chef de l'Observatoire des investissements internationaux à l'AFII et professeur à l'École de management de Normandie, ce rapport s'est appuyé sur les données recueillies par l'équipe « intelligence économique » de la Direction des Études et du Marketing de l'agence, dirigée par David Cousquer, et composée notamment de Dioline Dorvil et Soizic Rolland de Rengervé. La réalisation du rapport a également bénéficié de contributions des experts sectoriels et régionaux de l'AFII. Enfin, plusieurs encadrés des chapitres 2 et 3 ont été réalisés en collaboration avec Philippe Plassart, du journal *Le nouvel économiste*.

En application du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, une reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

© La Documentation française - Paris, 2006.
ISBN 2-11-006091-3

Préface

J' ai coutume de dire, pour présenter l'Agence française pour les investissements internationaux aux patrons étrangers que je souhaite attirer en France, que nous sommes «des chasseurs d'entreprises», comme il existe des «chasseurs de têtes». Pour faire notre métier, il nous faut donc identifier clairement nos cibles parmi les nombreux investisseurs potentiels, connaître leurs motivations profondes, comprendre les critères réels qui les incitent à choisir de s'implanter dans tel pays plutôt que dans tel autre. Nous devons également avoir une connaissance approfondie de notre propre territoire, identifier nos atouts pour les mettre en valeur et nos faiblesses pour y remédier. Nous avons enfin le devoir d'anticiper les nouveaux secteurs, les technologies porteuses d'avenir pour la France et la nouvelle donne résultant de l'émergence des nouveaux grands acteurs que sont l'Inde, la Chine ou la Russie.

En bref, nous avons un impératif absolu : maîtriser l'intelligence économique pour tenter d'y voir clair dans un monde de plus en plus complexe, mû par des intérêts concurrents et permettre à la France d'y jouer toute sa place, grâce notamment à la présence sur son sol des grands acteurs internationaux.

Depuis trois ans, l'AFII a élaboré un dispositif rigoureux qu'elle n'a cessé d'améliorer, de collecte quotidienne de milliers de dépêches d'information, de communiqués de presse, d'articles de journaux, complétée par la visite régulière des sites internet des entreprises.

Le résultat : une base de données, unique en son genre, riche de plus de 10000 projets d'investissement internationaux effectivement implantés en Europe.

C'est l'analyse de cet ensemble complet d'informations sur les stratégies d'implantation des firmes multinationales que je souhaite aujourd'hui, par la publication de ce rapport, mettre à la disposition de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, pourront en tirer profit dans l'exercice quotidien de leurs activités : décideurs économiques pour éclairer leurs choix stratégiques, agences de développement pour orienter leur politique de promotion territoriale ; hommes politiques, désireux de se forger une opinion sur les tendances de l'économie internationale et les mesures à mettre en œuvre pour y adapter notre pays ; chercheurs et étudiants à la recherche de données et d'analyses sur l'investissement international ; observateurs et simples citoyens pour leur information personnelle.

J'insisterai sur le caractère novateur de l'approche retenue, fondée sur l'analyse de cas réels, beaucoup plus objective que les enquêtes d'opinion menées habituellement sur les stratégies de localisation des entreprises, mais aussi beaucoup plus proche de l'économie réelle que les statistiques financières dites d'IDE, qui constituaient jusqu'ici l'essentiel des sources sur le sujet.

S'il fallait retenir un seul enseignement de ce rapport, je soulignerais l'extraordinaire opportunité qui s'ouvre à l'Europe à 25, pour peu qu'elle sache saisir sa chance, de bénéficier à plein du phénomène de complémentarité économique à l'œuvre sous nos yeux entre les pays nouveaux adhérents qui accueillent une proportion importante des projets de production manufacturière traditionnelle et les pays de l'ouest européen davantage concentrés sur les activités tertiaires supérieures et l'innovation. Il appartient à tous les européens de faire de notre diversité une force d'attraction.

Ce dont je puis témoigner, au regard de mon expérience acquise au contact des décideurs économiques internationaux, c'est que la France est de mieux en mieux armée pour faire face à ces nouveaux défis grâce à l'ensemble des mesures prises depuis trois ans par le gouvernement pour améliorer son attractivité. Riche de sa main d'œuvre bien formée, de ses pôles d'excellence scientifiques, de ses réseaux d'infrastructures modernes et performants, notre pays dispose de tous les atouts pour attirer massivement les projets d'investissements désireux de s'implanter en Europe de l'ouest : centres de R&D, sites logistiques, quartiers généraux, centres d'appel à haut niveau technique, industries à fort contenu en technologies. En liaison avec les administrations d'État, comme avec les agences de développement régional, l'AFII travaille à faire encore progresser la France car le succès des entreprises étrangères en France est le témoignage le plus évident du succès de notre pays.

Clara Gaymard

Sommaire

Préface	3
Chapitre 1 Les grandes tendances	7
Chapitre 2 Analyse par secteurs	31
Chapitre 3 Analyse par fonctions	67
Chapitre 4 Le cas de la logistique	105
Conclusion	125
Annexes	127
Bibliographie	137
Liste des encadrés	139
Liste des tableaux	140
Liste des graphiques	142
Liste des figures	142



Chapitre 1

Les grandes tendances : l'intégration européenne en marche

Une évaluation correcte du « marché » de l'investissement international mobile devient de plus en plus nécessaire à mesure que s'accroît la compétition entre territoires pour la localisation des projets des firmes multinationales. Les données des observatoires de l'AFII, reposant sur la comptabilisation de ces projets en Europe, peuvent à cet égard fournir des éléments d'information précieux (voir encadré 1).

Encadré 1

● Les observatoires Europe et France de l'AFII

Mis en place par l'équipe « Intelligence économique » de l'AFII au milieu de l'année 2001, ces observatoires recensent l'ensemble des projets dit « internationalement mobiles » (c'est-à-dire susceptibles de faire l'objet d'une concurrence entre territoires d'accueil potentiels), annoncés par les firmes multinationales en Europe, à l'extérieur de leur pays d'origine.

Les sources sont constituées par l'examen de la presse économique internationale et des différentes informations disponibles sur internet (agences de presse, sites...). Le champ couvert s'étend à l'ensemble des pays européens, y compris les pays baltes, mais hors autres pays de l'ex-CEI, Malte, Chypre et Turquie. Chaque projet est caractérisé par une vingtaine de critères (date d'annonce, secteur, firme investisseuse, fonction, pays de départ et d'origine, emplois créés, capitaux investis, etc.). Cependant, le montant investi et le nombre des emplois créés n'est pas connu pour tous les projets.

L'exploitation présentée dans ce rapport concerne les seuls projets de création et d'extension, à l'exclusion de toute opération de fusion-acquisition, partenariat ou sous-traitance. Il s'agit de données « brutes » dans la mesure où seuls les projets de création ou d'extension sont recensés, à l'exclusion de ceux portant sur des fermetures de sites ou des réductions d'effectifs. Les comparaisons avec les autres outils du même type existants (*European investment Monitor* de Ernst and Young, base mondiale *Gild* de IBM/PLI) montrent une assez bonne compatibilité des résultats. Par contre, aucune comparaison n'est possible avec les données financières d'investissement direct, qui n'ont pas pour but de mesurer les projets d'investissement physiques.

L'analyse de ces données sur la période 2002-2005 fait apparaître les conclusions suivantes :

1. Le marché de l'investissement internationalement mobile en Europe a représenté 2500 projets et au minimum 165 000 emplois créés par an ¹. Il a connu une forte progression en termes de nombre de projets depuis 2002, et une légère reprise en termes d'emplois en 2005 après trois années de stabilité.

2. La principale région d'origine des projets, toujours en termes d'emplois créés, est, de loin, l'Europe de l'Ouest, suivie par l'Amérique du Nord. La contribution des investisseurs asiatiques est plus limitée, mais en forte croissance en 2005. On observe une certaine diversité des profils d'investissement selon les pays d'origine, les délocalisations massives vers l'Est dans le manufacturier allemand contrastant par exemple avec le maintien d'importants investissements de services et de haute technologie américains en Europe de l'Ouest.

3. L'investissement est dominé, en termes d'emplois créés, par les projets de production (70,8 % du total). Par contre, la part des fonctions d'appui tertiaire est beaucoup plus élevée en termes de projets (62,9 %). L'écart entre ces deux chiffres s'explique par une taille unitaire beaucoup plus élevée des projets de production.

4. Les secteurs de l'automobile et de l'équipement électronique représentent à eux seuls 38,7 % des emplois créés. Les années récentes ont cependant été marquées par un tassement de leur contribution, au profit notamment des secteurs des services et des logiciels.

5. Les pays d'Europe de l'Ouest ont capté entre 2002 et 2005 plus des trois-quarts des projets des firmes multinationales en Europe. Ils conservent en effet de bonnes positions sur les activités de services à forte valeur ajoutée et les industries de l'innovation, ainsi que sur les activités dont la localisation est liée à la proximité du marché.

6. Les pays d'Europe de l'Est ont bénéficié d'un afflux de projets de production manufacturière, notamment dans le secteur automobile et les autres industries de main-d'œuvre. Ils ont de ce fait attiré plus de la moitié des emplois internationaux créés par les firmes multinationales en Europe entre 2002 et 2005. Ce pourcentage élevé doit cependant être relativisé en tenant compte du fait que le contenu moyen en qualifications et en valeur ajoutée de ces emplois est sensiblement inférieur à celui des emplois créés en Europe de l'Ouest (ouvriers d'usine versus ingénieurs, chercheurs et cadres).

Ces résultats doivent être replacés dans un cadre plus global, de dimension mondiale. L'analyse des données produites par des sources extérieures fait alors apparaître que si l'Europe de l'Ouest reste la principale région d'accueil des flux d'investissements internationaux mesurés en termes financiers, elle est par contre dépassée par l'Asie pour les créations d'emplois (encadré 2).

¹ Sur la base d'une comptabilisation partielle des emplois créés par projet. Les sondages et évaluations réalisés conduisent à estimer le taux de couverture des observatoires en termes d'emplois à environ 60 %.

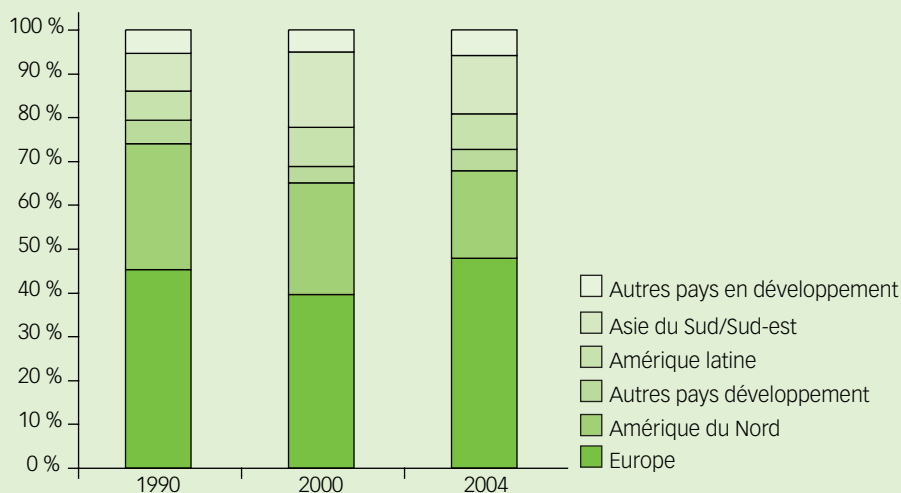
Encadré 2

● Europe de l'Ouest : prééminence sur les flux d'IDE, mais pas sur les créations d'emplois et les projets greenfields

Les pays développés, et notamment l'Europe, restent encore aujourd'hui de très loin les premiers récepteurs de flux d'investissements internationaux, même si ceux-ci prennent davantage la forme d'opérations d'acquisitions-fusions que ceux à destination des pays en développement. Cette prééminence est particulièrement marquée sur les stocks d'IDE (graphique 1).

Graphique 1

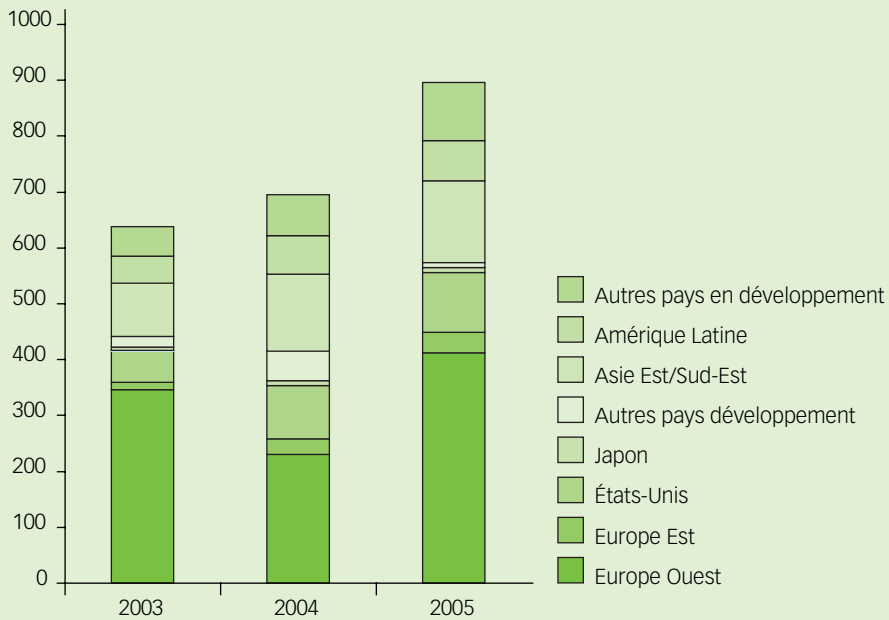
Répartition des stocks d'investissements directs par zones de destination



Source : World Investment Report 2005.

Concernant les flux, on observe au cours des années récentes un déclin de la part des pays développés, et notamment de l'Europe de l'Ouest dans l'accueil des flux d'IDE (graphique 2), et ce malgré la forte reprise observée en 2005. Cependant, compte tenu de la forte progression des flux mondiaux observée entre 2003 et 2005 (de 638 à 897 milliards), le montant total des flux à destination de l'Europe de l'Ouest (UE 15) a significativement progressé entre ces deux dates (de 328 à 408 milliards de dollars).

Graphique 2
Flux d'IDE entrants 2003-2004



Source : CnuCED, 2006.

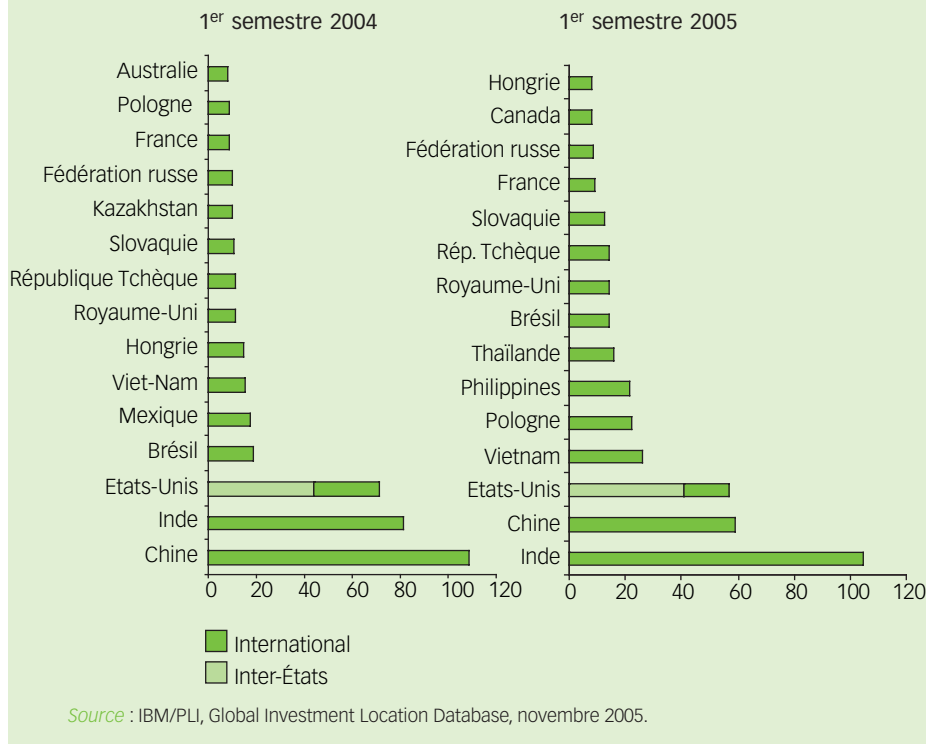
Il reste que ces statistiques, incluant des mouvements de trésorerie et des opérations de fusion-acquisition, sont mal adaptées pour mesurer les opérations réelles d'investissement productif. Les bases de données constituées à cet effet par les consultants et les agences de promotion (IBM/PLI, Ernst and Young) nous livrent à cet égard des diagnostics assez convergents, et peu encourageants pour l'Europe de l'Ouest. Les données d'IBM/PLI montrent par exemple que les projets internationaux créent globalement depuis plusieurs années un nombre d'emplois très supérieur en Asie (Chine, Inde) et, dans une moindre mesure, en Europe de l'Est qu'en Europe de l'Ouest. Une tendance confirmée au premier semestre 2005 malgré un léger tassement des projets à destination de l'Asie (graphique 3). Quant à la base de données européenne d'Ernst and Young, elle fait apparaître au cours des deux dernières années un contraste assez marqué entre la progression des projets orientés vers l'Europe de l'Est et la stagnation de ceux à destination des pays de l'Ouest.

Encadré 3

● **Emplois par les grands projets internationaux au premier semestre 2005 selon IBM/PLI**

Graphique 3

Emplois créés par les grands projets internationaux au premier semestre 2005 selon IBM/PLI



Légère reprise du marché après trois ans de stabilité...

Pour l'Europe, les données des observatoires AFII font apparaître une forte progression des flux de projets au cours de la période : de 2100 en 2002 à plus de 3000 en 2005 (tableau 1). Cependant, la progression des emplois créés a été moins marquée et plus tardive, passant d'une moyenne de 161 000 en 2002-2005 à un peu plus de 180 000 en 2005. Ceci traduit une diminution de la taille moyenne des projets, phénomène qui s'explique en partie par une baisse du flux des grands

projets de production manufacturière et une montée des projets de plus petite taille dans certains secteurs de services (cf. infra).

Tableau 1

Évolution des projets et des emplois « internationaux » créés en Europe 2002-2005

	2002	2003	2004	2005	Total
Projets	2103	2476	2383	3056	10018
Emplois (milliers)	164,6	158,1	161,0	180,6	664,3
Taille moyenne des projets ²	190,9	170,0	176,6	159,0	173,0

Source : AFII.

Le rôle dominant – mais en tassement – des industries automobiles et électroniques

Deux activités – l'automobile, le matériel électrique et électronique – représentent à elles seules 38,7 % des emplois internationaux mobiles créés en Europe entre 2002 et 2005 (tableau 2). Leur part en termes de nombre de projets est cependant plus limitée (21 %). Les projets dans le secteur automobile ont en effet une taille unitaire assez élevée, par opposition par exemple aux activités de services, où se réalisent de très nombreux petits projets au contenu moyen en emplois assez faible.

On observe au cours de la période un certain tassement de la part de l'automobile, tandis que la plupart des activités de services (logiciels, transports, services commerciaux et financiers notamment) enregistrent une progression. Ces évolutions traduisent à la fois :

- un certain épuisement des opportunités d'implantation les plus attrayantes dans les pays de l'Est pour les entreprises manufacturières ouest-européenne et notamment allemandes après la phase d'intense délocalisation de la fin des années 1990 et du début des années 2000 ;

- une tendance plus structurelle à la montée des activités de services dans les investissements internationaux (*off-shoring* de certaines activités délocalisables comme les centres d'appel ; implantation à l'étranger des firmes de distribution, de transports ou de télécommunication ; croissance rapide du secteur des logiciels, etc.).

² Cette taille ne correspond pas au ratio des deux lignes précédentes du fait de l'existence de projets non renseignés en emploi, et donc non repris dans le calcul du ratio.

Tableau 2

Répartition des emplois et des projets « internationaux » créés en Europe par grands secteurs 2002-2005 (%)

Secteur	Année	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Agro-alim., agriculture		5,4	5,9	5,7	4,5	5,3	3,2	2,2	4,8	3,6	3,5
Ameublement, équipement foyer		2,3	1,4	2,4	2,2	2,1	2,8	2,4	3,6	3,2	3,0
Biotechnologies		0,5	0,5	0,6	1,4	0,8	1,2	0,2	0,4	0,8	0,6
Chimie, plasturgie		5,9	6,3	5,3	4,6	5,5	2,6	3,1	2,3	2,7	2,7
Composants électroniques		0,9	1,7	2,1	1,9	1,7	1,8	2,1	2,9	4,5	2,9
Automobile		12,4	11,4	11,5	9,1	10,9	34,1	32,1	28,4	26,8	30,2
Électronique G.P.		1,2	2,4	2,2	2,7	2,2	2,1	5,3	5,0	9,4	5,5
Énergie, aut. serv. concédés		1,8	2,3	1,8	3,0	2,3	0,2	0,3	0,8	1,6	0,7
Éqpts élec., électron., inform		14,3	9,4	8,4	9,0	10,1	7,4	8,9	10,3	7,5	8,5
Machines, équipts mécaniques		3,9	5,3	4,8	4,9	4,8	4,6	3,4	3,8	4,4	4,1
Aut. mat. transport		1,1	1,4	1,0	1,5	1,3	2,4	3,6	2,5	3,7	3,1
Médicaments, cosmétiques		5,8	4,5	4,2	3,3	4,4	5,7	5,2	4,0	3,2	4,5
Métaux, travail métaux		3,3	2,3	2,5	2,7	2,7	5,1	1,5	2,9	1,9	2,8
Textile, habillement		2,2	2,0	2,0	1,8	2,0	7,1	2,2	3,1	0,8	3,3
Aut. ind. base		5,1	6,7	6,2	5,1	5,7	4,0	4,7	5,3	4,2	4,6
Total Manufacturier		66,0	63,3	60,7	57,7	61,5	84,2	77,0	80,1	78,3	79,9
Aut. serv. com., fin.		3,7	6,4	6,0	8,0	6,2	2,9	7,0	6,5	4,4	5,2
Aut. serv. aux entreprises		11,9	8,3	7,4	8,0	8,7	7,6	6,2	3,2	4,5	5,4
Log., presta. informatiques		12,0	15,7	17,9	17,4	16,0	1,6	4,1	5,9	6,3	4,5
Op. télécoms, Internet		1,6	1,2	1,0	1,5	1,3	2,2	2,1	0,8	0,9	1,5
Transport, stockage		4,8	5,1	7,0	7,3	6,2	1,5	3,6	3,5	5,6	3,6
Total Services		34,0	36,7	39,3	42,3	38,5	15,8	23,0	19,9	21,7	20,1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

L'importance primordiale de la fonction « production »

Une entreprise n'investit pas seulement en vue de la production directe du bien ou du service qu'elle vend. Elle doit également mettre en place des fonctions dites d'« appui tertiaire » : centres de R&D, services administratifs, quartiers généraux, bureaux commerciaux ; logistique et distribution... L'examen des données AFII (tableau 3) montre que la majorité des projets (62,9 %) sont liés à ces activités (bureaux commerciaux notamment). Cependant, compte tenu d'une taille unitaire faible, leur contribution en termes d'emplois créés reste limitée. La fonction « production » reste de très loin la principale source de créations d'emplois à l'étranger (70,8 %). On note cependant une tendance sans doute structurelle à la montée de la part des activités de services.

Tableau 3

Répartition des projets et des emplois « internationaux » créés en Europe par type de fonction et année 2002-2005 (%)

Fonction	Année	Emplois					Projets				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Bureau commercial		0,7	1,3	0,8	1,0	0,9	27,3	30,7	34,6	32,5	31,5
Centre de R&D		3,7	2,7	2,9	6,0	3,9	5,7	5,1	4,7	5,9	5,4
Centres d'appel		3,4	8,1	6,6	5,3	5,8	1,7	2,7	2,5	2,0	2,2
Logistique,		6,2	8,1	6,3	8,9	7,4	8,0	7,3	7,7	7,7	7,7
Prest. de services		7,1	5,0	6,1	7,5	6,5	9,3	5,9	5,4	12,7	8,6
Serv. adm. Int., QG		4,2	6,3	4,3	4,1	4,7	8,2	9,4	6,9	6,3	7,6
Total fonctions tertiaires		25,4	31,5	27,0	32,7	29,2	60,2	61,1	61,7	67,0	62,9
Production		74,6	68,4	72,9	67,0	70,7	39,5	38,5	38,0	32,3	36,7
Traitement des déchets		0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,3	0,4	0,3	0,7	0,4
Total fonctions production		74,6	68,5	73,0	67,3	70,8	39,8	38,9	38,3	33,0	37,1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Un marché assez concentré, avec beaucoup de petits projets

Le « marché » de l'investissement international est divisé entre un « segment » de projets de grande taille, de nombre relativement faible (en général liés à des sites de production manufacturiers), et un segment constitué de très nombreux projets de petite taille (en général liés à des fonctions d'appui tertiaire, comme les bureaux commerciaux).

Ce dualisme apparaît clairement si l'on compare la répartition des projets et des créations d'emplois en fonction de la taille de projets (tableaux 4 et 5) : si la part des projets de taille moyenne et petite (moins de 100 emplois créées) est largement dominante, plus de 40 % des créations d'emplois sont par contre liées à des projets de grande taille (plus de 500 emplois).

Tableau 4

Répartition des emplois créés par taille de projet selon la fonction 2002-2005 (%)

Fonction	Taille	1-25	26-50	51-100	100-250	250-500	501-1000	1000 et +	Total
Production		1,0	3,2	7,7	18,1	22,1	21,9	25,9	100,0
Traitement des déchets		15,1	18,1	66,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total Production		1,0	3,2	7,8	18,1	22,0	21,9	25,9	100,0
Bureau commercial		51,7	14,4	17,3	11,5	5,1	0,0	0,0	100,0
Centre de R&D		5,5	8,9	14,7	31,4	26,4	13,0	0,0	100,0
Centres d'appel		0,5	2,5	9,1	18,6	44,4	21,8	3,1	100,0
Logistique		2,1	5,6	11,9	26,2	24,7	12,3	17,3	100,0
Prestations de services		4,2	7,3	11,6	25,5	29,8	18,8	2,8	100,0
Service administratif, QG		4,7	7,3	14,0	21,9	27,4	19,3	5,4	100,0
Total Tertiaire		4,7	6,4	12,2	24,1	29,8	16,4	6,5	100,0
Total		2,1	4,1	9,1	19,8	24,3	20,3	20,2	100,0

Source : AFIL.

Tableau 5

Répartition des projets par taille de projet selon la fonction 2002-2005 (%)

Fonction	Taille	1-25	26-50	51-100	101-250	251-500	501-1000	1001 et +	Total
Production		14,0	18,3	21,1	23,4	13,7	6,3	3,2	100,0
Traitement des déchets		46,7	20,0	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Total Production		14,3	18,3	21,1	23,2	13,6	6,3	3,1	100,0
Bureau commercial		87,4	7,4	3,7	1,1	0,3	0,0	0,0	100,0
Centre de R&D		36,6	21,3	16,4	17,2	6,7	1,9	0,0	100,0
Centres d'appel		6,7	13,5	24,2	23,6	25,3	6,2	0,6	100,0
Logistique		19,3	21,2	21,8	23,0	10,7	2,5	1,5	100,0
Prestations de services		34,5	21,1	16,0	16,6	8,6	2,9	0,3	100,0
Service administratif, QG		35,7	20,9	18,4	13,4	8,3	2,9	0,4	10,0
Total Tertiaire		39,9	17,7	15,9	15,0	8,7	2,4	0,5	100,0
Total		26,1	18,0	18,7	19,4	11,3	4,5	1,9	100,0

Source : AFIL.

La taille des projets est très variable selon les secteurs et les fonctions concernées. Les sites de production manufacturière (automobile, électronique grand public, textile-confection notamment) sont de taille moyenne nettement plus élevée que les sites liés à des fonctions tertiaires (à l'exception des centres d'appel). On peut également noter une forte amplitude sectorielle : les sites de production en chimie, autres industries de base et agro-alimentaire ont, par exemple, une taille très inférieure à la moyenne des autres usines (tableau 6).

Tableau 6

Taille moyenne des projets par secteur et fonction 2002-2005

(nombre d'emplois par projet)

Secteur	Fonction	Prod.	Traitement déchets	Total prod.	Bur. com.	Centre R&D	Centres d'appel	Logist.	Prest. Serv.	Serv. adm., QG	Fonct. Tert.	Total
Agro-alimentaire, agriculture		115,4		115,4	26,8	79,7	287,5	85,0	37,3	94,2	85,7	108,0
Ameubl., éq. foyer		257,8		257,8	9,8	50,0	30,0	194,0	60,0	45,8	101,0	203,4
Biotechnologies		237,9		237,9	11,0	67,7			95,0	28,0	49,7	132,0
Chimie, plasturgie		85,3	40,0	85,0	9,0	90,6	147,0	31,3	30,0	74,4	67,9	82,1
Composants électroniques		339,1		339,1	18,0	60,8	30,0	80,0	50,0	42,5	52,8	224,5
Automobile		337,4	100,0	336,9	13,6	142,0	36,5	156,6	64,2	157,6	125,1	303,9
Électronique grand public		470,0		470,0	24,2	67,7	42,7	65,0	220,0	112,7	81,8	356,9
Énergie, Services concédés		165,8	35,8	127,3	25,9		400,0	74,0	93,3	103,0	82,0	109,2
Éq. él., électroniques, info.		212,9		212,9	23,1	82,5	265,0	158,1	123,5	75,7	83,8	149,2
Mach., éq. mécaniques		150,9		150,9	20,5	47,4	90,0	91,2	50,0	44,4	42,5	127,4
Aut., mat. de transport		390,2	70,0	383,7	10,0	132,9		40,8	175,0	25,0	93,9	312,4
Médicaments, cosmétiques		175,7		175,7	19,7	116,6		105,5	56,0	170,5	115,1	151,4
Métaux, travail des métaux		150,5		150,5	6,5	52,5	50,0	57,7		17,5	42,2	140,0
Textile, habillement		312,5	15,0	308,0	10,0	50,0		112,7		47,0	72,6	244,5
Aut. ind ; de base		131,7	100,0	131,6	9,3	50,0		50,8		175,0	41,9	126,3
Total Manufacturier		229,0	47,0	227,8	19,4	96,2	178,7	118,3	103,0	91,7	86,5	191,8
Aut. serv. comm., fin.			12,5	12,5	23,5	14,3	263,9	210,5	131,7	175,2	163,5	162,1
Aut. serv. aux entreprises		155,0		155,0	16,5	33,8	227,9	306,4	102,2	115,5	123,1	123,3
Logiciels et prest. Inform. s		50,0		50,0	13,9	111,2	197,0	25,0	122,9	114,6	93,0	92,9
Opérateurs télécoms, Internet					27,8	23,0	206,7		264,4	296,1	184,6	184,6
Transport, stockage, BTP					17,9		110,3	142,1	86,6	126,6	121,2	121,2
Total Services		120,0	12,5	77,0	17,0	95,0	222,8	169,8	117,3	145,4	124,7	124,5
Total		228,8	42,4	227,5	18,0	95,9	216,6	151,1	115,4	112,6	109,5	173,0

Source : AFII.

D'une manière générale, le marché peut être considéré comme assez concentré, que l'on raisonne en termes de projets ou d'entreprises. Par exemple, les 5 % plus gros projets sont à l'origine de 35,6 % des créations d'emplois, tandis que 5 % des investisseurs sont à l'origine de 47,2 % des créations d'emplois. À l'inverse, 35 % des projets (les plus petits) contribuent à moins de 4 % des créations d'emplois (tableau 7 et graphique 4).

Cette concentration assez forte peut être observée pour toutes les fonctions, même si elle est un peu moins marquée pour certaines activités tertiaires comme les bureaux commerciaux (créations d'emplois éclatées entre un grand nombre de projets de petite taille) et les centres d'appel (faible amplitude de la taille des projets).

Tableau 7

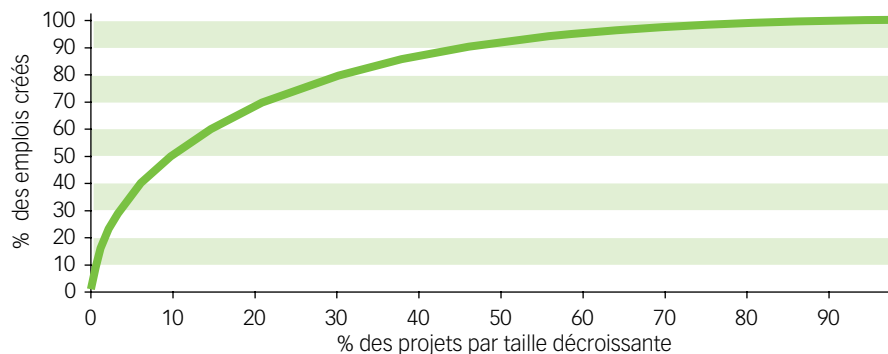
Concentration des créations d'emplois par taille de projets et investisseurs 2002-2005

Fonction	Plus gros projet/investisseurs (emplois)		Projets			Entreprises			
	1 %	5 %	10 %	20 %	50 %	1 %	5 %	10 %	20 %
Bureau commercial	15,0	33,9	44,0	57,1	78,1	15,0	33,2	45,5	59,0
Centre de R&D	8,9	28,7	43,3	63,3	89,7	12,5	32,3	49,1	68,7
Centres d'appel	5,7	20,5	32,7	52,2	84,8	16,4	34,1	46,8	62,8
Logistique	14,8	33,6	45,4	62,2	88,2	17,0	44,6	57,5	72,6
Prestations de services	9,3	29,7	47,3	67,0	90,9	13,4	37,5	52,9	72,1
Service administratif, QG	11,2	32,7	48,4	68,6	91,0	14,7	36,8	52,8	71,7
Total Tertiaire	11,1	32,4	48,5	68,6	92,2	18,0	46,4	61,9	78,3
Production	11,9	34,0	49,0	65,8	89,5	19,0	43,8	58,6	73,4
Traitement des déchets	NS	15,7	31,4	44,8	84,9	NS	15,7	31,4	44,8
Total production	11,4	34,0	49,0	65,9	89,5	19,0	44,0	58,8	73,4
Total	12,9	35,6	50,1	68,0	91,6	20,2	47,2	61,9	76,9

Source : AFII.

Graphique 4

Créations d'emplois par taille décroissante de projets 2002-2005



Source : AFII.

Le rôle dominant des investisseurs européens

Les firmes européennes sont à l'origine de la majeure partie des créations d'emplois étrangers sur le continent : 56,5 % contre seulement 25,3 % pour les firmes nord-américaines, et 15,9 % pour les asiatiques (tableaux 8 et 9). En effet, non seulement les firmes du nouveau continent sont de loin les premiers investisseurs à l'étranger au niveau mondial (cf. encadré 3), mais elles concentrent de surcroît leurs projets d'implantation internationaux dans leur région d'origine, comme le montre l'exemple allemand (graphiques 7 et 8). Parmi les pays d'origine, l'Allemagne se détache nettement, suivie par la France, et, plus loin, par le Royaume-Uni.

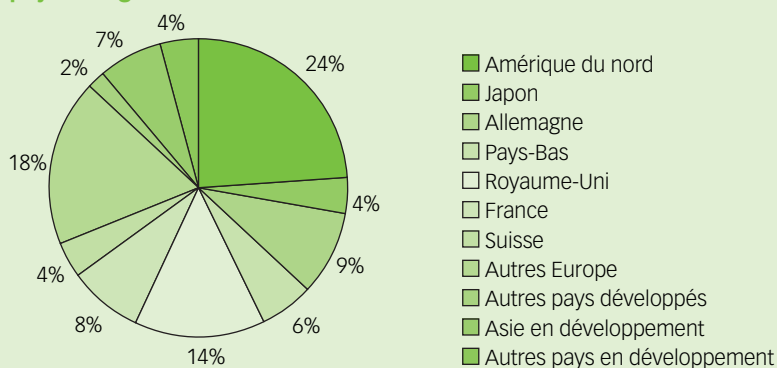
Encadré 4

● Les firmes européennes, premiers investisseurs mondiaux

L'Europe de l'Ouest demeure aujourd'hui, de très loin, la principale zone d'origine des investissements internationaux dans le monde. Elle représentait à elle seule, en 2004, 58,1 % des flux d'IDE à l'étranger et constituait la région d'origine de 58 des 100 premières firmes multinationales, loin devant l'Amérique du Nord et l'Asie (graphiques 5 et 6). Cinq pays (Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suisse) représentent à eux seuls 40,3 % des investissements mondiaux à l'étranger et 47 des 100 premières multinationales.

Graphique 5

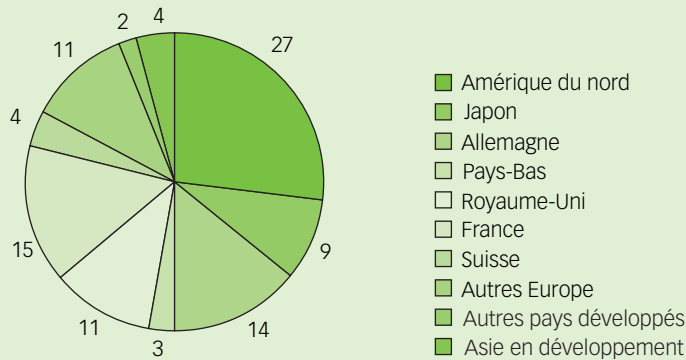
Répartition des stocks d'IDE sortants par région ou pays d'origine en 2004



Source : World Investment Report, 2005.

Graphique 6

Répartition des 100 premières firmes multinationales par pays ou région d'origine en 2003



Source : World Investment Report, 2005.

L'Amérique du Nord arrive en deuxième position, avec 32 % des projets et 25,3 % des emplois créés (les États-Unis restant de loin le premier pays d'origine). Les firmes américaines, qui représentent près du quart des stocks mondiaux d'IDE sortants, continuent en effet à accorder une forte priorité à l'Europe dans leur stratégie de développement international (graphiques 7 et 8). Cette position fluctue cependant assez fortement d'une année à l'autre, avec une forte progression en 2004, suivie d'un recul en 2005.

Enfin, les firmes asiatiques ne représentent qu'une part encore limitée des investissements étrangers en Europe, avec 11,6 % des projets et 15,6 % des emplois créés. Cette situation marginale s'explique à la fois par le montant relativement limité des IDE asiatiques à l'étranger et par la priorité relativement faible accordée à l'Europe dans les stratégies de développement international des firmes d'Extrême-Orient : celles-ci privilégient en ce domaine leur région d'origine, suivie par l'Amérique du Nord, comme le montre l'exemple du Japon (graphiques 7 et 8). On note cependant une montée encore très timide des flux d'investissement en provenance de Chine populaire³ et d'Inde, et, pour 2005, une forte poussée des investissements coréens en électronique grand public.

³ À noter toutefois que les flux originaires de l'ensemble du monde chinois (y compris Taiwan, Singapour et Hong Kong) ne progressent pas entre 2003 et 2005.

Tableau 8

Répartition des projets et des emplois créés par région d'origine 2002-2005 (%)

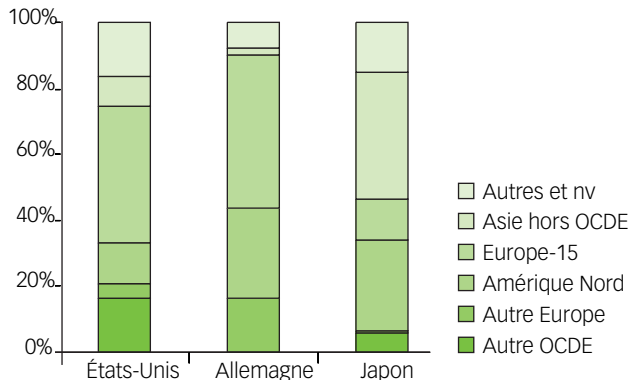
Pays d'origine	Projets					Emplois				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Canada	2,5	1,7	2,4	2,2	2,2	1,3	1,4	2,8	1,2	1,7
États-Unis	33,1	29,1	29,8	27,7	29,7	26,2	21,7	26,6	20,3	23,6
AMÉRIQUE DU NORD	35,8	30,8	32,4	29,9	32,0	27,5	23,1	29,7	21,5	25,3
Chine	0,3	0,6	1,0	1,3	0,9	0,3	0,3	1,2	1,6	0,9
Corée du Sud	1,0	0,5	0,9	1,4	1,0	1,4	1,9	3,3	10,3	4,4
Inde	0,5	1,3	1,2	1,4	1,1	0,0	0,4	0,4	1,8	0,7
Taiwan	0,5	0,9	0,7	0,9	0,8	0,9	2,7	1,9	0,1	1,4
Total Autres Asie	2,8	4,1	4,6	5,9	4,5	2,9	7,2	7,0	15,0	8,2
Japon	7,2	7,4	6,5	5,2	6,5	8,1	8,7	7,6	5,8	7,5
Australie	0,6	0,4	0,8	0,6	0,6	0,0	0,1	0,6	0,2	0,2
Total Océanie	0,8	0,6	0,8	0,6	0,7	0,0	0,1	0,6	0,2	0,2
ASIE	10,7	12,0	11,9	11,6	11,6	11,0	16,0	15,2	21,0	15,9
TOTAL AUTRES	3,3	2,6	2,6	2,0	2,6	4,4	1,6	1,8	1,2	2,2
Belgique	1,8	2,1	1,6	2,1	1,9	0,8	2,1	0,8	1,0	1,1
Pays-Bas	3,4	2,9	3,4	3,0	3,2	3,0	3,1	3,1	1,5	2,6
Total Benelux	5,4	5,4	5,2	5,4	5,4	4,3	5,5	4,1	2,5	4,0
Total Europe de l'Est	2,1	2,1	2,1	2,4	2,2	1,2	0,3	0,6	0,7	0,7
Danemark	1,4	1,7	1,6	2,1	1,7	1,7	1,4	1,8	2,8	1,9
Suède	2,7	2,3	3,1	3,0	2,8	2,6	1,7	3,3	3,2	2,7
Total Europe du Nord	6,3	7,0	7,4	7,6	7,1	5,5	4,7	6,7	7,4	6,1
Espagne	2,6	2,9	3,2	2,4	2,7	0,9	1,9	1,4	3,2	1,9
Italie	3,6	4,3	3,1	3,1	3,5	2,5	5,1	3,5	3,3	3,6
Total Europe du Sud	7,1	8,7	7,5	6,3	7,3	4,4	7,2	5,8	6,8	6,1
France	7,1	8,2	6,8	7,9	7,5	9,2	12,2	7,4	10,0	9,7
Irlande	0,7	0,8	0,9	0,9	0,8	0,4	1,8	2,8	0,9	1,4
Royaume-Uni	5,9	6,1	5,5	6,3	6,0	4,4	3,9	4,1	6,2	4,7
Total îles britanniques	6,7	6,9	6,5	7,3	6,9	4,8	5,7	6,9	7,1	6,1
Allemagne	11,4	12,2	11,4	13,1	12,1	24,2	20,3	15,6	16,9	19,2
Autriche	1,7	1,3	3,1	3,7	2,5	2,6	0,8	2,9	3,1	2,4
Suisse	2,4	2,7	3,1	2,7	2,8	1,0	2,8	3,3	1,7	2,2
Total Pays germaniques	15,5	16,2	17,6	19,6	17,4	27,8	23,8	21,8	21,7	23,7
EUROPE	50,2	54,5	53,1	56,5	53,9	57,2	59,3	53,3	56,3	56,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Graphique 7

Répartition des emplois à l'étranger pour trois pays d'origine

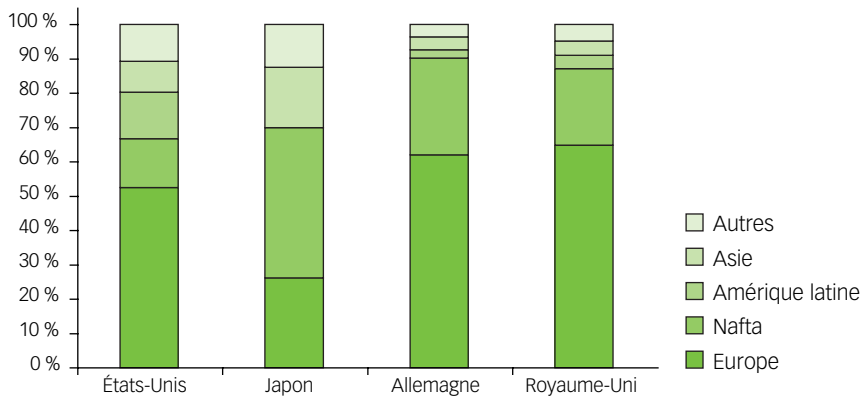
(dernière année connue)



Source : OCDE, 2001.

Graphique 8

Répartition des stocks d'IDE à l'étranger par région pour quatre pays d'origine, dernière année connue (2002 ou 2003)



Source : OCDE, 2004.

NB : La catégorie « autres » inclut les pays du Nafta pour le Japon.

Différents profils d'investissement selon les pays d'origine

Les stratégies de localisation des entreprises présentent des spécificités assez marquées en fonctions des régions et des pays d'origine (cf. également tableaux 9 à 11) :

– Les investissements germaniques sont caractérisés par la prédominance des secteurs manufacturiers (automobile, matériels électriques et électroniques, etc.). Les firmes de ces secteurs ont mis en œuvre des stratégies de relocalisation sur grande échelle vers les pays de l'Est afin d'exploiter les complémentarités avec l'Allemagne (faibles coûts de la main-d'œuvre) et, dans une moindre mesure, d'accéder au marché local. D'où une orientation vers l'Est particulièrement marquée des investissements d'origine germanique (68,9 % des emplois créés entre 2002 et 2005).

– Les firmes japonaises et coréennes ont également concentré au cours de la période leurs investissements en Europe sur la création d'activité de production manufacturière dans les pays de l'Est, afin d'y créer des bases de production à bas coût destinées à alimenter l'ensemble du continent. 70,8 % des emplois créés par les firmes japonaises en Europe se sont par exemple localisés dans les pays de l'Est.

Tableau 9

Répartition des emplois créés par régions de destination selon la région d'origine 2002-2005 (%)

Origine	Destination	Autres pays de l'Est	Centre-est	EST	Benelux	Europe du Nord	Europe du Sud	France	Îles brita.	Pays germ.	OUEST	Total
AMÉRIQUE DU NORD	9,0	29,1	38,1	4,2	4,2	6,4	8,8	27,6	10,6	61,9	100,0	
Autres Asie	19,7	61,5	81,2	2,4	0,7	3,5	2,7	5,2	4,3	18,8	100,0	
Japon	21,6	49,2	70,8	2,8	0,7	8,4	6,3	7,7	3,3	29,2	100,0	
Océanie	28,8	0,0	28,8	0,0	0,0	2,1	13,2	47,4	8,5	71,2	100,0	
TOTAL ASIE	20,7	54,9	75,6	2,5	0,7	5,8	4,5	6,9	3,9	24,4	100,0	
AUTRES	39,4	32,8	72,3	1,2	0,2	15,7	2,3	6,8	1,5	27,7	100,0	
Benelux	16,2	25,7	42,0	7,1	0,4	18,1	13,1	10,6	8,7	58,0	100,0	
Europe de l'Est	57,5	33,2	90,7	0,8	0,9	0,0	0,7	3,8	3,2	9,3	100,0	
Europe du Nord	21,3	39,8	61,1	2,9	6,1	8,7	7,6	5,7	7,9	38,9	100,0	
Europe du Sud	31,9	36,9	68,7	1,5	0,1	8,2	12,7	3,1	5,6	31,3	100,0	
France	26,8	21,8	48,6	3,6	1,3	25,7	1,9	7,4	11,5	51,4	100,0	
Îles britanniques	8,8	19,8	28,5	18,7	4,7	9,8	9,3	21,1	7,7	71,5	100,0	
Pays germaniques	25,1	43,8	68,9	2,2	0,8	8,2	7,3	5,5	7,1	31,1	100,0	
TOTAL EUROPE	23,7	34,8	58,5	4,6	1,8	12,0	7,5	7,7	7,9	41,5	100,0	
Total	19,9	36,5	56,4	4,1	2,2	9,7	7,3	12,6	7,8	43,6	100,0	

Source : AFII.

– L'orientation géographique des investissements américains est nettement plus favorable à l'Europe de l'Ouest (deux tiers des emplois créés). Ceci s'explique par deux raisons principales : 1) La part des activités tertiaires et des « hautes technologies », plus susceptibles de se localiser en Europe de l'Ouest que dans les Pays de l'Est (PECO), est

particulièrement élevée dans les investissements des firmes américaines. Si l'on ajoute par exemple, aux secteurs traditionnels de services (logiciels, conseil, transport, etc.), les fonctions tertiaires gérées en interne par les entreprises elles-mêmes (centres de R&D, quartiers généraux, réseaux logistique centres d'appel, etc.), le total représente près de la moitié des emplois créés par les firmes américaines sur le continent : un pourcentage bien supérieur à celui des multinationales européennes elles-mêmes. Et les secteurs des biotechnologies, des NTIC, des médicaments sont également surreprésentés dans les investissements nord-américains. 2) Dans le manufacturier traditionnel, les multinationales américaines participent bien sûr au mouvement de délocalisation vers les pays de l'Est. Mais pas sur la même échelle, par exemple, que l'automobile allemande. Pour produire à bas coûts, les firmes américaines peuvent en effet naturellement recourir à l'Asie ou au Mexique. Lorsqu'elles choisissent de produire en Europe, c'est davantage dans le but d'accéder à des ressources de qualité ou de s'implanter à proximité du marché final, critères plutôt favorables aux pays d'Europe de l'Ouest.

– Les investissements d'origine britannique, très orientés vers les activités de services du fait de la puissance des multinationales anglaises dans ces secteurs (et de leur faiblesse dans le manufacturier), sont de ce fait, comme les américaines, plus focalisés que la moyenne vers les pays d'Europe de l'ouest : 71,5 % des créations d'emplois d'origine britannique ont ainsi été réalisées en Europe de l'Ouest, essentiellement dans des activités tertiaires d'appui.

Tableau 10

Répartition des emplois créés par fonction selon la région d'origine 2002-2005 (%)

Origine Secteur	Am. Nord	Aut. Asie	Japon	Oc/	Asie	Autres	Ben.	Eur. Est	Eur. Nord	Eur. Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Eur.	Total
Production	51,6	79,7	92,5	48,4	85,3	93,3	56,2	84,5	77,7	91,1	78,0	41,2	78,9	74,2	70,7
Traitt déchets	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Total Production	51,6	79,8	92,5	48,4	85,3	93,3	56,4	84,5	77,7	91,5	78,0	41,4	79,0	74,4	70,8
Bureau comm.	1,4	1,2	1,0	0,8	1,1	1,2	1,0	4,7	0,8	0,7	0,3	0,9	0,6	0,7	0,9
Centre de R&D	8,3	2,4	1,7	0,7	2,1	0,4	2,6	0,9	1,6	0,4	3,5	3,0	2,8	2,5	3,9
Centres d'appel	10,8	3,5	0,2	3,4	1,9	0,1	11,1	1,1	6,0	1,0	4,6	12,1	2,8	4,9	5,8
Logistique	6,1	2,8	2,6	0,7	2,7	2,3	18,7	1,4	7,6	2,5	8,7	24,1	7,1	9,5	7,4
Prestations de serv.	13,3	6,8	0,7	39,1	4,4	2,5	6,1	3,0	2,2	0,8	3,3	11,7	3,8	4,2	6,5
Service adm., QG	8,5	3,5	1,3	6,8	2,5	0,3	4,1	4,5	4,3	3,1	1,5	6,8	3,9	3,8	4,7
Total Tertiaire	48,4	20,2	7,5	51,6	14,7	6,7	43,6	15,5	22,3	8,5	22,0	58,6	21,0	25,6	29,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Tableau 11

Répartition des emplois créés par secteurs selon la région d'origine 2002-2005 (%)

Origine Secteur	Am. Nord	Aut. Asie	Japon	Oc/ Asie	Asie	Autres	Ben.	Eur. Est	Eur. Nord	Eur. Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Eur.	Total
Agro-alim.	2,6	0,8	0,5	1,0	0,7	5,6	13,8	17,1	4,7	4,2	4,1	7,2	2,2	4,6	3,5
Ameubl, éqpt. foyer	2,4	1,2	0,0	5,4	0,7	1,7	9,0	21,3	12,7	6,2	0,4	0,0	2,3	4,0	3,0
Biotechno- logies	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6
Chimie, plasturgie	3,1	1,3	2,3	0,0	1,7	5,9	2,9	2,0	4,1	3,1	1,2	4,0	2,3	2,6	2,7
Comp. électron.	5,2	5,2	1,0	15,8	3,3	0,0	6,7	1,1	1,1	0,0	0,6	1,1	2,3	1,8	2,9
Automobile	21,1	17,7	71,0	13,7	42,7	6,9	9,6	1,6	13,2	28,9	39,3	5,9	45,5	31,7	30,2
Électronique G.P.	1,2	32,6	4,1	0,0	18,8	6,4	6,3	0,0	12,0	10,4	2,8	0,0	0,9	3,7	5,5
Énergie, serv. concedés	0,7	0,2	0,0	3,4	0,1	0,5	0,3	0,0	0,4	2,7	0,3	0,1	1,2	1,0	0,7
Éqpts électr., électron., inf.	12,1	23,9	6,6	9,8	15,5	5,8	2,8	4,7	10,2	1,1	2,6	3,8	6,2	4,9	8,5
Mach., éqpt. méca.	2,5	0,4	7,9	0,0	3,9	3,8	2,5	0,2	9,8	4,9	0,7	2,4	6,3	4,8	4,1
Autres mat. transp.	1,0	2,7	0,1	0,0	1,5	4,4	0,7	5,3	0,0	1,1	19,6	1,1	1,5	4,4	3,1
Médica- ments, cosm.	7,3	0,2	0,6	0,0	0,4	5,4	1,6	1,3	5,7	1,9	3,2	13,6	3,2	4,3	4,5
Métaux, trav. métaux,	3,4	0,7	3,5	2,4	2,1	5,6	4,4	1,4	2,0	5,9	3,2	1,6	1,8	2,7	2,8
Textile, habillement	0,6	0,0	0,1	0,0	0,0	33,5	2,4	9,8	3,2	8,2	3,0	5,4	3,7	4,2	3,3
Autres ind. de base	2,3	0,1	0,9	2,1	0,5	10,7	3,2	20,5	8,3	14,8	1,2	5,5	6,5	6,5	4,6
Total manu- facturier	68,1	87,0	98,6	53,5	92,0	96,2	66,1	86,2	87,3	93,7	82,2	51,8	85,9	81,2	79,9
Aut. ser- vices com., fin.	9,2	1,3	0,0	15,9	0,9	0,3	5,3	0,0	1,6	0,4	4,7	13,2	4,6	4,8	5,2
Autres serv. aux entr.	9,9	2,3	0,4	0,0	1,4	1,4	9,8	1,1	7,1	0,3	8,3	7,6	2,0	4,6	5,4
Logici., prest. Inf.	10,2	7,2	0,5	2,4	4,0	0,8	3,1	7,2	0,8	0,3	2,0	3,3	2,7	2,3	4,5
Op. télécoms, Internet	0,3	1,7	0,0	0,0	0,9	0,0	1,9	0,1	0,9	3,2	0,2	7,3	1,9	2,2	1,5
Transport, stockage	2,3	0,5	0,5	28,2	0,9	1,2	13,7	5,4	2,4	2,0	2,5	16,8	2,9	5,0	3,6
Total services	31,9	13,0	1,4	46,5	8,0	3,8	33,9	13,8	12,7	6,3	17,8	48,2	14,1	18,8	20,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

L'Europe de l'ouest attire près des trois quarts de projets

Sur l'ensemble de la période 2002-2005, les pays d'Europe de l'Ouest attirent près des trois quarts des projets, mais moins de la moitié des emplois créés (tableau 12 et annexe 4). Ces pourcentages sont relativement stables au cours de la période, avec un pic en 2003 suivi d'un tassement en 2004 qui s'accroît en 2005.

Tableau 12

Répartition des emplois créés et des projets par région d'accueil 2002-2005 (%)

Destination	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Roumanie	5,8	8,0	8,7	5,3	6,9	3,7	3,0	3,6	4,2	3,7
Slovaquie	3,9	7,1	11,7	8,7	7,9	1,5	1,5	2,9	3,4	2,4
Total autres est	16,8	18,0	25,6	19,2	19,9	9,8	8,1	11,7	13,3	10,9
Hongrie	9,8	9,3	9,3	6,4	8,7	6,2	5,4	5,2	4,5	5,3
Pologne	9,7	9,8	9,9	25,5	14,0	3,8	3,9	5,7	8,5	5,7
République tchèque	23,2	11,8	10,0	10,4	13,8	6,2	5,2	4,4	4,5	5,0
Total Centre-est	42,7	31,0	29,2	42,2	36,5	16,2	14,4	15,4	17,6	16,0
Total EST	59,5	49,0	54,7	61,4	56,4	26,0	22,5	27,1	30,9	26,9
Belgique	2,2	2,8	3,0	3,6	2,9	3,5	4,7	4,9	4,0	4,3
Pays-Bas	0,9	1,6	0,7	0,9	1,0	3,4	3,8	2,7	3,0	3,2
Total Benelux	3,5	4,5	3,7	4,6	4,1	7,3	8,9	8,0	7,6	7,9
Suède	1,2	1,1	2,2	0,7	1,3	2,7	2,5	2,9	2,7	2,7
Total Europe du Nord	2,7	1,6	3,4	1,1	2,2	5,4	5,3	5,8	4,8	5,3
Espagne	8,1	7,8	6,1	3,9	6,4	12,6	8,6	7,6	5,7	8,3
Italie	2,8	1,1	0,6	0,8	1,3	3,4	3,3	2,7	2,9	3,1
Portugal	0,6	1,2	2,5	2,1	1,6	1,5	2,1	2,5	1,5	1,9
Total Europe du Sud	11,5	10,1	10,7	6,9	9,7	18,3	15,4	13,9	10,9	14,3
France	7,2	8,0	7,2	6,7	7,3	12,9	15,4	14,2	15,2	14,5
Irlande	6,8	6,1	4,3	2,8	5,0	4,1	3,2	3,1	2,4	3,1
Royaume-Uni	4,3	12,7	8,5	5,4	7,6	13,5	16,0	14,6	13,1	14,2
Total îles britanniques	11,2	18,8	12,8	8,2	12,6	17,5	19,2	17,7	15,5	17,3
Allemagne	3,2	6,4	5,1	6,9	5,4	8,7	9,6	9,7	9,8	9,5
Autriche	0,5	0,9	1,1	2,3	1,2	0,8	1,3	1,3	2,3	1,5
Suisse	0,7	0,7	1,2	2,0	1,2	3,1	2,4	2,4	3,1	2,8
Total pays german.	4,4	8,0	7,4	11,2	7,8	12,6	13,2	13,4	15,1	13,7
Total OUEST	40,5	51,0	45,3	38,6	43,6	74,0	77,5	72,9	69,1	73,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Globalement, la plus grande taille unitaire des projets en Europe de l'Est (294 emplois par projet contre 113 en Europe de l'Ouest)⁴ s'explique par la plus grande proportion de très gros projets d'usines, mais aussi par un contenu en emploi supérieur quelle que soit la catégorie de projets (tableaux 13 à 15).

Tableau 13

Taille moyenne des projets par fonction et région de destination 2002-2005

Destination Projet	Autres Est	Centre- est	EST	Benelux	Europe du Nord	Europe du Sud	France	Îles brita.	Pays germ.	OUEST	Total
Production	334,0	312,3	320,3	118,4	181,4	203,1	73,7	144,2	171,3	138,1	228,8
Traitt déchets	100,0	57,5	71,7	10,0	NS	NS	38,3	35,3	40,0	35,1	42,4
Total Production	333,4	311,6	319,6	117,2	181,4	203,1	73,0	142,2	170,5	136,9	227,5
Bureau comm.	21,5	15,9	19,2	17,5	11,8	19,8	13,0	43,1	15,4	17,9	18,0
Centre de R&D	58,3	176,1	169,2	107,1	28,9	87,3	66,9	75,2	112,0	78,7	95,9
Centres d'appel	355,5	257,2	287,2	174,7	87,3	344,5	106,4	208,9	198,3	198,7	216,6
Logistique	86,7	221,3	181,7	192,7	207,2	159,0	74,7	212,9	142,7	145,5	151,1
Prestations de serv.	55,0	222,7	186,8	93,2	64,9	85,1	80,3	139,6	105,2	102,8	115,4
Service adm., QG	140,0	343,1	317,8	79,8	88,9	107,5	52,3	112,5	91,6	93,2	112,6
Total Tertiaire	107,7	213,2	186,4	123,6	61,7	128,0	54,5	132,2	95,9	96,8	109,5
Total	300,5	289,5	293,3	121,2	95,8	169,0	62,2	135,7	125,1	113,1	173,0

Source : AFIL.

Tableau 14

Répartition des emplois par taille de projet et région de destination 2002-2005 (%)

Destination Taille	Autres pays de l'Est	Centre- est	EST	Benelux	Europe du Nord	Europe du Sud	France	Îles brita.	Pays germ.	OUEST	Total
Moins de 26	0,8	0,4	0,6	3,0	7,1	1,7	10,6	2,8	3,1	4,1	2,1
26 à 50	1,8	1,9	1,9	8,8	9,0	4,9	12,4	5,7	5,8	7,1	4,1
51 à 100	4,9	5,8	5,5	15,1	12,8	10,8	18,2	13,1	13,7	13,8	9,1
101 à 250	15,4	17,3	16,6	22,5	16,6	21,0	29,5	24,6	24,2	23,9	19,8
251 à 500	23,2	24,1	23,8	24,0	24,0	20,3	16,7	29,4	31,9	24,9	24,3
501 à 1000	21,7	23,5	22,9	9,0	16,6	19,9	12,5	19,7	17,5	17,0	20,3
Plus de 1000	32,2	26,9	28,8	17,5	13,8	21,4	0,0	4,7	3,8	9,1	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Notons enfin que la part des créations de sites nouveaux est nettement plus forte pour les pays d'Europe de l'Est qu'à l'ouest du continent (tableau 21).

⁴ Calculs relatifs aux seuls projets renseignés en emplois.

Tableau 15

Part des sites nouveaux dans les créations d'emplois et les projets selon la région de destination 2002-2005 (%)

Destination	% des créations de sites	Emplois	Projets
Autres pays de l'Est		88,4	89,2
Centre-est		78,1	83,0
Total EST		81,7	85,5
Benelux		64,2	83,0
Europe du Nord		58,3	88,5
Europe du Sud		85,2	87,2
France		49,1	66,5
Îles britanniques		67,5	83,9
Pays germaniques		69,6	86,8
Total OUEST		68,0	81,9
Total		75,7	82,8

Source : AFIL.

L'émergence d'un nouveau modèle de spécialisation géographique

L'analyse par secteurs et fonction fait apparaître une forte différence de profil entre l'est et l'ouest de l'Europe (tableaux 16 à 18). La première attire davantage de projets de production, notamment dans des activités à faible ou moyenne technologie (automobile et matériels électriques et électroniques notamment). Les parts de marché de l'Europe de l'Ouest sont meilleures dans les secteurs de services, de hautes technologies, dans les fonctions tertiaires d'appui, ainsi que dans les activités dont la localisation est liée à la proximité au marché.

Ces profils contrastés révèlent l'existence de stratégies de localisation différenciées des firmes multinationales : mise à profit des bas coûts de production des pays de l'Est par l'implantation des activités de main-d'œuvre, recherche d'un accès aux marchés et valorisation des compétences disponibles dans les pays d'Europe de l'Ouest par implantation de centre de R&D, de réseaux logistiques et de distribution, de quartiers généraux... Cette spécialisation vers les services est particulièrement marquée dans les îles britanniques, où les seules fonctions tertiaires d'appui représentent plus d'un emploi créé sur 2 (cf. chapitre 3).

Tableau 16

Répartition des emplois créés par fonction selon la région d'accueil 2002-2005 (%)

Fonction	Destination	Autres est	Centre -est	Est	Ben.	Eur. Nord	Eur. sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Ouest	Total
Production		94,7	83,4	87,4	36,7	53,9	65,6	48,5	37,1	53,3	49,1	70,7
Traitement déchets		0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1
Total Production		94,8	83,5	87,5	36,7	53,9	65,6	49,0	37,3	53,4	49,2	70,8
Bureau commercial		0,3	0,1	0,2	1,5	2,0	0,9	4,2	2,0	1,4	2,0	0,9
Centre de R&D		0,1	3,5	2,3	5,5	5,6	3,8	5,1	6,0	9,2	5,9	3,9
Centres d'appel		3,0	2,7	2,8	3,9	5,4	11,8	6,6	17,3	2,3	9,7	5,8
Logistique		1,0	3,3	2,5	39,8	12,9	9,6	13,2	9,2	13,7	13,8	7,4
Prestations de services		0,5	4,0	2,8	6,5	8,5	3,8	17,8	16,9	8,7	11,3	6,5
Service adm., QG		0,3	3,0	2,0	6,2	11,7	4,5	4,1	11,3	11,3	8,1	4,7
Total Tertiaire		5,2	16,5	12,5	63,3	46,1	34,4	51,0	62,7	46,6	50,8	29,2
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Tableau 17

Répartition des projets par fonction selon la région d'accueil 2002-2005 (%)

Fonction	Destination	Autres Est	Centre -est	Est	Ben.	Eur. Nord	Eur. Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Ouest	Total
Production		64,6	65,3	65,0	23,9	18,1	33,9	31,9	20,1	24,7	26,3	36,7
Traitement déchets		0,6	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,8	0,3	0,6	0,4	0,4
Total Production		65,3	65,6	65,4	24,1	18,3	34,1	32,7	20,4	25,3	26,7	37,1
Bureau commercial		18,9	12,2	14,9	35,4	41,8	36,9	32,6	39,9	40,0	37,5	31,5
Centre de R&D		1,6	4,1	3,0	4,5	12,3	5,7	4,1	6,6	7,1	6,2	5,4
Centres d'appel		1,7	2,1	2,0	1,4	2,3	2,0	2,3	4,2	0,9	2,3	2,2
Logistique		6,2	7,2	6,8	14,8	5,9	9,0	8,8	4,1	7,7	8,0	7,7
Prestations de services		5,4	6,4	6,0	8,9	8,3	6,6	13,7	10,6	7,6	9,5	8,6
Service adm., QG		0,9	2,5	1,9	10,8	11,2	5,7	5,8	14,1	11,4	9,7	7,6
Total Tertiaire		34,7	34,4	34,6	75,9	81,7	65,9	67,3	79,6	74,7	73,3	62,9
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

À l'intérieur même de chacun des deux grands ensembles (est et ouest), on peut identifier des spécificités marquées selon les sous-régions et les pays (voir également chapitres 2 et 3) :

1) *Au sein des pays de l'Est*, on note deux mouvements d'inégale ampleur : d'une part, une migration vers de nouveaux pays d'accueil (Roumanie, Bulgarie et surtout Pologne en 2005) des investissements manufacturiers très créateurs d'emplois ; d'autre part, une montée des projets en services et tertiaire d'appui dans les pays de première génération (Hongrie, République tchèque, etc.), mouvement certes encore timide, mais qui semble s'être accéléré en 2005. Ces deux mouvements semblent indiquer un début de convergence structurelle des économies tchèque et hongroise avec celles des pays de l'Ouest : hausse des coûts de main-d'œuvre diminuant l'attractivité de ces pays pour les projets manufacturiers classiques, com-

pensée par une « montée en gamme » des économies concernées vers des activités plus riches en services et en valeur ajoutée.

2) *Quant aux pays d'Europe de l'Ouest*, ils présentent également des profils de spécialisation assez divers :

– Les îles britanniques, qui accueillent 12,5 % des emplois, sont le plus nettement positionnées sur l'accueil d'activités tertiaires : services administratifs, centres d'appel, logiciels, autres prestations de services, etc.

– Les pays du sud de l'Europe (et notamment la péninsule Ibérique), qui accueillent 9,7 % des emplois, sont davantage positionnés sur l'accueil d'activités manufacturières de main-d'œuvre (automobile, autres matériels de transport), ainsi que dans les centres d'appel. À l'inverse, ils attirent une faible proportion d'activités de services ou de production à forte valeur ajoutée (médicaments, etc.). Ceci expose tout particulièrement cette région à la concurrence des pays de l'Est à faible coût de main-d'œuvre.

– Les pays du monde germanique (7,8 % des créations d'emplois) sont plus nettement positionnés sur des activités tertiaires supérieures (R&D, centres de décision, etc.), certaines activités manufacturières à haute technologie (aéronautique, médicaments) ainsi que sur des secteurs constituant des points forts traditionnels de la région (chimie, etc.).

– Le Benelux (4,1 % des emplois), est assez fortement spécialisé sur la fonction logistique, ainsi que dans certains secteurs à haute valeur ajoutée, comme les médicaments.

– Les pays d'Europe du Nord (2,2 % des emplois) sont plus attractifs pour les activités tertiaires supérieures, les activités manufacturières à haute valeur ajoutée (biotechnologies, etc.) ainsi que sur certains de leurs points forts traditionnels (travail des métaux, etc.).

– Enfin, la France réalise de bonnes performances sur l'ensemble des activités tertiaires, ainsi que sur les IAA et quelques secteurs industriels à moyenne et haute technologie, comme les machines, les médicaments, le matériel aéronautique.

Tableau 18

Répartition des emplois créés par secteurs selon la région de destination 2002-2005 (%)

Secteur	Destination	Autres Est	Centre -est	Est	Ben.	Eur. Nord	Eur. Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Ouest	Total
Agro-alim., agric.		2,8	2,2	2,4	4,6	3,8	6,4	5,1	3,9	4,5	4,8	3,5
Amblt, éqt foyer		6,6	2,9	4,2	1,6	0,0	0,9	2,9	0,4	2,9	1,5	3,0
Biotechnologies		0,0	0,0	0,0	0,0	3,9	0,2	0,2	3,5	1,1	1,5	0,6
Chimie, plasturgie		2,2	1,8	1,9	3,2	3,4	5,4	3,5	1,4	5,5	3,6	2,7
Comp. élect.		0,9	3,8	2,8	0,4	2,1	2,8	3,3	2,3	5,4	2,9	2,9
Automobile		46,2	38,8	41,4	12,4	23,3	21,9	14,0	8,8	21,3	15,9	30,2
Électronique G.P.		3,6	11,9	9,0	1,5	1,2	1,3	0,9	0,7	1,0	1,0	5,5
Énergie, aut. serv. conc.		0,8	0,3	0,5	0,3	0,2	2,6	1,0	0,9	0,3	1,1	0,7
Éqpts él., électron., inform.		6,0	10,0	8,6	5,1	8,1	6,3	8,9	11,0	7,6	8,3	8,5
Mach., Équipts méc.		4,8	4,4	4,6	3,1	2,7	5,1	5,6	1,7	2,4	3,4	4,1
Aut. mat. transport		0,2	1,8	1,2	0,0	0,3	10,9	4,2	2,1	9,4	5,5	3,1
Médicaments, cosm.		1,2	2,5	2,0	16,9	6,5	4,1	6,2	7,3	9,7	7,7	4,5
Métaux, travail métx		3,7	2,8	3,1	4,5	12,4	1,8	2,5	1,2	1,3	2,4	2,8
Textile, habillement		10,8	2,6	5,5	0,1	0,0	0,1	1,2	0,1	0,8	0,4	3,3
Aut. ind. base		6,3	3,9	4,7	2,5	1,4	4,9	3,6	5,2	4,9	4,4	4,6
Total Manufacturier		96,0	89,6	91,9	56,2	69,3	74,8	63,1	50,5	78,2	64,4	79,9
Aut. serv. com., fin.		1,6	1,5	1,5	7,0	5,7	6,7	11,7	15,9	5,3	9,9	5,2
Aut. serv. entrepr.		0,3	2,5	1,7	7,2	12,1	9,3	8,2	16,4	3,6	10,1	5,4
Log., presta. Inf.		0,9	3,9	2,8	5,6	2,4	3,7	7,8	11,6	3,4	6,7	4,5
Op. télécoms, Internet		0,4	1,3	1,0	1,3	3,2	3,0	2,2	0,9	2,7	2,1	1,5
Transport, stockage		0,8	1,2	1,1	22,7	7,2	2,6	7,0	4,6	6,9	6,8	3,6
Total Services		4,0	10,4	8,1	43,8	30,7	25,2	36,9	49,5	21,8	35,6	20,1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

En conclusion, l'exploitation des observatoires AFII permet de mettre en lumière l'ampleur du mouvement de restructuration géographique actuellement mis en œuvre par les firmes multinationales sur le continent européen. Celui-ci se traduit par une localisation privilégiée des grands sites de production manufacturiers à très forte intensité de main-d'œuvre dans les pays de l'Est à bas coûts salariaux. L'ouest du continent, pour sa part, accueille toujours la majorité des projets liés aux fonctions tertiaires et aux industries de hautes technologies. Il s'agit de projets de taille unitaire nettement plus faible que pour ceux s'orientant vers les pays de l'Est, mais avec un contenu moyen en emplois qualifiés plus élevé.

Chapitre 2

Analyse par secteurs : diversité des logiques de localisation

Les projets d'investissements internationaux *greenfields* peuvent se répartir en deux catégories selon qu'ils donnent ou non lieu à une compétition entre territoires d'accueil pour leur localisation. Par exemple, les projets de réseaux de banque de détail sont par nature destinés à alimenter le marché local et ne donnent pas lieu à la production de services exportables. Ils appartiennent donc à la seconde catégorie, que nous appellerons « projets non mobiles ». Par contre, un projet d'usine d'assemblage automobile peut être localisé sur différents sites d'accueil potentiels, ouvrant de ce fait la possibilité d'une mise en compétition de ceux-ci. Ce type d'investissement peut être qualifié de « mobile », et même de « internationalement mobiles » si les sites mis en compétition sont situés dans des pays différents du pays d'origine de la firme investisseuse. Les analyses de ce chapitre portent exclusivement sur cette catégorie de projets.

Au sein de celle-ci, l'analyse des données AFII fait apparaître une forte concentration des créations d'emplois dans quelques activités manufacturières (automobile, équipement électronique), avec toutefois un tassement progressif entre 2002 et 2005 au profit notamment des activités de services et des logiciels⁵.

Les firmes d'origine anglo-saxonne constituent des investisseurs importants dans la plupart des activités de services et de haute technologie, alors que les entreprises d'Europe continentale et d'Asie sont davantage représentées dans les secteurs de la production manufacturière de basse et moyenne technologie.

L'attractivité des pays de l'Est est forte pour les activités de production manufacturière à basse et moyenne valeur ajoutée par tête, tandis que l'Europe de l'Ouest continue d'accueillir la majeure partie des projets et des emplois dans les activités de hautes technologies et de services (îles britanniques notamment).

Après avoir décrit la structure globale des flux d'investissement par activité et les grandes tendances géographiques, on analysera en détail la situation des principaux secteurs concernés.

⁵ Certaines activités tertiaires donnent en effet lieu à la production de services « exportables ». Les projets internationaux dans ces activités sont donc comptabilisés par les observatoires de l'AFII.

Les grandes tendances : secteurs dominants, régions d'origine et d'accueil

Rôle dominant de l'automobile et du matériel électronique, poussée des services et des logiciels

L'analyse approfondie du tableau 19 conduit aux conclusions suivantes :

– La filière automobile constitue de très loin la première source d'investissement, avec 30,1 % des emplois créés, mais seulement 10,9 % des projets, l'écart entre les deux chiffres s'expliquant par la taille moyenne élevée des projets (grosses usines de production). Sa contribution aux créations d'emplois a cependant décliné entre 2002 et 2005.

– L'ensemble des biens d'équipements professionnels (matériel électrique et électronique, machines et équipements) représente 12,6 % des créations d'emplois, proportion relativement stable au cours de la période étudiée.

– Viennent ensuite les industries légères utilisant une main-d'œuvre abondante et dont les décisions de localisation sont très sensibles aux comparaisons de coûts salariaux, comme le textile-confection, l'électronique grand public et l'ameublement. Ces activités représentent 11,8 % des emplois créés et 6,3 % des projets. Leur proportion est également stable, mais avec un effondrement récent des créations d'emplois en textile-confection, compensé par une poussée des projets en électronique grand public.

– Les autres activités à haut niveau technologique (composants électroniques, aéronautique, médicaments, biotechnologies), représentent 11,1 % des créations d'emplois et 8,2 % des projets. La baisse récente des créations d'emplois en médicaments est compensée par une augmentation des composants électroniques.

– Les industries de base, caractérisées notamment par leur forte intensité capitalistique (métaux et travail des métaux, autres industries de base, chimie-plasturgie) représentent 10,1 % des créations d'emplois et 13,9 % des projets, avec un tassement des emplois créés en fin de période.

– Les autres activités de services aux entreprises et aux particuliers (services commerciaux et financiers, conseil, ingénierie, autres services aux entreprises, etc.) représentent 10,6 % des créations d'emplois et 14,9 % des projets, une proportion relativement stable au cours de la période.

– Les services de réseaux (transport, énergie, télécommunications et Internet) représentent 5,8 % des créations d'emplois et 9,8 % des projets, avec une forte progression depuis 2002.

– Les logiciels et prestations informatiques représentent 4,5 % des emplois et 16,0 % des projets, avec également une forte progression au cours de la période.

– Enfin, les industries agro-alimentaires représentent 3,5 % des emplois et 5,3 % des projets.

Importance des pays anglo-saxons dans les services, de l'Allemagne et de l'Asie dans la production manufacturière

La contribution des différents pays d'origine aux créations d'emplois est variable selon les secteurs. On peut notamment noter (cf. tableau 19) :

– Une contribution particulièrement forte des investisseurs germaniques dans le **secteur automobile** (35,7 % des emplois créés), loin devant les nord-américains (17,7 %), les japonais (17,6 %) et les français (12,6 %).

– Le rôle par contre très important des Nord-américains dans les **équipements électroniques** (36,2 % des emplois créés), devant les firmes asiatiques hors Japon (23,2 %) et germaniques (17,3 %).

– Le rôle dominant des Américains et la forte présence des investisseurs britanniques dans l'ensemble des **activités de services** et surtout dans les **logiciels** où les firmes nord-américaines sont à elles seules à l'origine de 57,4 % des emplois créés, les germaniques arrivant très loin derrière avec 14 %.

Tableau 19

Répartition des emplois créés par régions d'origine selon les secteurs 2002-2005 (%)

Secteur	Origine	Am. Nord	Aut. Asie	Japon	Oc.	Asie	Autres	Ben.	Eur. Est	Eur. Nord	Eur. Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Europe	Total
Agro-alim., agric.		18,9	1,9	1,1	0,1	3,1	3,6	16,2	3,5	8,2	7,4	11,4	12,7	15,0	74,4	100,0
Ameubit, éqpt. foyer		20,0	3,4	0,0	0,4	3,8	1,3	12,2	5,0	25,8	12,4	1,4	0,1	18,2	75,0	100,0
Biotechnologies		96,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,7	0,7	0,0	3,7	100,0
Chimie, plasturgie		29,3	3,9	6,4	0,0	10,3	4,9	4,4	0,5	9,4	7,1	4,5	9,1	20,6	55,6	100,0
Composants électr.		46,1	14,8	2,6	1,2	18,5	0,0	9,4	0,3	2,4	0,0	2,1	2,3	18,8	35,3	100,0
Automobile		17,7	4,8	17,6	0,1	22,5	0,5	1,3	0,0	2,7	5,8	12,6	1,2	35,7	59,3	100,0
Électronique G.P.		5,7	48,4	5,6	0,0	54,0	2,6	4,6	0,0	13,2	11,4	4,9	0,1	3,6	37,8	100,0
Énergie, serv. conc.		22,4	2,0	0,0	1,0	3,1	1,5	1,4	0,0	3,7	22,5	4,5	1,1	39,8	73,0	100,0
Éqpts él., électron., inf.		36,3	23,2	5,8	0,3	29,2	1,5	1,3	0,4	7,4	0,8	3,0	2,8	17,3	32,9	100,0
Mach., éqpt. méc.		15,8	0,8	14,6	0,0	15,4	2,1	2,5	0,0	14,7	7,3	1,6	3,7	37,0	66,7	100,0
Aut. mat. transport		8,7	7,4	0,2	0,0	7,6	3,2	0,9	1,2	0,0	2,3	62,2	2,3	11,7	80,5	100,0
Médicaments, cosm.		41,5	0,4	1,0	0,0	1,4	2,7	1,4	0,2	7,7	2,5	7,0	18,6	17,0	54,4	100,0
Métaux, travail métx		30,6	2,1	9,3	0,2	11,6	4,4	6,3	0,3	4,3	12,7	10,9	3,5	15,3	53,4	100,0
Textile, habillement		5,0	0,0	0,2	0,0	0,2	22,6	2,9	2,1	6,0	15,2	8,8	10,2	27,0	72,2	100,0
Aut. ind. base		12,6	0,2	1,5	0,1	1,8	5,2	2,9	3,2	11,1	19,7	2,6	7,4	33,6	80,4	100,0
Total manufacturier		21,6	8,9	9,3	0,1	18,3	2,7	3,3	0,8	6,7	7,1	10,0	4,0	25,5	57,4	100,0
Aut. serv. com, fin.		45,0	2,0	0,0	0,7	2,7	0,1	4,1	0,0	1,8	0,5	8,9	15,7	21,1	52,2	100,0
Aut. serv. entr.		46,6	3,5	0,6	0,0	4,1	0,6	7,4	0,1	8,1	0,4	15,1	8,7	8,9	48,7	100,0
Log., prest. inf.		57,4	13,0	0,8	0,1	14,0	0,4	2,8	1,1	1,1	0,4	4,2	4,5	14,0	28,2	100,0
Op. télécoms, internet		5,8	9,7	0,0	0,0	9,7	0,0	5,3	0,1	3,6	13,3	1,4	30,4	30,4	84,6	100,0
Transport, stock.		16,5	1,2	1,0	1,7	4,0	0,7	15,5	1,1	4,1	3,4	6,7	28,8	19,2	78,8	100,0
Total services		40,3	5,3	0,5	0,5	6,3	0,4	6,8	0,5	3,9	1,9	8,6	14,7	16,6	53,0	100,0
Total		25,3	8,2	7,5	0,2	15,9	2,2	4,0	0,7	6,1	6,1	9,7	6,1	23,7	56,5	100,0

Source : AFII.

– Le rôle également dominant des Américains, suivis des Allemands, dans plusieurs **activités manufacturières de haute technologie**, comme les médicaments (où les investisseurs britanniques sont également très présents), les composants électroniques, la chimie-biotechnologies, la métallurgie et les composants électroniques.

– D’autres configurations résultent directement des spécialisations sectorielles des pays d’origine, comme la forte contribution de la France dans les créations d’emploi en **aéronautique**, des pays scandinaves dans **l’ameublement**, de l’Europe du Sud dans le **textile-habillement**, des autres pays asiatiques dans **l’électronique grand public**, des pays germaniques dans **les machines et équipements mécaniques**, ou encore du Benelux et des îles britanniques dans **les activités de transport**.

L’analyse des données en termes de projets (non reproduites dans ce rapport) confirme pour l’essentiel les conclusions précédentes.

Le rôle significatif des fonctions d’appui tertiaire, y compris dans le secteur manufacturier

La répartition des investissements par type de fonction est variable selon les secteurs d’activité. L’analyse des tableaux 20 et 21 fait à cet égard apparaître les éléments suivants, reflétant d’ailleurs un certain nombre d’évidences intuitives (cf. également chapitre 3) :

– La quasi-totalité des projets dans le secteur tertiaire est liée à des fonctions de services ; à l’inverse, dans le secteur manufacturier, plus de la moitié des projets (60,2 %) sont liés à des fonctions de production.

– La domination des emplois de production est écrasante dans l’ensemble des activités manufacturières (automobile, machines, travail des métaux, autres industries de base notamment). On observe cependant une contribution non négligeable des activités de distribution-logistique dans les industries de consommation (IAA, ameublement, habillement, etc.) et des centres de R&D dans certaines activités à haute valeur ajoutée (chimie/biotechnologies, médicaments, composants électroniques, logiciels).

Tableau 20

Répartition des emplois créés par fonctions selon les secteurs 2002-2005 (%)

	Total services	Bureau Comm.	Centre de R&D	Centres d'appel	Logistique	Prest. de serv.	Serv. Adm. QG	Total Prod.	Act. prod.	Traitt déchets	Total
Manufacturier	11,6	0,5	3,6	0,8	2,6	1,0	3,0	88,4	88,3	0,1	100,0
Agro-alimentaire	19,7	0,7	3,5	2,5	4,8	0,5	7,8	80,3	80,3	0,0	100,0
Ameub. éqt foyer.	17,2	0,3	0,3	0,2	13,6	0,6	2,3	82,8	82,8	0,0	100,0
Biotechnologies	21,2	0,5	14,4	0,0	0,0	2,2	4,0	78,8	78,8	0,0	100,0
Chimie, plasturgie	14,2	0,3	4,1	2,5	0,7	0,3	6,3	85,8	85,6	0,2	100,0
Composants élect.	9,4	0,5	7,6	0,2	0,4	0,3	0,4	90,6	90,6	0,0	100,0
Automobiles	6,4	0,1	2,7	0,0	2,0	0,2	1,4	93,6	93,5	0,0	100,0
Électronique GP	6,7	0,4	1,1	0,3	0,9	1,8	2,1	93,3	93,3	0,0	100,0
Énergie, serv. conc.	30,0	4,2	0,0	8,1	1,5	5,7	10,5	70,0	64,1	5,8	100,0
Éqpts électri/électron.	28,4	2,2	6,9	4,7	3,4	5,0	6,2	71,6	71,6	0,0	100,0
Mach., mécanique	7,2	1,3	1,4	0,3	1,7	0,6	2,0	92,8	92,8	0,0	100,0
Autres mat. transpt	7,4	0,0	4,6	0,0	0,8	1,7	0,2	92,6	92,3	0,3	100,0
Métaux, trav. métaux,	2,9	0,1	0,6	0,3	1,8	0,0	0,2	97,1	97,1	0,0	100,0
Textile, habillement	8,0	0,1	0,2	0,0	5,7	0,0	1,9	92,0	91,9	0,1	100,0
Médicaments, cosm.	30,5	0,7	14,5	0,0	3,5	0,4	11,4	69,5	69,5	0,0	100,0
Aut. Ind. base	2,0	0,2	0,2	0,0	1,0	0,0	0,6	98,0	97,7	0,3	100,0
Services	98,6	3,5	4,8	24,9	25,1	28,3	12,0	1,4	1,3	0,0	100,0
Logiciels, prest. inf.	99,8	4,4	20,8	17,1	0,1	42,6	14,9	0,2	0,2	0,0	100,0
Serv. op. aux entrepr.	99,2	2,0	0,5	36,3	9,9	41,1	9,4	0,8	0,8	0,0	100,0
Op. téléc., Internet	100,0	2,6	1,2	44,4	0,0	21,6	30,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Autres serv. com., fin.	99,9	5,8	0,1	28,9	33,6	20,7	10,8	0,1	0,0	0,1	100,0
Transport, BTP	93,9	1,7	0,0	3,6	76,8	5,0	6,8	6,1	6,1	0,0	100,0
Total	29,4	1,1	3,9	5,8	7,2	6,6	4,8	70,6	70,5	0,1	100,0

Source : AFII.

– La part des projets en centres de R&D croît avec l'intensité en technologie des activités concernées, dépassant par exemple 10 % des créations d'emplois dans les logiciels, les biotechnologies, les médicaments.

– On observe également des spécificités fonctionnelles directement liées à l'activité du secteur concerné : importance de la fonction logistique pour les secteurs du transport et de la distribution, des centres d'appel et des services à distance pour les opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès Internet, etc.

Les données en termes de projets confirment dans l'ensemble les analyses précédentes, avec toutefois une part globalement plus importante des fonctions tertiaires (bureaux commerciaux notamment) dans tous les secteurs.

Tableau 21

Répartition des projets par fonctions selon les secteurs 2002-2005 (%)

	Total services	Bureau Comm.	Centre De R&D	Centres d'appel	Logistique	Prest. de serv.	Serv. adm. QG	Total prod.	Act. Prod.	Traitt déchets	Total
Manufacturier	39,8	18,5	6,5	0,6	5,0	2,6	6,7	59,5	60,2	0,7	100,0
Agro-alimentaire	31,3	13,2	3,2	0,8	7,2	0,6	6,4	68,5	68,7	0,2	100,0
Ameub. éqpt foy.	48,1	24,3	1,0	0,5	12,6	1,5	8,3	51,9	51,9	0,0	100,0
Biotechnologies	72,8	17,3	30,9	0,0	1,2	6,2	17,3	27,2	27,2	0,0	100,0
Chimie, plast.	26,9	11,0	4,4	0,5	4,4	0,7	5,9	72,2	73,1	0,9	100,0
Comp. électr.	53,6	22,3	25,3	0,6	1,2	1,2	3,0	46,4	46,4	0,0	100,0
Automobile	24,7	7,0	6,5	0,2	4,9	1,6	4,6	75,2	75,3	0,1	100,0
Électr. GP	45,9	22,0	5,0	2,3	6,0	2,3	8,3	53,2	54,1	0,9	100,0
Énerg., serv. conc.	37,9	24,7	0,9	0,4	2,2	4,0	5,7	51,1	62,1	11,0	100,0
Éqpts électr.,	69,3	36,4	9,6	1,6	3,8	6,8	11,1	30,6	30,7	0,1	100,0
Mach., méca.	40,9	23,8	2,7	0,2	4,4	3,1	6,7	59,1	59,1	0,0	100,0
Autres mat. Trspt	45,7	14,0	10,1	0,0	5,4	10,9	5,4	53,5	54,3	0,8	100,0
Métaux, trav. Métx	23,8	14,1	1,1	0,4	5,2	0,7	2,2	75,8	76,2	0,4	100,0
Textile, habilt	44,2	22,6	1,0	0,0	12,1	0,5	8,0	55,3	55,8	0,5	100,0
Aut. ind. base	19,2	11,2	0,9	0,0	5,4	0,5	1,2	80,1	80,8	0,7	100,0
Médec., cosm.	50,7	19,0	16,5	0,0	3,0	1,1	11,0	49,3	49,3	0,0	100,0
Services	99,6	52,1	3,6	4,9	11,7	18,1	9,1	0,4	0,4	0,1	100,0
Logiciels, prest. Inf.	99,9	65,2	7,1	2,1	0,1	14,1	11,4	0,1	NS	0,0	100,0
Serv. aux entrepr.	99,5	51,3	1,4	8,2	2,3	29,5	6,9	0,5	0,5	0,0	100,0
Autres services	99,5	48,1	0,5	6,9	17,1	17,3	9,7	0,2	0,5	0,3	100,0
Op. tél., Internet	100,0	42,1	8,3	20,3	0,0	15,0	14,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Transport, BTP	98,6	25,9	0,0	1,9	51,9	14,2	4,7	1,4	1,4	0,0	100,0
Total	62,8	31,5	5,4	2,2	7,6	8,6	7,6	36,7	37,2	0,4	100,0

Source : AFIL.

La production manufacturière se localise à l'Est, les services et la haute technologie à l'Ouest

On note une forte spécialisation sectorielle des différentes régions d'accueil (tableau 22). Celle-ci s'explique par la diversité de leurs caractéristiques économiques, plus ou moins bien adaptées, selon les activités, aux critères de localisation des firmes.

De manière très stylisée, on peut regrouper ces critères en trois catégories⁶ : 1) les coûts de production (coûts salariaux notamment) ; 2) la proximité au marché ; et 3) l'accès à des ressources rares (matières premières, main-d'œuvre qualifiée, etc.). Les pays de l'Est jouissent d'un avantage majeur en matière de coûts salariaux ; concernant la proximité au marché, les pays d'Europe de l'Ouest tirent parti de la taille de leur économie, tandis que ceux de l'Est bénéficient d'un taux de croissance élevé ; enfin, les pays d'Europe de l'Ouest jouissent encore d'un

⁶ L'analyse suivante est essentiellement focalisée sur la fonction « production ».

avantage important en matière de ressources rares (main-d'œuvre qualifiée), même si la République tchèque et la Hongrie ont déjà amorcé un mouvement de rattrapage. Ces éléments permettent d'expliquer largement la diversité des configurations d'implantation géographique selon les secteurs :

– Les pays de l'Est à faibles coûts salariaux sont clairement spécialisés sur les activités intensives en main-d'œuvre. On note en effet une concentration très marquée des industries légères (textile-confection, ameublement) dans les « autres pays de l'Est » (Roumanie, Bulgarie, etc.) et de l'électronique grand public en Pologne.

– Les pays du centre-est européen (Tchéquie, Hongrie notamment) qui bénéficient d'une main-d'œuvre à niveau de qualification moyen plus élevé et d'une infrastructure industrielle plus développée que les précédents, sont particulièrement attractifs pour les industries manufacturières à moyenne technologie (automobile, matériels électriques et électroniques). On notera également les parts de marché désormais non négligeables de la Hongrie et de la République tchèque pour des activités à haut niveau technologique comme les médicaments et les composants électroniques, ainsi que pour la R&D.

Tableau 22

Répartition des emplois créés par régions de destination selon les secteurs 2002-2005 (%)

Secteurs	Destination Autres est	Centre -est	Eur. Est	Ben.	Eur. Nord	Eur. Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Eur Ouest	Total
Agro-alim., agric.	16,3	23,1	39,3	5,5	2,4	18,0	10,6	14,0	10,2	60,7	100,0
Amblt, éqpt. Foyer	43,4	35,3	78,7	2,2	0,0	2,9	7,0	1,7	7,6	21,3	100,0
Biotechnologies	0,0	0,1	0,1	0,1	13,3	2,4	1,8	69,0	13,3	99,9	100,0
Chimie, plasturgie	16,4	24,1	40,5	4,9	2,8	19,6	9,4	6,7	16,1	59,5	100,0
Composants élect.	6,4	48,8	55,2	0,5	1,6	9,5	8,5	9,9	14,7	44,8	100,0
Automobile	30,3	46,8	77,1	1,7	1,7	7,0	3,4	3,6	5,5	22,9	100,0
Électronique G.P.	13,1	78,8	91,9	1,1	0,5	2,2	1,2	1,7	1,4	8,1	100,0
Énergie, serv. conc.	20,5	14,0	34,5	1,8	0,6	34,2	9,6	15,8	3,5	65,5	100,0
Éqpts él., électron., inf.	14,0	43,1	57,1	2,5	2,1	7,2	7,7	16,4	7,0	42,9	100,0
Mach., éqpt méç.	23,4	39,9	63,3	3,1	1,4	12,3	10,0	5,2	4,7	36,7	100,0
Aut. mat. transport	1,0	21,1	22,1	0,0	0,2	34,7	10,0	8,8	24,2	77,9	100,0
Médicaments, cosm.	5,3	20,0	25,4	15,4	3,2	8,8	10,0	20,4	17,0	74,6	100,0
Métaux, travail métx	26,0	36,2	62,2	6,5	9,5	6,3	6,4	5,4	3,6	37,8	100,0
Textile, habillement	65,4	29,3	94,6	0,2	0,0	0,3	2,8	0,3	1,9	5,4	100,0
Aut. ind base	27,4	30,8	58,2	2,2	0,7	10,4	5,7	14,4	8,4	41,8	100,0
Total Manufacturier	23,9	41,0	64,8	2,9	1,9	9,1	5,7	8,0	7,7	35,2	100,0
Aut. serv. com, fin.	6,1	10,4	16,5	5,5	2,4	12,5	16,4	38,7	8,0	83,5	100,0
Aut. serv. entr.	1,1	17,0	18,0	5,5	4,9	16,8	11,2	38,4	5,2	82,0	100,0
Log., prest. Inf.	4,0	31,2	35,2	5,0	1,2	7,9	12,5	32,2	6,0	64,8	100,0
Op. télécoms, nternet	5,6	33,5	39,1	3,6	4,8	19,7	10,7	8,0	14,1	60,9	100,0
Transport, stock.	4,6	12,4	17,0	25,9	4,4	7,0	14,3	16,3	15,1	83,0	100,0
Total Services	4,0	18,9	22,8	8,9	3,3	12,2	13,3	30,9	8,5	77,2	100,0
Total	19,9	36,5	56,4	4,1	2,2	9,7	7,3	12,6	7,8	43,6	100,0

Source : AFII.

– Quant aux pays d'Europe de l'Ouest, ils sont davantage spécialisés sur les activités à haute technologie et le tertiaire supérieur (médicaments, construction aéronautique, biotechnologies, composants électroniques), pour lesquels ils offrent des ressources de haute qualité (main-d'œuvre, pôles d'excellence scientifique), ainsi que dans des productions nécessitant des investissements importants en capital (chimie, autres industries de base) et/ou une certaine proximité au marché (IAA, services aux entreprises, services commerciaux et financiers, transport, etc.).

Les pays d'Europe du Nord réalisent notamment de bonnes performances en médicaments, biotechnologies et métallurgie ; les îles britanniques en IAA, médicaments/biotechnologies, équipements électriques et électroniques et, d'une manière générale, sur les services ; les pays germaniques, en biotechnologies, médicaments, matériels aéronautique, chimie, composants électroniques et machines ; le Benelux en chimie et médicaments ; enfin, ceux d'Europe du Sud, en agroalimentaire, chimie et matériels aéronautiques (filiale Airbus) ⁷.

Tableau 23

Taille des projets par secteur et région de destination 2002-2005

Secteur	Destination	Autres pays de l'Est	Centre-est	Est	Benelux	Europe du nord	Europe du sud	Îles brit.	Pays germ.	Ouest	Total
Agro-alimentaire, agric.		170,4	189,4	181,0	73,8	54,5	197,0	107,2	81,2	85,6	108,0
Ameubl, éqpt foyer		345,8	251,3	295,8	144,7	NS	143,8	42,1	125,9	94,4	203,4
Biotechnologies		NS	5,0	5,0	5,0	80,4	50,0	208,1	187,3	136,1	132,0
Chimie, plasturgie		132,0	94,9	107,1	54,4	49,1	102,1	49,8	114,1	70,9	82,1
Composants électron.		136,1	547,9	405,4	50,0	152,5	606,7	111,6	175,6	144,8	224,5
Automobile		548,5	358,8	415,3	88,9	336,7	190,7	183,2	201,4	159,8	303,9
Électronique G.P.		320,3	526,6	482,4	67,5	58,3	136,3	104,3	86,0	90,8	356,9
Énergie, services concédés		335,0	230,0	282,5	45,0	30,0	120,1	86,2	56,7	82,5	109,2
Équips électriques, électron., inf.		197,0	328,0	282,0	76,7	56,1	140,1	118,1	98,9	91,7	149,2
Mach., éqpt méca.		218,2	170,9	185,8	83,1	96,3	207,1	59,0	66,8	82,6	127,4
Autres mat. transport		200,0	267,4	263,4	NS	50,0	542,4	197,8	491,0	329,7	312,4
Médicaments, cosm.		227,4	271,2	260,7	286,3	78,8	113,7	141,2	158,5	132,5	151,4
Aut. ind. de base		184,7	163,9	173,1	67,0	40,0	102,1	155,7	126,8	91,8	126,3
Métaux, trav. des métaux		212,1	170,0	185,3	174,7	255,7	118,7	100,4	67,8	99,8	140,0
Textile, habillement		346,9	289,3	326,8	40,0	NS	60,0	35,0	44,8	45,1	244,5
Manufacturier		322,2	296,6	305,5	103,8	107,8	171,4	123,4	140,8	113,8	191,8
Autres services, com. fin.		522,5	238,0	297,9	118,4	92,0	195,7	207,5	161,6	148,7	162,1
Aut. serv. entrepr.		47,3	232,6	189,0	115,0	97,2	206,2	169,0	64,0	114,5	123,3
Logiciel, prest. inform.		70,3	234,2	185,3	107,9	21,9	94,4	100,8	48,3	73,1	92,9
Op. télécoms, Internet		183,3	467,9	382,5	88,3	52,2	386,0	111,3	230,0	138,5	184,6
Transport, stockage		77,4	173,6	130,2	237,2	174,0	87,2	154,8	94,6	119,6	121,2
Tertiaire		115,2	240,1	202,0	154,3	76,6	162,3	151,2	89,5	111,8	124,5
Total		300,5	289,5	293,3	121,2	95,8	169,0	135,7	125,1	113,1	173,0

Source : AFIL.

⁷ L'essentiel des projets aéronautiques, suivant en cela largement la localisation des sites de production d'Airbus, sont localisés dans 4 régions : l'Europe du Sud, la France, les îles britanniques et l'Allemagne.

On notera enfin que les projets à destination des pays de l'Est ont une taille moyenne en emplois supérieure à ceux s'orientant vers l'ouest du continent, y compris à l'intérieur du même secteur : cette région est donc structurellement attrayante pour les projets intensifs en main-d'œuvre (tableau 23).

Analyses détaillées par secteur

Compte tenu du nombre élevé de secteurs retenus dans la nomenclature des observatoires, on a cherché à regrouper ceux-ci en ensembles relativement homogènes du point de vue des critères de localisation : industries légères, industries de base, industrie de haute technologie, biens d'équipement professionnels, etc. Par contre, on a étudié isolément le secteur automobile, qui représente à lui seul près du tiers des créations d'emplois recensées.

Ces regroupements permettent la mise en évidence de plusieurs logiques de localisation très distinctes : par les coûts de main-d'œuvre (automobile, industries légères, etc.), par l'accès au marché (agro-alimentaire, en partie industries de base et services), par les ressources locales (services et notamment logiciels, industries à haute technologie).

L'automobile

Le secteur automobile représente un chiffre d'affaires mondial de l'ordre de 1000 milliards d'euros. Avec un peu moins de 20 millions de véhicules produits, l'Europe réalise environ 30 % de la production mondiale. On peut distinguer, au sein de la filière, le secteur de l'assemblage automobile, très concentré, et celui des équipementiers où coexistent de très grands intégrateurs et des fournisseurs et sous-traitants spécialisés de tailles très diverses. Le dynamisme des marchés émergents et les faibles coûts locaux de production constituent de puissantes incitations à l'augmentation des capacités dans ces zones, tandis que les industries des pays développés traversent une phase d'intense restructuration (modernisation, rationalisation, concentration).

Sur le « marché » européen de l'investissement, le secteur automobile représente à lui seul 30,1 % des emplois créés et 10,9 % des projets d'investissements recensés. L'écart important entre ces deux données provient de la nature de ces projets, où l'on trouve un pourcentage important de très gros sites de production manufacturiers. D'où une taille unitaire en emplois (303,9) très supérieure à la moyenne de l'échantillon.

Le fait dominant de ces dernières années a été la montée en puissance des pays de l'Est dans l'accueil des projets de production (encadré 4). Entre 2002 et 2005, les Pecos de première génération (Hongrie, République tchèque, Pologne) ont en effet représenté, à eux seuls, 46,8 % du total des créations d'emplois. Mais, tandis que leurs coûts salariaux augmentent et que leurs capacités d'accueil seaturent, ils sont aujourd'hui talonnés par les autres pays de l'Est (Slovaquie, Roumanie, etc.) qui ont attiré au cours de la même période 30,3 % des créations d'emplois. À l'opposé, les créations d'emplois ont été très modestes dans les pays de l'ouest européen (moins de 23 % du total), et concentrées (hors quelques projets de production significatifs en Espagne et Suède) sur des activités de soutien tertiaire et de petits sites de fabrication spécialisés. Ces différences dans la nature des projets expliquent des tailles unitaires très inférieures à l'ouest du continent (tableau 23).

Les flux d'investissements dans les pays de l'Est ont eux-mêmes deux sources principales : d'une part, et majoritairement, des producteurs européens (essentiellement allemands mais également français), qui délocalisent leurs activités de main-d'œuvre pour tirer profit des bas coûts salariaux et, dans une moindre mesure, accéder au marché ; d'autre part, des constructeurs extra-européens (japonais et américains essentiellement), qui développent leurs bases de production dans les pays de l'Est afin d'alimenter à partir de là l'ensemble du marché européen.

Tableau 24

Principaux projets dans le secteur automobile 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2003	Yazaki	4600	Japon	Roumanie	Création	Production
2003	PSA Peugeot Citroën	3500	France	Slovaquie	Création	Production
2002	Leoni	3000	Allem.	Roumanie	Création	Production
2003	Volkswagen	3000	Allem.	Pologne	Extension	Production
2003	INA-Schaeffler	3000	Allem.	Roumanie	Création	Production
2005	Yazaki	3000	Japon	Bulgarie	Création	Production
2002	Peugeot ; Toyota	2500	France	Rép. Tch.	Création	Production
2002	Siemens VDO	2500	Allem.	Rép. Tch.	Création	Production
2004	Hyundai ; Kia	2400	Cor. du S.	Slovaquie	Création	Production
2004	Montupet	2150	France	Roumanie	Création	Production
2002	Delphi	2000	États-Unis	Rép. tch.	Création	Production
2004	Ford Motor ; Volvo Cars	2000	États-Unis	Suède	Extension	Production
2005	Volkswagen	2000	Allem.	Rép. tch.	Extension	Production
2005	Kromberg & Schubert GmbH & Co. Kabel-Automobiltechnik	2000	Allem.	Roumanie	Création	Production
2002	Škoda Auto Deutschland	1800	Allem.	Rép. tch.	Création	Production
2005	PSA Peugeot Citroën	1800	France	Slovaquie	Extension	Production
2002	Bosch	1700	Allem.	Pologne	Création	Production
2005	ACE Automotive Group	1600	Espagne	Roumanie	Création	Production
2002	Bosch	1550	Allem.	Hongrie	Extension	Production
2002	Volkswagen	1500	Allem.	Pologne	Création	Logistique
2003	Bosch	1500	Allem.	Hongrie	Création	Production
2003	Leoni	1500	Allem.	Slovaquie	Création	Production
2004	First Automotive Works	1500	Chine	Grèce	Création	Production
2005	Hankook Tire	1500	Cor. du S.	Hongrie	Création	Production
2002	Bosch Diesel	1485	Allem.	Rép. tch.	Extension	Production
2002	Toyoo Motor	1400	Japon	Pologne	Création	Production
2002	Robert Bosch	1200	Allem.	Hongrie	Extension	Production
2002	Sumitomo Electric	1100	Japon	Roumanie	Création	Production
2005	Kiekert	1100	Allem.	Rép. tch.	Création	Production
2003	INA-Schaeffler	3000	Allem.	Roumanie	Création	Production

Source : AFIL.

Équipements électriques et électroniques, machines et équipements mécaniques

Ces activités représentent 12,6 % des créations d'emplois et 12,8 % des projets recensés, dont environ les deux tiers pour les seuls équipements électriques et électroniques (EEE). Les créations d'emplois ont connu une légère baisse en 2005, imputable au secteur des EEE.

Les principaux investisseurs dans les EEE sont les firmes américaines (36,3 %), suivies par les entreprises asiatiques (hors Japon) et germaniques. Ces trois groupes

sont à l'origine de plus des trois quarts des emplois créés dans ce secteur. Dans les machines, les firmes allemandes viennent largement en tête du classement (37 % des emplois créés) suivies, d'assez loin, par les américaines, les japonaises et les scandinaves (plus de 80 % des emplois créés au total).

Encadré 5

● Automobile allemande : cap à l'Est ?

1100 emplois créés par l'équipementier Kierkert à Praeluc en République tchèque, 150 par Bruss Dichtungstechnik à Mragowo, en Pologne... Le mouvement de délocalisation de l'industrie automobile allemande vers les Pecos, entamé il y a maintenant plus de 10 ans, se poursuit en 2005. Avec pour résultat l'émergence, dans ces pays, de puissants pôles de production automobile à capitaux germaniques : près de 800 000 véhicules produits dans la région en 2004 par le seul groupe Volkswagen, dont 450 000 en République tchèque (à travers sa filiale Skoda), 225 000 en Slovaquie, 50 000 en Pologne, 40 000 en Hongrie (marque Audi)... Sans compter 2 millions de moteurs, en partie intégrés sur les véhicules locaux, en partie réexportés vers les usines de montage allemandes.

La stratégie sous-jacente ? Bien sûr, s'implanter sur des marchés en expansion. Mais surtout réduire des coûts. Comme l'analyse René Lassere, directeur du Cirac (Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine) : « Beaucoup d'entreprises industrielles allemandes estiment impératif de délocaliser les segments de production à forte intensité de main-d'œuvre pour abaisser leurs coûts, en se concentrant sur ceux qui requièrent un haut niveau de qualification et d'innovation. »

Une évolution peut-être nécessaire, mais qui déstabilise aussi en profondeur le modèle socio-industriel allemand. Certes, l'intégration massive d'équipements fabriqués dans les Pecos a permis de doper la compétitivité-prix des véhicules assemblés outre-Rhin, contribuant au dynamisme des exportations. En dix ans, de 1993 à 2003, le taux d'exportation de l'industrie automobile allemande est ainsi passé de 50 % à 70 %, permettant ainsi à la production de continuer à progresser modérément en volume et même, plus modestement, en nombre de véhicules malgré l'atonie du marché intérieur. Et le solde commercial s'est fortement accru (plus de 60 milliards de dollars en 2003 contre moins de 40 en 1990), malgré la dégradation des échanges avec les pays de l'Est.

Mais du côté de l'emploi, les choses sont évidemment moins brillantes. Entre 1990 et 2003 ans, l'industrie automobile allemande a pratiquement perdu 10 % de ses effectifs, passant de 850 000 à moins de 775 000 salariés. Encore les industriels, soucieux de ménager le fameux système de la cogestion, ont-ils cherché à éviter la « casse sociale » dans leur pays. D'où des solutions qui ont longtemps fait figure de modèle, comme la fameuse semaine de quatre jours mise en place par Volkswagen.

Ces compromis sont cependant aujourd'hui remis en cause par le patronat allemand. Opel, filiale de General Motors, a ainsi rendu public en octobre 2004 un plan de

suppression de 10 000 emplois en Allemagne. À peu près à la même date, Daimler a annoncé son intention d'implanter une usine de montage en Russie. Et Volkswagen, hier vitrine sociale, devient aujourd'hui l'un des principaux acteurs de cette remise en cause. Victime en Europe d'une concurrence croissante des producteurs asiatiques sur les petits véhicules, le groupe a vu sa rentabilité chuter fortement au cours des 2 dernières années. Pour rétablir sa compétitivité, le constructeur est cette fois décidé à tailler dans ses coûts salariaux en Allemagne (- 30 % prévus d'ici 2011). En gelant les salaires des salariés actuels et en les indexant sur les résultats de l'entreprise. En réduisant les salaires des nouveaux embauchés. En comprimant les effectifs par des départs en pré-retraites. En accroissant la flexibilité des horaires et de temps de travail. Et, dans le même temps, la firme poursuit sa stratégie de délocalisation : le nouveau modèle Fox de petite voiture destinée au marché européen sera ainsi produit dans les usines brésiliennes du groupe.

Ces secteurs donnent lieu à deux types d'activités bien distinctes : d'une part, des activités à très forte valeur ajoutée, exigeant une main-d'œuvre très qualifiée et un environnement industriel de haute qualité (centres de R&D en EEE, production de machines ou équipements électroniques très spécialisés) ; d'autre part, des activités de montage très intensives en main-d'œuvre dont la localisation sera davantage dictée par les comparaisons de coûts salariaux. Si l'on tient compte également de la part non négligeable des projets liés aux fonctions d'appui tertiaire et commercial dans le secteur des EEE, on comprend que les flux de créations d'emplois dans ces activités se répartissent de manière plus équilibrée entre l'est et l'ouest de l'Europe que, par exemple, dans l'automobile ou les industries légères, où la logique de localisation par les coûts est dominante.

De fait, si les Pecos de première génération restent les principaux pays d'accueil des projets EEE (43,1 % des emplois créés), la part des pays de l'Ouest n'est cependant pas négligeable : 42,9 % des emplois créés, dont 16,4 % pour les seules îles britanniques. L'écart très marqué dans la taille des projets accueillis (plus de 3 fois supérieur à l'Est qu'à l'Ouest pour les EEE, et plus de deux fois pour les machines), vient renforcer l'idée d'une localisation sélective des projets : usines de montage intensives en main-d'œuvre à l'Est, sites de production spécialisés à haute valeur ajoutée, tertiaire d'appui et réseaux commerciaux dans les pays de l'Ouest.

Tableau 25

Principaux projets dans les secteurs des biens d'équipement professionnels 2002-2005

Secteur des équipements électriques et électroniques						
Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2003	Flextronics	2100	Singapour	Hongrie	Extension	Production
2004	Foxconn	1800	Taiwan	Rép. tch.	Création	Production
2003	Foxconn	1500	Taiwan	Rép. tch.	Extension	Production
2004	Elcoteq	1300	Finlande	Hongrie	Extension	Production
2002	Osram	1270	États-Unis	Rép. tch.	Création	Production
2005	Samsung Electronics)	1200	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2002	Hon Hai Group ; Foxconn	1000	Taiwan	Rép. tch.	Création	Production
2004	Sky Media ; Skytec Group	1000	Suisse	Slovaquie	Création	Production
2004	Enercon	1000	Allem.	Espagne	Création	Production
2004	Asustek Computer	1000	Taiwan	Rép. tch.	Création	Production
2004	Guidant Corporation	1000	États-Unis	Irlande	Extension	Production
Secteur des machines et équipements mécaniques						
Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2002	Kobe Steel ; Kobelco Construction Machinery ; CNH Global	1500	Japon	Italie	Création	Production
2005	INA-Schaeffler	1470	Allem.	Slovaquie	Extension	Production
2002	Poettinger	800	Autriche	Rép. tch.	Création	Production
2004	Daikin	800	Japon	Rép. tch.	Extension	Production
2004	INA-Schaeffler	800	Allem.	Slovaquie	Création	Production
2002	Black & Decker	600	États-Unis	Rép. tch.	Création	Production
2002	Groz-Beckert	500	Allem.	Bulgarie	Création	Production
2003	Daikin	500	Japon	Rép. tch.	Création	Production

Source : AFIL.

Les industries légères : ameublement, confection, électronique grand public

L'ensemble de ces trois secteurs représente 11,8 % des créations d'emploi et 6,3 % des projets. Il s'agit d'activités légères, assez peu intensives en capital, mais par contre fortement utilisatrices de main-d'œuvre non qualifiée pour la fonction de production, qui représente par ailleurs la plus grande partie des projets. D'où des projets de taille unitaire nettement supérieure à la moyenne. Après une année 2002 assez médiocre du fait notamment de la faiblesse des investissements en électronique grand public, le flux annuel des créations d'emplois s'est redressé à partir de 2003. Cette croissance s'est poursuivie en 2005, la chute des investissements en textile-confection étant compensée par une forte croissance des créations d'emplois en électronique grand public.

Les firmes investisseuses sont principalement originaires des pays germaniques (ameublement, habillement), des pays scandinaves (ameublement, électronique

grand public), d'Europe du Sud (ameublement, habillement, électronique grand public), des pays asiatiques hors Japon (électronique grand public), et dans une moindre mesure des îles britanniques (textile-habillement). Les firmes américaines sont par contre relativement peu présentes dans ces secteurs.

La localisation des activités de production étant largement liée au critère du coût de la main-d'œuvre, les pays est-européens accueillent la plus grande part des emplois créés, notamment les Pecos de première génération pour l'électronique grand public et les autres pays de l'Est pour le textile-confection et l'ameublement. Les projets orientés vers l'Europe de l'Ouest sont en général liés à des fonctions d'appui commercial et logistique et ont un contenu unitaire en emplois beaucoup plus faible. Il existe cependant un potentiel de développement sur certains segments à haut contenu en innovation comme les textiles techniques (cf. encadré 5)

Tableau 26

Principaux projets dans les industries légères 2002-2005

Secteur de l'électronique grand public						
Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2005	LG Electronics	3200	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2005	LG Electronics ; Royal Philips Electronics	3000	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2005	LG Electronics	2150	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2004	Samsung Electronics	1900	Cor. du S.	Slovaquie	Création	Production
2003	Foxconn ; Hon Hai	1600	Taiwan	Hongrie	Création	Production
2003	LG Electronics	1500	Cor. du S.	Pologne	Extension	Production
2004	Whirlpool Corp	1000	États-Unis	Pologne	Extension	Production
2005	Fagor Electrodomésticos	1000	Espagne	Pologne	Extension	Production
2005	Hutchinson	1000	France	Pologne	Extension	Production
2004	Indesit (ex – Merloni Elettrodomestici)	900	Italie	Pologne	Création	Production
2002	Electrolux	855	Suède	Pologne	Création	Production
2005	Ohsung Electronics Co	830	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2003	Philips	720	Pays-Bas	Hongrie	Extension	Production
2005	Elcoteq	700	Finlande	Hongrie	Extension	Production
2003	Electrolux	600	Suède	Hongrie	Création	Production
2004	Panasonic	550	Japon	Rép. tch.	Création	Production
2002	Samsung Corporation	530	Cor. du S.	Hongrie	Création	Production
2003	Embraco	500	Brésil	Slovaquie	Extension	Production
2003	Samsung	500	Cor. du S.	Hongrie	Extension	Production
2003	Royal Philips Electronics	500	Pays-Bas	Pologne	Création	Serv. adm., QG
2003	Samsung	500	Cor. du S.	Slovaquie	Création	Production
2004	Nokia	500	Finlande	Hongrie	Extension	Production
2005	Electrolux	500	Suède	Pologne	Création	Production
Secteur du textile-confection						
Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2002	Sandra Textile Mills	2500	Pakistan	Rép. tch.	Création	Production
2004	Millbro ; O'Neills ; Treximco	2000	Irlande	Roumanie	Création	Production
2002	Shoe Fashion Group	1400	Autriche	Slovaquie	Extension	Production

2002	Bacou-Dalloz	1300	France	Rép. tch.	Création	Production
2002	Aksu Iplik	1000	Turquie	Bulgarie	Création	Production
Secteur du textile-confection						
Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2003	Gabor	700	Allem.	Slovaquie	Extension	Production
2003	Miroglio	635	Italie	Bulgarie	Création	Production
2004	Europai Divat Szolgaltato	600	États-Unis	Hongrie	Création	Logistique
2002	Ecco	550	Danemark	Slovaquie	Extension	Production
2002	Sportalm	500	Autriche	Bulgarie	Création	Production
2002	Rieker	500	Allem.	Roumanie	Création	Production
2002	Boras Wafveri AB ; Kreenholm	500	Suède	Estonie	Extension	Production
2002	Jan Tekstil	500	Turquie	Bulgarie	Création	Production
2003	Geox	500	Italie	Roumanie	Extension	Production
Secteur de l'ameublement et de l'équipement du foyer						
Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2003	Concorde	1400	Belgique	Slovaquie	Création	Production
2004	Divani	1200	Danemark	Slovaquie	Création	Production
2004	Gillette	1150	États-Unis	Pologne	Création	Production
2002	Europol Meble	1000	Pologne	Pologne	Création	Production
2003	Steinhoff	1000	Allem.	Pologne	Création	Production
2005	Christie-Tyler	1000	États-Unis	Lituanie	Création	Production
2005	Ikea	700	Suède	Allem.	Création	Logistique
2005	Lego	510	Danemark	Rép. tch.	Extension	Production
2002	Head	500	Pays-Bas	Bulgarie	Création	Production
2004	Nicoletti	500	Italie	Bulgarie	Création	Production
2005	ADA Möbelfabrik	500	Autriche	Roumanie	Création	Production

Source : AFIL.

Encadré 6

● Les textiles techniques : Un créneau porteur pour les pays développés

Déstabilisée par la montée de la concurrence asiatique consécutive à la fin des accords multi-fibres, la filière textile-confection ouest-européenne dispose encore d'atouts importants dans certains segments à fort contenu technologique, comme les textiles techniques.

Ceux-ci se distinguent des fibres traditionnelles par leurs propriétés particulières en termes de résistance, de souplesse ou d'adaptabilité. Parmi les centaines d'applications recensées, citons par exemple : des filets de sécurité et de protection contre la grêle ; des bas de contention à usage médical ; des draps intégrant des microprocesseurs capables de détecter les anomalies physiologiques ; des vêtements dont les caractéristiques se modifient en fonction du temps pour protéger du froid, du soleil ou de la pluie ; des voiles de bateaux ; des fils à haute ténacité pour airbags : au total, le marché est estimé à 70 milliards de dollars, soit environ 20 % de l'ensemble des produits textiles. Avec une croissance rapide, sans être toutefois exceptionnelle :

+ 4 % annuels en tonnage (mais bien sûr beaucoup plus en valeur) entre 1995 et 2005 selon les estimations du cabinet David Rigby. Parmi les segments particulièrement dynamiques, on peut citer l'environnement, le sport, la santé, la construction, les géotextiles ; le principal domaine d'application restant toutefois le transport.

Cette révolution est initiée par différents acteurs : les fabricants de matériaux, qui ont conçu de nouveaux types de fibres (fibres de verre, de carbone, nouveaux types de plastiques) ; les entreprises de textiles qui ont reconverti leur savoir-faire traditionnel dans de nouvelles applications ; enfin, les firmes spécialisées (en vêtements de sport et en matériel médical notamment), qui ont développé des compétences propres et des produits nouveaux.

Le potentiel européen reste élevé : première zone de production et premier exportateur mondial de textiles techniques, avec 60 % des exportations mondiales en 2002, le continent jouit encore d'un solde extérieur confortable. Sa prééminence reste également forte dans le domaine stratégique des machines textiles. L'Allemagne est nettement en tête, réalisant à elle seule 23 % des exportations mondiales. Mais la France possède aussi un potentiel significatif. Son rang ? 2^e producteur et exportateur européen, avec 6 % du commerce mondial (au coude à coude, il est vrai, avec la Suisse et la Grande-Bretagne). 400 entreprises, principalement des PME, réalisent dans notre pays un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards d'euros dans les textiles techniques. Parmi elles, beaucoup de « fileurs » ou de « tisseurs », qui ont su se diversifier hors des matériaux traditionnels. Ils peuvent s'appuyer, en amont, sur une industrie des matériaux (verre et carbone notamment) compétitive. Nos régions d'excellence ? La Picardie, la Champagne-Ardennes, le Nord-Pas-de-Calais et surtout la région Rhône-Alpes où se concentrent autour de Lyon par moins 170 entreprises, parmi lesquelles on peut citer Gibaud, Freudenberg, Adidas-Salomon, CTMI, Carbone industries, Bertheas, Hexcel composites, Dickson, Porcher industrie, etc.

Mais les entreprises du secteur, affaiblies par la stagnation des marchés et la concurrence étrangère, n'ont pas toujours pu consentir l'effort de R&D et d'innovation nécessaire à la préservation de leur avance technologique. En amont, les positions européennes se sont détériorées dans le domaine des fibres chimiques, au profit notamment du Japon, tandis que l'Amérique du Nord renforçait sa maîtrise sur des techniques nouvelles comme la micro-encapsulation. Simultanément la croissance rapide du marché asiatique (qui est en train de supplanter l'Amérique du Nord à la première place, reléguant l'Europe à la troisième place avec environ le quart de la demande mondiale de textiles techniques) permettait aux industriels de la zone – et tout particulièrement les Chinois – de développer rapidement la filière, tout en rattrapant à grands pas leur retard technologique.

Si les textiles techniques offrent une opportunité réelle de redressement à l'industrie textile française, celle-ci ne se concrétisera qu'à travers un effort accru de modernisation et de structuration, en accroissant l'effort de formation et de R&D, en mutualisant une partie de celui-ci à travers un renforcement des réseaux d'entreprises, en renforçant les passerelles avec la recherche publique, en essayant aussi d'attirer aussi les industriels étrangers. À l'exemple de cette plate-forme laboratoire « textiles non tissés », mise en service le fin 2004 à Tourcoing, et première étape vers la création d'un grand Centre européen des textiles innovants.

Les industries à forte composante technologique (biotechnologies, médicaments et cosmétiques, autres matériels de transport, composants électroniques)

Ces quatre secteurs représentent au total 8,2 % des projets et 11,1 % des emplois créés, avec un flux globalement stable au cours de la période, le tassement des créations d'emplois dans les médicaments et les biotechnologies étant compensé par une progression dans les composants électroniques et le matériel aéronautique. La taille unitaire des projets est faible dans les secteurs des médicaments, des composants électroniques et des biotechnologies. Ceci est cohérent avec le fait qu'il s'agit d'activités à forte valeur ajoutée par tête employant des salariés très qualifiés en nombre réduit (ex : centres de R&D). Par contre, la taille unitaire des projets aéronautiques est très élevée (sites de production Airbus).

Ces secteurs sont dans l'ensemble caractérisés par un effort de R&D et d'innovation élevé, et par la forte technicité des activités de production qui requièrent de ce fait un environnement industriel de qualité et une main-d'œuvre très qualifiée (cf. encadré 6 et exemple des dermocosmétiques en encadré 7). De plus, l'aéronautique constitue une industrie de souveraineté difficilement délocalisable pour des raisons politiques.

Toutes ces raisons expliquent la part toujours très dominante des pays d'Europe de l'Ouest pour les créations d'emplois dans ces secteurs : 100 % pour les biotechnologies (dont 69 % dans les îles britanniques) ; 74,6 % pour les médicaments (Benelux, îles britanniques, Allemagne) ; 77,9 % pour les matériels de transport (filiale Airbus en Allemagne, Espagne, France). On notera toutefois des parts de marché non négligeables des Pecos de première génération dans les composants électroniques (48,8 % des emplois créés contre seulement 44,8 % pour les pays d'Europe de l'Ouest : Allemagne, France, etc.) et dans une moindre mesure dans les médicaments-cosmétiques (20 %).

Notons enfin que les écarts de taille unitaire des projets entre l'Est et l'Ouest sont nettement moins marqués que dans d'autres activités (moins de 1 à 2 dans les composants électroniques, et de 1 à 2 dans les médicaments, contre près de 1 à 3 en moyenne). Quant au secteur des autres matériels de transport (aéronautique), c'est le seul où la taille unitaire des projets en Europe de l'Ouest dépasse 500 emplois (sites de production Airbus). Il s'agit là d'un indice supplémentaire du rôle relativement faible du coût de la main-d'œuvre en tant que critère de localisation de ces activités.

Encadré 7

● Médicaments et NTIC : similitudes et différences des problématiques

L'industrie pharmaceutique représente un marché mondial de l'ordre de 500 milliards de dollars, en croissance rapide, avec une forte prépondérance des pays développés malgré la poussée de la demande dans les pays émergents. L'importance des coûts de R&D pousse à la concentration oligopolistique du secteur malgré l'existence de très nombreuses entreprises moyennes sur des produits de niche et l'apparition constante de nouvelles entreprises exploitant une innovation de produit.

L'industrie peut être divisée en trois segments : produits protégés par un brevet ou s'exerce une forte concurrence par l'innovation, produits génériques non protégés dont le développement déstabilise le mode de fonctionnement traditionnel de l'industrie pharmaceutique, produits grand public vendus sans ordonnance et dont la logique industrielle se rapproche de celle des produits de grande consommation (effort marketing, opposition entre produits de masse et produits de niche, etc.). D'une manière générale, la domination des firmes américaines sur le secteur, fondée notamment sur leur avance dans le domaine des biotechnologies, semble s'être renforcée au cours des années récentes, ce qui contribue à expliquer – à côté d'autres causes comme la recherche de l'accès au marché – l'importance des flux d'investissements en provenance des États-Unis vers l'Europe.

Les technologies de l'information et de la communication occupent désormais une place centrale dans l'économie à travers la diffusion de leurs applications à l'ensemble des secteurs d'activité. Leur poids en termes de chiffre d'affaires atteint voire dépasse désormais celui de poids lourds comme l'industrie automobile, même si elles ont traversé une grave crise au cours des dernières années. Elles peuvent être divisées en trois filières principales : informatique, télécommunication et électronique. Cette dernière regroupe elle-même les composants, l'électronique professionnelle et l'électronique grand public.

L'industrie des composants, extrêmement capitalistique, est dominée par une poignée de grands groupes. On peut y distinguer, d'une part les composants actifs, c'est-à-dire les semi-conducteurs (circuits intégrés et composants semi-conducteurs discrets) et les tubes électroniques, et, d'autre part, les composants passifs (résistances, condensateurs, etc.), enfin les composants d'interconnexion. On y ajoute également les écrans plats et les microsystèmes.

De son côté, l'électronique professionnelle rassemble l'ensemble de l'électronique de défense ainsi que les applications civiles non grand public, notamment dans le spatial, l'aéronautique, les transports, le médical, la mesure et plus largement l'industrie. On y trouve, à côté de très grands groupes, des PME innovantes exploitant des produits de niche.

Les industries électroniques ont connu au cours des dix dernières années une phase de croissance rapide, stimulée par un effort d'innovation qui mobilise des budgets de R&D considérables. Elles jouent un rôle moteur dans le processus de mondialisation industrielle, à travers une multiplication des alliances technologiques et la recherche de marchés élargis pour amortir les coûts de R&D. Ceci se traduit par un

développement international accéléré des firmes (fusions-acquisitions, implantations à l'étranger), qui sont train de tisser des réseaux planétaires de production et de maîtrise technologique.

Tableau 27

Principaux projets dans les industries à haut niveau technologique 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
Secteur des composants électroniques						
2005	Dell	3000	États-Unis	Pologne	Création	Production
2005	Dong Yang Electronics	1300	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2005	Siemens VDO Automotive AG	1200	Allem.	Rép. tch.	Création	Production
2002	ST Microelectronics	1150	Pays-Bas	Italie	Création	Production
2003	Advanced Micro Device	1000	États-Unis	Allem.	Création	Production
2004	Jabil Circuit Inc	1000	États-Unis	Hongrie	Création	Production
2005	LG Innotek	1000	Cor. du S.	Pologne	Création	Production
2002	Intel	700	États-Unis	Irlande	Création	Production
2003	Infineon	570	Allem.	Portugal	Extension	Production
2005	Motorola	500	États-Unis	Allem.	Extension	Centre de R&D
2003	STMicroelectronics	410	France	France	Extension	Production
2004	Intel	400	États-Unis	Irlande	Création	Production
2002	Infineon ; AMD ; DuPont Photomasks	370	États-Unis	Allem.	Création	Production
2004	Atmel	333	États-Unis	France	Extension	Production
2002	Zollner	300	Allem.	Hongrie	Création	Production
2003	Laird Technologies	300	Roy.-Uni	Rép. tch.	Création	Production
2004	VTI Technologies ; EQT Northern Europe	300	Suède	Finlande	Création	Production
2004	Punch	300	Belgique	Slovaquie	Extension	Production
Secteur des médicaments et des cosmétiques						
2004	GlaxoSmithKline Biologicals	1750	Roy.-Uni	Belgique	Création	Production
2002	Avon	1600	États-Unis	Pologne	Extension	Production
2002	GlaxoSmithKline	1000	Roy.-Uni	Belgique	Extension	Production
2002	Abbott Laboratories	700	États-Unis	Irlande	Création	Centre de R&D
2005	Medicorp Pharma International	700	Roy.-Uni	Autriche	Création	Serv. adm., QG
2004	Eli Lilly	650	États-Unis	Italie	Création	Production
2002	Pfizer	600	États-Unis	Irlande	Création	Serv. adm., QG
2005	Saint-Gobain	600	France	Slovaquie	Création	Production
2005	Unomedical	550	Danemark	Slovaquie	Création	Production
2002	General Electric	520	États-Unis	Hongrie	Création	Centre de R&D
2003	Novo Nordisk	500	Danemark	France	Extension	Production
2003	Lek	500	Suisse	Pologne	Création	Production
2003	Aventis	500	France	Allem.	Création	Production
2005	Procter & Gamble	500	États-Unis	Suisse	Extension	Serv. adm., QG

Secteur des biotechnologies						
2002	Wyeth	1000	États-Unis	Irlande	Création	Production
2002	Genzyme	500	États-Unis	Irlande	Extension	Production
2005	Inverness Medical Innovations	500	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Centre de R&D
2005	Isologen	500	États-Unis	Suisse	Création	Production
2004	Centocor	330	États-Unis	Irlande	Création	Production
2002	Inverness Medical Technology	300	États-Unis	Roy.-Uni	Extension	Production
Secteur des autres matériels de transport						
2002	EADS	2000	France	Espagne	Création	Production
2003	Airbus ; EADS	2000	France	Espagne	Création	Production
2004	Airbus	2000	France	Allem.	Création	Production
2005	Hudong Zhonghua Shipbuilding Group	1500	Chine	Rép. tch.	Création	Production
2003	Airbus	1200	France	Roy.-Uni	Création	Production
2005	Airbus	1100	France	Espagne	Création	Production
2005	EADS Deutschland GmbH ; Beia Systems	1000	Allem.	France	Extension	Production
2003	Airbus	1000	France	Allem.	Extension	Production
2005	Airbus ; EADS	1000	France	Allem.	Extension	Production
2002	Blades Technologies	650	Israël	Rép. tch.	Création	Production
2004	Geci International	650	France	Portugal	Création	Production
2004	Stadler	500	Suisse	Pologne	Création	Production

Source : AFIL.

Encadré 8

● **Dermocosmétiques : la France se refait une beauté**

À la charnière des cosmétiques et de la pharmacie, l'industrie des dermocosmétiques associe le meilleur de la tradition française avec l'un de ses principaux points forts technologiques. Un facteur d'optimisme par ces temps de délocalisation...

Depuis les courtisanes maquillées de la cour de Louis XIV, les cosmétiques constituent une composante fondamentale de notre tradition industrielle et de notre image de « savoir-vivre ». Ils connaissent actuellement un renouveau extraordinaire lié à l'évolution même de la « fonction » cosmétique : il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de masquer ou d'embellir artificiellement, mais d'améliorer le physique intrinsèque de l'utilisateur, en renforçant la protection de l'épiderme contre le vieillissement, en accélérant le bronzage, en améliorant les qualités naturelles de la peau, en procurant une sensation de bien-être. Le produit cosmétique devient ainsi un produit de santé.

À vrai dire, le terme « dermo-cosmétique » est un peu un fourre-tout : on y trouve à la fois de vrais médicaments, fournis sous forme de crèmes ou de produits vaporisés, et des produits de beauté très classiques auxquels on a accolé une allégation-santé de manière à séduire un consommateur toujours plus avide de jeunesse et de bien-être. Mais c'est également une réalité industrielle et commerciale, qui attire les intérêts convergents des entreprises traditionnelles des cosmétiques et de celles

de la pharmacie. Un marché de taille déjà respectable : 30 à 40 milliards de dollars dans le monde – selon la définition retenue – avec des taux de croissance de 5 à 6 % par an.

Cette activité-charnière requiert des compétences venues à la fois du monde de la pharmacie – pour concevoir les formules actives, passer les tests cliniques de plus en plus exigeants – et de la cosmétique – pour mettre au point des vecteurs d'application agréables et séduisants, organiser les activités de distribution et de promotion. D'où des rapprochements – partenariats, acquisitions – entre firmes issues de ces deux activités autrefois distinctes. À l'exemple du partenariat entre L'Oréal et l'Américain Alcon pour la production de la ligne Galderma destinée à combattre les affections cutanées bénignes comme l'acné.

Bonne en cosmétiques, bonne en pharmacie, la France a constitué au cours des années récentes un véritable laboratoire pour l'invention de nouveaux produits. Les exemples ? La ligne de produits anti-rides de Vichy ; les traitements capillaires de René Furterer ; la ligne santé-beauté de Neutrogena ; les produits à base de plante d'Arkopharma ; les produits anti-veillissants, anti-sécheresse, amincissants et photo-protecteurs de Pierre Fabre, un laboratoire pharmaceutique qui réalise déjà plus de 40 % de son chiffre d'affaires dans les dermocosmétiques ; les produits cosmétiques et capillaires d'Alès group ; les produits anti-acné d'Exfoliac, etc.

Sur le plan géographique, les principaux pôles d'excellence sont calqués sur la carte de France traditionnelle des cosmétiques : une grosse concentration sur l'Île-de-France, où sont regroupés la majeure partie des sièges sociaux et des centres de recherche ; un district industriel majeur dans la région Centre, avec sa « Cosmetic Valley » où sont rassemblés d'importants laboratoires comme celui de la Roche Posay ; mais aussi la région Midi-Pyrénées avec Pierre Fabre ; Paca avec les implantations de Biotherm ; le Nord et la Picardie, avec leur tradition pharmaceutique et dans le secteur du flaconnage, etc.

C'est aussi une activité dans laquelle nous pouvons espérer un afflux de capitaux étrangers : cosmétique et pharmacie figurent en effet parmi les domaines industriels où nous avons pour l'instant le mieux résisté au mouvement de délocalisation. Une bonne nouvelle encore récente : la décision de Procter and Gamble, en septembre 2004, de faire du site d'Ondal France, situé à Sarreguemines (Moselle), dont il est devenu l'actionnaire majoritaire après un accord avec l'Allemand Wella, un de ses principaux pôles européens pour la production de produits capillaires. Certes, le nombre d'emplois créés reste modeste, la dermocosmétique n'étant pas, fondamentalement, une industrie de main-d'œuvre. Mais c'est cependant un marché significatif sur lequel la France est bien placée.

Les industries de base

Ces activités regroupent la chimie-plasturgie, la métallurgie, la filière papier-carton (y compris édition), le verre et les autres matériaux, ainsi que les matériaux de construction. Elles représentent 10,1 % des emplois créés et 13,9 % des projets

recensés, soit un peu plus de 10 000 emplois créés par an, chiffre relativement stable malgré une érosion en 2004 et 2005. La taille unitaire des projets est légèrement inférieure à celle de la moyenne de l'échantillon, malgré la domination écrasante des projets de production. Ceux-ci concernent en effet fréquemment des sites assez fortement automatisés, avec des besoins quantitativement limités en main-d'œuvre.

Dans la filière métallique, la principale région d'origine des emplois créés est l'Amérique du Nord (30,6 %), suivie, de très loin par les pays germaniques (15,8 %) et la France (10,7 %). En chimie, les firmes nord-américaines arrivent également à la première place (29,3 % des créations d'emplois), suivies par les allemandes (20,6 %). Dans les autres industries de base, les firmes européennes (essentiellement germaniques, sud-européennes et scandinaves) sont par contre largement dominantes (80,4 % des emplois créés).

Malgré leur grande diversité, ces activités possèdent un certain nombre de traits communs. Il s'agit en effet d'activités en général intensives en capital, exigeant une main-d'œuvre de niveau de qualification technique relativement élevé, avec une automatisation des procédés assez poussée. Certains segments sont caractérisés par un rythme d'innovation rapide (révolution des composites, cf. encadré 8). Enfin, le caractère difficilement transportable de certains produits (matières pondéreuses ou dangereuses) conduit à une localisation des sites à proximité des lieux de consommation⁸. Par contre, le critère du coût de la main-d'œuvre n'est pas le plus décisif dans ces activités.

L'ensemble de ces facteurs explique la part de marché relativement élevée de l'Europe de l'Ouest en termes d'emplois créés par rapport à d'autres secteurs industriels : 59,5 % pour la chimie (Allemagne, Europe du Sud) ; 41,8 % pour les autres industries de base (îles britanniques, Europe du Sud) ; 37,8 % pour les métaux (Europe du Nord). Les pays de l'Est accueillent cependant la majorité des emplois (à l'exception du secteur de la chimie). Cette bonne attractivité s'explique surtout par la nécessité de répondre aux besoins croissants des industries en aval qui se développent rapidement dans ces pays. Mais, dans certains cas, des phénomènes de délocalisation peuvent également être observés (exemple de la joaillerie).

⁸ Sauf dans le cas particulier d'activités dépendant d'une ressource naturelle particulière (forêt pour le bois-papier-carton, électricité à bas coût pour l'électrometallurgie, etc.).

Tableau 28

Principaux projets dans le secteur des industries de base 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
Secteur des métaux et travail des métaux						
2002	RM Jewels LLC	2000	États-Unis	Bulgarie	Création	Production
2002	Mitsubishi	1000	Japon	Hongrie	Création	Production
2004	Alcoa	750	États-Unis	Islande	Création	Production
2002	Arcelor	650	France	Luxemb.	Création	Production
2004	Companhia Siderurgica Nacional	500	Brésil	Portugal	Création	Production
2002	Alcoa	450	États-Unis	Islande	Création	Production
2002	NSK-RHP	430	Japon	Pologne	Création	Production
2002	Metal Progres ; French Florence et Peillon	402	France	Rép. tch.	Création	Production
2002	Epcos	400	Allem.	Rép. tch.	Création	Production
2003	Arcelor	400	France	Belgique	Création	Production
2003	Celsa	400	Espagne	Roy.-Uni	Création	Production
2004	Håring Service Company AG & Co.	400	Allem.	Slovaquie	Création	Production
2004	Aluminios Cortizo	375	Espagne	Slovaquie	Création	Production
2005	INA-Schaeffler KG	350	Allem.	Hongrie	Création	Production
Secteur de la chimie-plasturgie						
2003	Dow Chemical	1000	États-Unis	Allem.	Extension	Production
2002	Basf ; Sonatrach	835	Allem.	Espagne	Création	Production
2004	Air Liquide	500	France	Slovaquie	Création	Production
2005	Borealis	500	Danemark	Autriche	Extension	Production
2002	Woo One	400	Cor. du S.	Slovaquie	Création	Centres d'appel
2004	CRW	400	Brésil	Slovaquie	Création	Production
2002	Dow	350	États-Unis	Suisse	Création	Centre de R&D
2004	Eurosilicones ; Medicor	345	États-Unis	France	Extension	Production
2002	Sarten	300	Turquie	Bulgarie	Création	Production
2003	Greiner Packaging	300	Autriche	Rép. tch.	Création	Production
2005	Fuji Seal International	300	Japon	Pologne	Création	Production
2005	Queros Chemica	300	Espagne	Bulgarie	Création	Production
Secteur des autres industries de base (bois, verre, papier-carton, matériaux, emballage, édition)						
2002	Kronospan Holdings	1500	Chypre	Pologne	Création	Production
2004	Bertelsmann ; Arvato ; Prinovis	1000	Allem.	Roy.-Uni	Création	Production
2003	Glas Trösch ; Euroglass Slovakia ; Trösch	900	Suisse	Slovaquie	Création	Production
2004	Rockport	800	Canada	Slovaquie	Création	Production
2004	Kronospan	750	Autriche	Pologne	Création	Production
2004	Sisecam	700	Turquie	Bulgarie	Création	Production
2002	Sanitec	550	Finlande	Pologne	Création	Production
2004	Burkheiser ; Andrea Giuseppe Comaschi	500	Autriche	Roumanie	Création	Production
2005	Franz Binder	500	Autriche	Allem.	Création	Production
2005	Strabag	500	Autriche	Hongrie	Création	Production
2005	Quinn Group (ex Barlo Group plc)	460	Irlande	Roy.-Uni	Création	Production
2005	Doka Drevo	420	Autriche	Slovaquie	Création	Production
2003	Huhtamaki	400	Finlande	Pologne	Création	Production
2004	Arrow	400	États-Unis	Rép. tch.	Création	Production
2004	Wienerberger	400	Autriche	Hongrie	Création	Production
2005	Barlinek	400	Pologne	Roumanie	Création	Production

Source : AFIL.

Encadré 9

● Composites : une industrie en or pour la France

Des prothèses de hanche en céramique poreuse hydroxyapatite ; des bouteilles biodégradables à base de soja ; des balles de tennis ultrarapides en nanocomposites ; des murs porteurs en plastique renforcé de fils de verre ; des pneus de tracteurs tous terrains en caoutchouc synthétique ; des céramiques en carbide de silicium capables de résister au choc d'un obus ; des équipements médicaux en composites anti-microbiens. Science-fiction ? Poésie surréaliste ? Non. Les matériaux nouveaux sont déjà en train de révolutionner notre économie et de pénétrer notre vie quotidienne.

Les phases successives de l'histoire humaine sont souvent désignées par le nom du matériau qui les caractérise : on parle ainsi de l'âge de la pierre, du bronze, du fer, et, pour la période moderne, de l'acier ou du plastique. Mais il s'agissait jusqu'ici de produits monolithiques, aux caractéristiques peu évolutives, directement dépendants de celles du produit naturel dont ils étaient tirés.

Aujourd'hui, il devient possible de créer pratiquement à la carte, en fonction des besoins de chaque type d'utilisateur, toutes sortes de matériaux aux propriétés améliorées en matière de légèreté, de résistance aux chocs, aux tensions, à la corrosion ou à la chaleur. De telles qualités expliquent la croissance rapide des débouchés, qu'il s'agisse de produits « de masse » comme dans l'automobile ou le bâtiment, ou d'applications à haute technologie, comme pour la défense, les matériels médicaux ou l'aéronautique. Certains de ces marchés sont encore naissants : nanocomposites, biopolymères issus de l'agriculture ou des biotechnologies. D'autres ont déjà atteint des ordres de grandeur substantiels, de l'ordre de 10 à 15 milliards d'euros chacun au niveau mondial : céramiques avancées incorporant de la stéatite ou de l'alumine, caoutchoucs synthétiques à base de sous-produits pétroliers, nouveaux alliages métalliques. Mais le marché le plus important est celui des composites, qui frôle aujourd'hui les 50 milliards d'euros dans le monde et les 15 milliards d'euros en Europe.

Un composite, c'est une matrice en plastique dans laquelle est introduit un matériau de renfort, en général à base de carbone ou de verre (si la dimension de chaque granulats de renfort est très faible, de l'ordre du nanomètre, on parlera alors de nanocomposite). Ces produits, à la fois très légers, souples et résistants, représentent d'ores et déjà, selon une étude réalisée par Nodal Consultants pour le compte du ministère de l'Économie, 10 % du marché mondial des matières plastiques, avec des taux de croissance de 6 à 8 % par an.

De quels atouts disposons-nous en France pour développer ou attirer ces activités d'avenir ? Examinons les trois points-clés en la matière : industries de base, plasturgie, capacité globale de recherche-innovation en génie des matériaux. Côté industries de base, la situation française est plutôt bonne, avec quelques très grands groupes industriels qui ont su prendre le virage des matériaux nouveaux, comme Saint-Gobain Vetrolux avec son composite Twintex ou Michelin avec son pneu synthétique Xeo lib. Côté plasturgie, nous disposons de pôles de compétence régionaux forts, comme la Bourgogne, le Centre, la Normandie, le nord de la France. Mais le plus puissant est en

Rhône-Alpes. Principaux atouts : la « Plastics Valley », autour d'Oyonnax, avec ses 650 entreprises, ses 16 000 salariés et son « Pôle européen de la plasturgie », un grand centre d'innovation, de support technique et de formation ; la zone de Chambéry, avec le technopole « Savoie Technolac » – dont les matériaux avancés constituent l'une des spécialités – et le site Saint-Gobain Vetrotex, dont la capacité de production en Twintex vient d'être augmentée de 50 %. Globalement, l'industrie française des composites, avec 15 % de la production européenne, se situe, selon Nodal Consultants, au 2e rang du continent.

La partie, cependant, n'est pas gagnée. Le véritable leader européen dans les composites est l'Allemagne, avec près de 30 % de la production totale. Notre capacité d'innovation, quoique réelle, reste nettement inférieure à celle des grands concurrents : 100 brevets « composites » sont en moyenne déposés chaque année en France, selon les chiffres de l'Observatoire des sciences et des technologies, contre 200 pour l'Allemagne ou le Japon et 800 pour les États-Unis. Et la plasturgie française reste un monde de PME, qui ne disposent pas toujours de la masse critique suffisante en matière d'innovation et de modernisation de l'outil industriel. Des entreprises qu'il faut aider à franchir ce cap si nous voulons participer pleinement à la révolution en cours.

L'agroalimentaire

Les industries agroalimentaires sont aujourd'hui touchées par un puissant mouvement d'internationalisation. La recherche de nouveaux débouchés pousse en effet les firmes du secteur à développer leurs activités en dehors de leur pays d'origine, tandis que le mouvement de concentration de l'offre au sein de chaque segment d'activité s'y traduit par le rôle croissant des firmes multinationales, présentes sur plusieurs marchés, au détriment des entreprises purement locales.

L'Europe de l'Ouest est encore aujourd'hui la première région d'accueil au monde pour les implantations internationales dans l'agroalimentaire, qu'il s'agisse des stocks d'investissements directs entrants, des emplois à l'étranger, ou des filiales de firmes multinationales (cf. Hatem, 2006). Cette attractivité s'explique à la fois par la taille du marché européen et par le mouvement d'intégration industrielle et commerciale qui pousse de nombreuses firmes originaires d'un pays européen à étendre leurs activités dans le reste du continent. Cependant, les multinationales de l'agroalimentaire orientent depuis quelques années une part croissante de leurs investissements nouveaux vers les pays émergents, dont les marchés connaissent une forte croissance (Asie, Europe de l'Est, etc.).

Au sein du continent européen, les flux représentent environ 3,5 % des emplois créés et 5,3 % des projets annoncés par les firmes multinationales entre 2002 et 2005. Il s'agit en moyenne de projets de relativement petite taille par rapport à d'autres secteurs manufacturiers, et répartis entre un nombre relativement élevé d'entreprises, ce qui s'explique par le rôle toujours important des PME dans le secteur en dépit d'un mouvement de concentration.

Les firmes européennes sont à l'origine de près de 2 emplois créés sur 3, dont 16,2 % en provenance du Benelux, 15 % du monde germanique et 12,7 % des îles britanniques. Les firmes nord-américaines représentent, quant à elles, 18,9 % des créations d'emplois. Enfin, la contribution des firmes asiatiques est marginale (3,1 %).

Les activités de production représentent plus de 80 % des créations d'emplois dans les IAA, avec toutefois une contribution des fonctions d'appui tertiaire (logistique-distribution notamment) légèrement supérieure à la moyenne des secteurs industriels.

Enfin, l'Europe de l'Ouest reste la région de destination principale, accueillant encore aujourd'hui plus de 60 % des emplois créés (Europe du Sud, îles britanniques, France, pays germaniques), une proportion très supérieure à celle observée dans d'autres secteurs manufacturiers, comme, par exemple l'automobile, où la concurrence des pays de l'Est est beaucoup plus vive. Cette situation s'explique par le fait que l'accès au marché et l'existence de ressources et de compétences locales constituent dans le secteur un critère de localisation beaucoup plus décisif que la recherche de bas coûts de production (voir en encadré 9 l'exemple des aliments-santé).

Tableau 29

Principaux projets dans le secteur agro-alimentaire 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2004	Heineken	2000	Pays-Bas	Espagne	Création	Production
2002	Patrick Louis Group	1500	France	Bulgarie	Création	Production
2004	Torun Pacific ; Nestlé ; General Mills	750	Suisse	Portugal	Création	Production
2005	Royal Greenland	700	Groenland	Pologne	Création	Production
2005	Philip Morris International	450	États-Unis	Pologne	Création	Serv. adm., QG
2004	Hilton Food Group	400	Roy.-Uni	Suède	Création	Logistique
2004	Dawn Group	400	Irlande	Roy.-Uni	Création	Production
2002	Diageo	375	Roy.-Uni	Hongrie	Création	Centres d'appel
2004	Danish Crown ; Tulip	350	Danemark	Allem.	Extension	Production
2002	Coca Cola	300	États-Unis	Espagne	Création	Production
2004	Remzi Kaplan	300	Allem.	Pologne	Création	Production
2004	Philip Morris International	300	États-Unis	Hongrie	Création	Logistique
2005	Molkerei Alois Müller GmbH	300	Allem.	Roy.-Uni	Extension	Production
2005	Sammisound Tech	300	Cor. du S.	Bulgarie	Création	Production
2005	Chipita	300	Grèce	Pologne	Création	Production
2005	Kamps ; Barilla	300	Italie	Allem.	Création	Production
2005	Cadbury Schweppes	300	Roy.-Uni	Pologne	Création	Production

Source : AFII.

Encadré 10

● Les aliments-santé : un antidote contre la désindustrialisation ?

Vous voulez maigrir ? Mangez ! Vous voulez rajeunir, bronzer, améliorer vos performances sportives et intellectuelles ? Mangez ! Mais pas n'importe quoi, bien sûr. Des aliments-santé, produits spécifiquement conçus pour exercer, en plus de leur valeur nutritive, un impact positif sur le bien-être et la physiologie du consommateur. Un marché mondial estimé aujourd'hui à près de 100 milliards de dollars, dont le tiers en Europe de l'Ouest. Avec des taux de croissance à deux chiffres, dopé par les nouvelles attentes du consommateur occidental, de plus en plus sensible à l'impact de l'alimentation sur sa santé et son bien-être, et prêt à payer cher pour cela. Les industriels, confrontés à la saturation des marchés alimentaires dans les pays développés, ont sauté sur la bonne affaire.

À vrai dire, on ne sait pas très bien définir les aliments-santé. Chaque spécialiste, chaque industriel a sa définition. On peut, par contre, segmenter le marché en trois catégories de produits : les diététiques, où la présence d'éléments considérés comme indésirables est réduite ou éliminée (ex : margarines allégées en graisses) ; les aliments fonctionnels, enrichis en éléments désirés pour leur impact favorable sur une fonction physiologique (ex : yaourt Bifidus pour faciliter la digestion) ; enfin, les compléments alimentaires ou « alicaments », produits de synthèse concentrant certains composants jugés bénéfiques (ex : vitamines), souvent présentés sous forme de pilule ou de potion, et qui constituent à eux seuls la moitié du marché total des aliments-santé.

Situés à la charnière d'activités autrefois distinctes, les aliments-santé attirent la convoitise convergente des industriels de l'alimentation, de la beauté et de la santé. Mais si les premiers peuvent développer seuls, moyennant un effort supplémentaire de recherche, des produits traditionnels « allégés » ou « enrichis », les autres doivent élargir leur domaine de compétences ou trouver des partenaires dans l'agro-alimentaire. D'où une multiplication des partenariats croisés : Nestlé et L'Oréal ont ainsi créé la ligne Innéov spécialisée dans les compléments nutritionnels à visée cosmétique ; Novartis et Quaker Oats, la ligne Aviva d'aliments diététiques ; Merck et Théramex, le médicament Evestrel pour lutter contre les effets négatifs de la ménopause.

Or, notre pays dispose de compétences importantes dans tous ces domaines. Si les firmes américaines et surtout japonaises ont joué un rôle précurseur et occupent toujours des parts de marché importantes (à l'exemple de Shiseido avec son fameux yaourt anti-rides à l'Aloévera), les Européens ont rapidement rattrapé leur retard initial. Les entreprises agro-alimentaires françaises comme Danone ou Lactalis sont, entre autres, à la pointe de l'innovation en matière de produits laitiers allégés, bio-actifs, enrichis en vitamines ou en fibres, à l'exemple du yaourt Actimel de Danone au *Lactobacillus Casei*, un vrai « blockbuster » avec ses 400 millions d'euros de CA. Les industriels français de la pharmacie et des cosmétiques se sont également lancés dans cette activité, comme Pierre Fabre avec sa ligne Diarance bronzage. Il existe aussi de nombreuses PME spécialisées, comme Arkopharma pour les produits à base de plantes ou Juva-santé avec son complexe vitaminé Juvamine beauté. Des pôles

d'excellence régionaux émergent : rien que dans l'ouest de la France, 6000 personnes travaillent déjà dans l'industrie des aliments-santé. La recherche publique est également active, avec le lancement, il y a déjà dix ans, d'un grand programme de recherche en nutrition et santé et la création de trois grands centres à Clermont-Ferrand, Nantes et Lyon. Des firmes étrangères, comme Unilever, Nestlé, ont choisi la France comme base d'activité en Europe en ce domaine. Un exemple récent : le groupe italien Futura, qui a annoncé fin 2004 l'installation à Messon, près de Troyes, d'une unité de panification à base de céréales bio, avec 120 emplois à la clé.

Certes, tout n'est pas gagné d'avance : le rythme de développement du marché, certainement rapide, reste subordonné à l'édiction d'une réglementation claire en matière d'allégation-santé. Le développement des produits induits pour les industriels des coûts croissants de recherche et de publicité, avec un taux d'échec commercial très élevé. La concurrence de nos voisins européens est forte, comme en témoigne l'implantation récente d'un grand laboratoire de recherche par Bayer à Gand, en Belgique, pour le développement de produits à base de plantes pour la santé et la nutrition. Mais c'est dans ce type d'activités que l'industrie française trouvera son nouveau souffle.

L'énergie/recyclage

Le secteur de l'énergie-recyclage reste marginal, avec 2,3 % des projets et moins de 1 % des emplois créés. Il a cependant connu une forte activité en 2005. Les activités de production sont dominantes, avec cependant une contribution significative des services. Les pays d'Europe de l'Ouest (Europe du Sud, pays germaniques) sont à l'origine de la majeure partie des projets, qui s'orientent également en majorité vers l'Europe de l'Ouest (Europe du Sud, îles britanniques).

Tableau 30

Principaux projets dans le secteur de l'énergie

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2005	ENEL	900	Italie	Slovaquie	Création	Production
2005	Siemens ; Villa Lohberg ; Roth & Ran	800	Allem.	Portugal	Création	Production
2004	ExxonMobil	400	États-Unis	Hongrie	Création	Centres d'appel
2004	Conergy	320	Allem.	Grèce	Création	Production
2005	E. ON Energie	300	Allem.	Roy-Uni	Création	Production

Source : AFIL.

Les secteurs des services

Cette catégorie représente 38,5 % des projets, mais une part beaucoup plus faible des emplois (20,5 %). Beaucoup de ces projets se traduisent en effet par la création d'un nombre limité d'emplois souvent assez qualifiés, et sont donc de

taille unitaire relativement faible. C'est particulièrement le cas pour les logiciels, les services de transport, et dans une moindre mesure, les services aux entreprises. Par contre, les services de télécommunication (centres d'appels) peuvent donner lieu à des projets de taille unitaire beaucoup plus importante.

Le flux des créations d'emplois a fortement progressé depuis 2002 (notamment dans les services commerciaux et financiers, les services de transport et le secteur des logiciels), pour atteindre 21,7 % du total en 2005. Sur l'ensemble de la période, les logiciels constituent la première source de création d'emplois, suivis par les transports, les autres services commerciaux et financiers et les autres services aux entreprises.

Les firmes anglo-saxonnes sont à l'origine de la majeure partie des créations d'emplois dans la plupart des activités : logiciels (où les investisseurs américains et britanniques représentent respectivement 57,4 % et 4,5 % des emplois créés) ; services commerciaux et financiers (45,0 % et 15,7 %) ; services aux entreprises (46,6 % et 8,7 %), et même opérateurs de télécommunication où les firmes américaines n'occupent cependant qu'une place marginale par rapport aux Britanniques (5,8 % et 30,4 %). Seule exception : les services de transports, où les sources d'investissement sont plus dispersées, les firmes britanniques arrivant tout de même en première position (avec 28,8 % des emplois créés), suivies par les américaines (19,9 %), puis celles du Benelux (15,5 %). Les Allemands occupent également de bonnes positions dans les logiciels et les autres services commerciaux et financiers, les Français dans les autres services aux entreprises, l'Europe du Sud dans les services télécoms et l'Asie dans les logiciels.

La plupart de ces activités doivent être localisées à proximité du lieu où le service est rendu au consommateur. Or les besoins restent pour l'instant essentiellement concentrés dans les pays de l'Ouest, constituant de ce fait un important facteur d'attraction pour les projets d'investissement. Les seules exceptions concernent, d'une part, les centres d'appel et les services en ligne (qui représentent par exemple une part importante des projets des opérateurs télécoms et Internet) et, d'autre part, les logiciels. Cependant, même dans le cas d'activités « délocalisables », ces services nécessitent fréquemment l'emploi d'une main-d'œuvre qualifiée et un environnement techniques de qualité. En conséquence, les niveaux de coûts salariaux ne constituent un critère important de localisation que pour un nombre réduit de projets⁹.

Toutes ces raisons expliquent la relative marginalité des pays de l'Est pour l'accueil de ces activités : à peine 22,8 % des emplois créés en moyenne, pour l'essentiel dans les Pecos de première génération (la marginalité des autres pays de l'Est constituant une preuve supplémentaire du faible rôle des coûts salariaux comme critères de localisation). On note cependant une progression de la part des pays de l'Est entre 2002 et 2005, essentiellement imputable au secteur des logiciels.

En Europe de l'Ouest (où se dirigent 4 emplois sur 5), les îles britanniques constituent la principale région d'accueil dans pratiquement toutes les activités à l'exception des

⁹ Des pays à très bonne qualité de main-d'œuvre, comme la Hongrie, Israël et surtout l'Inde, commencent à s'imposer comme de nouveaux pôles de localisation pour les investissements étrangers dans la production de logiciels destinés aux marchés développés (voir encadré 10).

services télécoms : 32,3 % des créations d'emplois dans les logiciels, loin devant la France (12,5 %) ; 38,7 % dans les services commerciaux et financiers et 38,9 % pour les services aux entreprises, devant l'Europe du Sud (16,8 %) et la France (11,2 %) ; 16,3 % pour les services de transport, devant les pays germaniques (15,1 %) et la France (14,3 %).

Tableau 31

Principaux projets dans les secteurs des transports et télécommunications 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
Secteur du transport-BTP						
2005	P&O ; Duisport ; Antwerp Gateway ; Hesse Noord Natie ; PSA	3000	Roy.-Uni	Belgique	Extension	Logistique
2004	Ryanair	1000	Irlande	Roy.-Uni	Création	Logistique
2005	Proogis	1000	États-Unis	Pologne	Création	Logistique
2003	UPS	700	États-Unis	Allem.	Extension	Logistique
2005	Exelc	650	Roy.-Uni	Suède	Extension	Logistique
2003	DHL	500	Allem.	Rép. Tch.	Création	Serv. adm., QG
2005	APM Terminals ; Moller-Maersk	500	Danemark	Belgique	Création	Logistique
2003	Ewals Cargo Care ; Cobelfret	450	Pays-Bas	Belgique	Création	Logistique
2003	Schenker Deutschland	400	Allem.	Belgique	Création	Logistique
2004	Qantas Airways	400	Australie	Roy.-Uni	Création	Prest. de serv.
2005	Mesas del Rio	400	Espagne	Portugal	Création	Logistique
2003	EasyJet	350	Roy.-Uni	Allem.	Création	Logistique
2005	Kühne & Nagel	350	Suisse	Belgique	Création	Logistique
2002	Platinum equity ; Hays Logistics ; Sara Lee ; ACR Logistics	300	États-Unis	France	Création	Logistique
2003	Ikea	300	Suède	France	Création	Logistique
2004	DHL	300	Allem.	Rép. tch.	Extension	Serv. adm., QG
2004	TNT	300	Pays-Bas	Roy.-Uni	Création	Logistique
2004	TUI	300	Allem.	Roy.-Uni	Création	Centres d'appel
Secteur des opérateurs télécoms et Internet						
2002	Radiomobil ; Deutsche Telekom	1700	Allem.	Rép. tch.	Création	Serv. adm., QG
2003	Conduit	1200	Irlande	Espagne	Création	Centres d'appel
2003	Telecom Italia	800	Italie	France	Création	Serv. adm., QG
2002	RadioMobil ; Deutsche Telekom	600	Allem.	Rép. tch.	Création	Prest. de serv.
2003	City Call	500	Belgique	Bulgarie	Création	Centres d'appel
2004	O2 ; MMO2	500	Roy.-Uni	Allem.	Extension	Prest. de serv.
2003	Hutchinson 3G	400	Chine	Allem.	Création	Centres d'appel
2005	Vodafone Group	380	Roy.-Uni	Portugal	Création	Centres d'appel
2002	PTC ; Deutsche Telekom ; Vivendi Universal ; Elektrim	350	Allem.	Pologne	Création	Centres d'appel
2005	Toucan ; IDT Corporation	300	États-Unis	Irlande	Création	Centres d'appel

Source : AFII.

Tableau 32

Principaux projets dans les secteurs des logiciels 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
2004	Hewlett-Packard	1000	États-Unis	Pologne	Création	Serv. adm., QG
2005	Tata Consultancy Services	1000	Inde	Pologne	Création	Prest. de serv.
2002	Cisco	800	États-Unis	Pays-Bas	Création	Prest. de serv.
2004	Logica CMG	760	Roy.-Uni	Roy.-Uni	Extension	Serv. adm., QG
2004	IBM	750	États-Unis	Pologne	Création	Prest. de serv.
2005	Tata Consultancy Services	700	Inde	Hongrie	Extension	Prest. de serv.
2004	Northbrook Technologies	660	États-Unis	Irlande	Extension	Prest. de serv.
2003	SAS	650	États-Unis	France	Extension	Prest. de serv.
2004	Computer Sciences Corporation	650	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Prest. de serv.
2005	Computer Sciences Corporation	600	États-Unis	France	Extension	Prest. de serv.
2005	Samsung Corporation	600	Cor. du S.	Pologne	Extension	Centre de R&D
2003	Wipro	500	Inde	France	Extension	Prest. de serv.
2003	SunGard Availability Services	500	États-Unis	Roy.-Uni	Extension	Prest. de serv.
2004	Siemens	500	Allem.	Portugal	Création	Centre de R&D
2004	SAP	500	Allem.	Rép. Tch.	Création	Serv. adm., QG
2005	Cisco Systems	500	États-Unis	Hongrie	Création	Centres d'appel
2005	IBM	500	États-Unis	Pologne	Création	Centre de R&D

Source : AFIL.

Tableau 33

Principaux projets dans les secteurs des autres services aux entreprises et aux particuliers 2002-2005

Année	Société	Emplois	Pays d'origine	Destination	Opération	Fonction
Secteur des services commerciaux et financiers						
2003	Tesco	1500	Roy.-Uni	Irlande	Création	Logistique
2003	Wal-Mart Stores ; ASDA	1200	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Logistique
2002	Egg	1000	Roy.-Uni	France	Création	Prest. de serv.
2004	GE Capital International Services	1000	États-Unis	Roumanie	Création	Centres d'appel
2004	GE Capital International Services	1000	États-Unis	Bulgarie	Création	Centres d'appel
2003	News Corp	800	États-Unis	Italie	Création	Centres d'appel
2003	eBay ; PayPal	800	États-Unis	Irlande	Création	Serv. adm., QG
2004	Barclays	750	Roy.-Uni	Espagne	Création	Centres d'appel
2002	Lidl Dienstleistung GmbH & Co. KG	600	Allem.	Hongrie	Création	Logistique
2002	General Electric	500	États-Unis	Hongrie	Création	Centres d'appel
2003	The Mortgage Group	500	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Centres d'appel
2003	Wal-Mart Stores ; ASDA	500	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Logistique
2005	PFFC International	500	États-Unis	Irlande	Extension	Prest. de serv.
2005	General Electric	500	États-Unis	Rép. Tch.	Création	Centres d'appel
2005	Rent-a-car	500	États-Unis	Allem.	Création	Prest. de serv.
2005	Allianz Lebensversicherungs	500	Allem.	Autriche	Extension	Prest. de serv.
2005	Port Authority of Singapore	500	Singapour	Belgique	Création	Logistique

Secteur des services aux entreprises						
2002	Carrefour	1300	France	Espagne	Création	Logistique
2003	Accenture	1200	États-Unis	Rép. tch.	Extension	Prest. de serv.
2005	SR. Teleperformance	1000	France	Italie	Création	Centres d'appel
2002	Tesco	800	Roy.-Uni	Hongrie	Création	Logistique
2003	Aker Kvaerner	700	Norvège	Roy.-Uni	Création	Serv. adm., QG
2002	The Number 118 118 ; INFONXX	700	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Centres d'appel
2005	IBM	700	États-Unis	Hongrie	Création	Prest. de serv.
2003	The Number ; InfoNXX	600	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Centres d'appel
2005	HCL Technologies	600	Inde	Roy.-Uni	Extension	Centres d'appel
2003	The Number ; InfoNXX	550	États-Unis	Roy.-Uni	Extension	Centres d'appel
2004	Transcom WorldWide ; Kinnevic	550	Suède	Espagne	Création	Centres d'appel
2002	Xilinx	500	États-Unis	Irlande	Extension	Centres d'appel
2002	iSKY	500	États-Unis	Roy.-Uni	Création	Centres d'appel
2002	MBNA	500	États-Unis	Irlande	Création	Prest. de serv.
2002	GHP Direct Mail	500	Allem.	Rép. Tch.	Création	Prest. de serv.
2004	Computer Sciences Corporation	500	États-Unis	France	Extension	Prest. de serv.
2005	Sitel	500	États-Unis	Pays-Bas	Création	Centres d'appel
2005	Capgemini	500	France	Allem.	Extension	Prest. de serv.

Source : AFII.

Encadré 11

● L'Inde, nouveau « grand » de l'investissement international

En matière de grands projets d'investissement internationaux, l'Inde s'est désormais hissée au niveau de la Chine, aussi bien pour le nombre de projets que pour celui des emplois créés. Au premier semestre 2005, selon la base de données GILD de IBM/PLI, elle s'est ainsi classée au 3e rang mondial pour l'accueil des projets (derrière la Chine et les États-Unis) et au premier rang (devant la Chine) pour le nombre d'emplois créés.

Ce n'est pas dans l'industrie, mais dans les activités tertiaires (centres d'appel, centres de services partagés, centres de recherche, développement de logiciels) que l'Inde réalise ses meilleures performances. Le pays bénéficie en effet d'un mouvement de délocalisation des activités tertiaires rendu possible par les progrès des techniques de communication. Grâce à l'Internet haut débit, à la visioconférence ou tout simplement au renforcement des réseaux téléphoniques, il devient possible d'assurer à distance un certain nombre de services, qui devaient autrefois être situés à proximité immédiate des usines ou des clients. Les entreprises ont tiré parti de ces possibilités en mutualisant des fonctions autrefois éparpillées sur leurs différents sites, comme la maintenance informatique, la gestion logistique, la paie ou la comptabilité, ou encore la production de logiciels.

Mais pourquoi l'Inde ? Ces activités demandent une main-d'œuvre qualifiée, bien formée, parlant les langues étrangères et notamment l'anglais. Les Indiens satisfont à ces

critères, davantage par exemple que les Chinois, moins à l'aise dans le maniement des langues étrangères. D'où le développement dans certaines villes indiennes, comme Bangalore, dans l'État du Karnataka, d'une florissante activité de télé-services largement orientée vers les marchés anglo-saxons. Parmi les opérateurs déjà implantés, on peut citer Goldman Sachs, Hewlett Packard, IBM, BTO, Oracle, etc.

Au départ, ce sont surtout les activités les plus simples, dites « à fort contenu transactionnel », traduisez : « beaucoup d'appels, peu de matière grise », qui se sont implantées à Bangalore. Mais les firmes se sont vite rendu compte que le pays recèle un très grand nombre d'excellents chercheurs, notamment dans les disciplines liées à la logique pure : mathématiques, informatique, etc. Dès le début des années 1990, un mouvement modeste de délocalisation des centres de conception de logiciels avait donc commencé à prendre forme depuis la Silicon Valley californienne vers l'Inde du sud. Aujourd'hui, le petit filet a pris les dimensions d'un fleuve puissant, amenant la création de centres de R&D en logiciels regroupant parfois des milliers de chercheurs et d'analystes. Au cours des 4 premiers mois de 2004, l'Inde s'est ainsi placée aux tout premiers rangs mondiaux pour la création d'emplois par les multinationales dans ces activités. Citons, parmi la cinquantaine de projets annoncés au cours de cette période, Patni Computer Systems (5000 emplois), Wipro technologies (5000), First Consulting Group (2600), ZenzarTechnologies (2000).

Bangalore a de ce fait été surnommée la « Silicon Valley » de l'Inde. Elle accueille de très nombreuses sociétés spécialisées dans les technologies de l'information, les centres d'appel et les CSP. Cette agglomération de 6 millions d'habitants offre de très abondantes ressources en personnels qualifiés, anglophones à 70 % pour des salaires variant entre 10 % et 20 % de ceux pratiqués aux États-Unis. De nombreux instituts de formation et de recherche s'y sont installés, dans des domaines très divers : management, espace, logiciels, robotique, intelligence artificielle, textile et mode, droit, sciences de l'information, etc.



Chapitre 3

Analyse par fonctions : le rôle du « tertiaire d'appui »

Pour mener à bien leurs activités, les entreprises font appel à plusieurs types de fonctions : production de biens et services, bien sûr, mais également ce que l'on peut appeler le « tertiaire d'appui » ou « tertiaire d'entreprise » : un vaste ensemble incluant la recherche, les services administratifs et les quartiers généraux, la logistique et la distribution, les centres d'appel et de télé-services, etc. À mesure que la firme développe ses activités hors de son pays d'origine, le degré d'internationalisation de chacune de ces fonctions s'accroît. Ceci donne lieu à des projets d'investissements que les territoires d'accueil s'efforcent d'attirer.

Chacune de ces fonctions constitue cependant un « marché » spécifique, avec ses critères de localisation, ses pays d'accueil privilégiés, ses investisseurs majeurs. En particulier, si le « marché » des projets de production reste dominant en termes d'emplois créés, on observe depuis quelques années une progression de la part des « fonctions tertiaires d'appui ».

Celles-ci constituent désormais une cible privilégiée des politiques de prospection mise en œuvre par les pays d'Europe de l'Ouest. Faisant appel à une main-d'œuvre de niveau de qualification en moyenne supérieur à celle recrutée dans les sites de production, elles ont de ce fait une propension plus grande à s'implanter dans les pays développés. Ceux-ci peuvent ainsi espérer contrebalancer les pertes de parts de marchés enregistrées dans les activités manufacturières traditionnelles.

Après avoir décrit les grandes tendances du marché des « fonctions tertiaires d'entreprise », on détaillera chacune d'entre elles en distinguant successivement les déterminants et l'historique de l'internationalisation, les critères de localisation des firmes (globalement et par segments), enfin les caractéristiques actuelles du marché mondial et européen : évolution des flux, pays d'origine et de destination, taille et caractéristiques des projets, secteurs concernés ¹⁰.

¹⁰ Un paragraphe spécifique sera également consacré en fin de chapitre à la fonction « production ».

Les « fonctions d'appui tertiaire » participent pleinement au mouvement d'internationalisation des Firmes

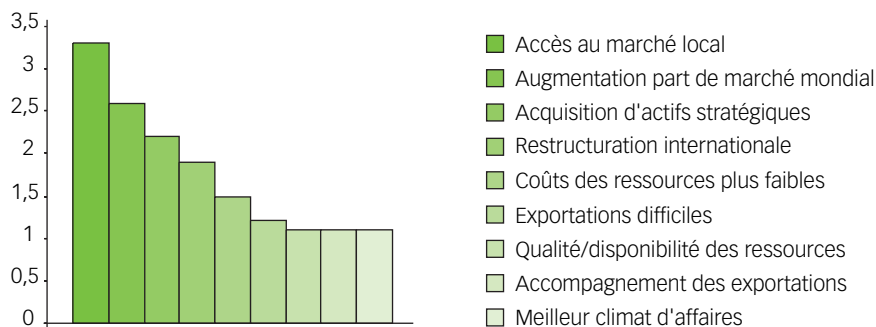
Cause et historique de l'internationalisation

Ce n'est pas la production mais les **fonctions commerciales** (bureaux de représentation et réseaux de distribution) qui ont d'abord connu l'internationalisation la plus marquée. La première phase de l'internationalisation de beaucoup de firmes industrielles s'est en effet traduite par un développement des exportations de produits hors du pays d'origine, ce qui a rapidement nécessité le développement d'une présence commerciale permanente à l'étranger. D'où des flux d'implantation importants, du moins en nombre de projets. Aujourd'hui encore, les bureaux commerciaux représentent le tiers des projets d'implantation étrangers en Europe, même si leur contribution en termes d'emploi est beaucoup plus faible du fait d'une très petite taille unitaire (cf. tableaux 35 et 36).

L'implantation de sites de production à l'étranger a rapidement suivi et accompagné cette phase d'expansion commerciale : la motivation pouvait en être, selon les cas, l'accès à des ressources locales rares, l'accès au marché final, ou la recherche de conditions de production plus favorables (coûts, environnement technique et réglementaire, etc.) (cf. graphique 9). D'abord très focalisée sur quelques industries primaires (mines, énergie, etc.) et sur quelques filières industrielles (automobile, chimie, électronique), cette internationalisation de la fonction production s'est progressivement étendue à l'ensemble du secteur manufacturier et touche même aujourd'hui un très grand nombre d'activités de services. Cette fonction « production » représente encore aujourd'hui la très grande majorité des emplois créés par les investissements internationaux, même si sa part en termes de nombre de projets est un peu plus faible.

Graphique 9

Importance des différentes motivations de l'internationalisation



(0 = sans importance ; 4 = très important. moyenne des réponses obtenues)

Source : Enquête "Investissement international 2002" (Hatem, 1998)

Cependant, le taux d'internationalisation des autres fonctions d'entreprise est longtemps resté beaucoup plus limité. La R&D et les centres de décisions restaient très majoritairement localisés dans le pays d'origine, malgré la création de quelques quartiers généraux régionaux et de petits centres d'adaptation locale : en témoignent de manière convergente les résultats des multiples enquêtes réalisées auprès des firmes multinationales (tableau 34).

Tableau 34

Taux d'internationalisation par fonction en 2001

	Recherche	Production	Quartiers généraux	Autres fonctions administratives	Distribution
Taux d'internationalisation moyen estimé	15%	36%	9%	20%	38%

Source : Hatem, 2002 (Part de l'activité à l'étranger estimée en 2001 pour un échantillon de 130 firmes multinationales).

L'élément nouveau des quinze dernières années est une tendance à l'internationalisation de l'ensemble des fonctions de l'entreprise, voire à la création de nouvelles fonctions ou de nouveaux types d'organisation de celles-ci d'emblée conçus sur une base internationale :

– **L'internationalisation de l'activité de R&D**, jusqu'à une époque récente très centrée sur le pays d'origine de la firme, se manifeste sous plusieurs formes (cf. Sachwald, 2004) : d'une part, le développement du « technological sourcing » (contrats de R&D avec des laboratoires étrangers, achats de brevets, etc.) ou de partenariats de R&D, qui ne se traduisent pas par des projets d'investissement ; d'autre part, des implantations de centres de R&D à l'étranger. Celles-ci peuvent elles-mêmes concerner : soit des laboratoires de R&D fondamentale, localisés dans les pôles d'excellence scientifique de niveau mondial de manière à permettre à l'entreprise d'accéder aux meilleures ressources ; soit des centres de développement et d'adaptation des produits qui seront implantés sur les différents marchés régionaux visés par l'entreprise. Dans le cas des entreprises les plus globalisées, l'ensemble de ces activités de R&D seront coordonnées au sein de réseaux hiérarchisés et intégrés internationalement.

– **Le développement de la fonction logistique** vise à assurer la circulation des flux de produits à l'intérieur du réseau de la firme (du producteur amont au consommateur final) dans les meilleures conditions de rapidité (zéro délais), de coûts (zéro stocks) et de fiabilité (absence de rupture de chaîne d'approvisionnement). Elle va bien au-delà du simple transport des produits, puisqu'elle place la coordination entre les activités des différents sites de production/distribution impliqués dans la « supply chain » au cœur de sa stratégie d'efficacité (cf. Hatem, 2005). Son développement très rapide au cours des années 1990 est lié à la fois à la recherche d'une réduction des coûts (minimisation des stocks notamment) mais aussi d'une amélioration du service rendu au client (réduction des délais et des incidents de livraison). Sa dimension internationale est évidemment liée au caractère lui-même transnational des activités de la firme, qui doit coordonner l'activité

de sites de production et de fournisseurs souvent situés dans plusieurs pays pour, in fine, servir des consommateurs souvent répartis sur l'ensemble d'un continent voire sur le monde entier. Aussi, qu'elle soit gérée en « interne » par la firme elle-même ou – cas de plus en plus fréquent – externalisée vers un prestataire extérieur (tiers fournisseur de services logistiques) qui a souvent lui-même, pratiquement par définition, le statut d'une multinationale, cette fonction donne lieu à des flux importants de projets internationaux, non seulement en ce qui concerne la flotte de transport et sa maintenance, mais aussi et surtout pour le stockage/conditionnement des produits, enfin pour les fonctions de back-office elles-mêmes nécessaires à l'activité logistique ¹¹.

– **L'internationalisation des quartiers généraux** constitue également un phénomène récent, dans la mesure où les fonctions de décision des firmes multinationales étaient jusqu'à une époque récente très centrées sur le pays d'origine. L'internationalisation de ces fonctions résulte de deux tendances qui d'ailleurs se renforcent mutuellement : d'une part, un poids croissant des filiales étrangères par rapport à la maison mère, qui implique naturellement de doter celles-ci de capacités de gestion propre et d'une certaine autonomie de décision ; d'autre part, le passage à des schémas d'organisation de la firme plus décentralisés que par le passé, avec l'apparition de lieux de décision polycentriques et la substitution de mode de fonctionnement en réseaux et transversaux à l'ancienne organisation centralisée sur le pays d'origine. Tout cela se traduit par la multiplication en Europe des quartiers généraux des firmes multinationales. On en dénombre aujourd'hui, par exemple, plus de 1000 dans les seules villes du Benelux (Huygues, 2003).

– **Le développement des centres d'appel et des centres de services partagés (CSP)** constitue un phénomène relativement nouveau, lié à plusieurs tendances (cf. Hatem, 2004) : d'une part, la recherche d'une relation plus étroite et de meilleure qualité au consommateur final par une professionnalisation de cette fonction à tous les stades (prospection, vente, après-vente) ; d'autre part la recherche d'une mutualisation de certains services internes à l'entreprise de manière à la fois à réduire les coûts et à professionnaliser et rationaliser le service rendu. De plus, les progrès rapides des techniques de communication rendent de plus en plus aisée la fourniture d'un service à distance auprès du consommateur comme auprès des utilisateurs internes à l'entreprise. De ce fait, se créent des sites spécialisés, soit dans la relation-clientèle, soit dans la fourniture de services internes spécifiques (gestion de la trésorerie, de la paie, maintenance du réseau informatique, etc.), dont la localisation devient de plus en plus autonome par rapport à celle de l'utilisateur final. D'où l'apparition de flux significatifs de projets internationalement mobiles, donnant lieu à une compétition entre territoires pour l'accueil de ces activités.

¹¹ Un chapitre spécial est consacré dans ce rapport au cas de la logistique.

Fonctions d'appui tertiaire : un enjeu important pour les territoires d'accueil

Les fonctions d'appui tertiaire représentent un marché relativement limité en termes d'emploi : seulement 29,2 % des emplois totaux créés par les projets internationaux en Europe (cf. tableaux 35 et 36). Elles représentent cependant un enjeu majeur pour les économies d'accueil, pour les raisons suivantes :

- Même s'il est limité en pourcentage, le nombre total annuel d'emplois créés par ces projets atteint tout de même plusieurs dizaines de milliers de postes par an : un apport non négligeable pour des pays parfois durement touchés par le chômage. Cela est particulièrement le cas pour les pays d'Europe de l'Ouest. Ceux-ci sont en effet confrontés à de grandes difficultés pour attirer les gros sites de production manufacturière du fait de leurs coûts salariaux élevés. L'accueil d'activités tertiaires, souvent plus demandeuses de main-d'œuvre qualifiée et plus sensibles à la qualité de l'environnement qu'aux critères de coûts de production, leur offre une chance de limiter les conséquences de la baisse de l'emploi industriel.

- Le niveau de qualification moyen des emplois dans les fonctions tertiaires et leur niveau de productivité par tête sont en moyenne assez supérieurs à celui des activités de production. L'utilisation d'un indicateur en termes de nombre d'emplois créés conduit à sous-estimer de ce fait le poids économique réel des projets tertiaires. La prise en compte de la masse salariale globale conduirait à une représentation complètement différente du « marché » concerné : le poids des activités tertiaires se rapprocherait alors, voire dépasserait celui des projets de production.

- L'impact structurant de certains types de projets tertiaires sur les économies d'accueil va très au-delà de la création directe d'emplois et de valeur ajoutée. C'est tout particulièrement le cas pour les centres de R&D et les quartiers généraux. Les premiers contribuent à stimuler le dynamisme technologique de leurs régions d'implantation, en accroissant le flux de création de connaissance et de savoir-faire, en attirant et en créant localement de nouvelles compétences, en stimulant l'industrie locale par l'innovation. Quant à l'implantation de centres de décision, elle permet d'accroître l'influence et le rayonnement international de la métropole d'accueil, constitue un stimulant de qualité pour les services offerts localement aux entreprises, et peut contribuer à une meilleure familiarisation avec le pays qui peut constituer un atout pour le choix de localisation future des projets de l'entreprise.

Tableau 35

Répartition des projets « internationaux » et des emplois créés en Europe par type et année 2002-2005 (%)

	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Bureau commercial ou de liaison	0,7	1,3	0,8	1,0	0,9	27,3	30,7	34,6	32,5	31,5
Centre de R&D	3,7	2,7	2,9	6,0	3,9	5,7	5,1	4,7	5,9	5,4
Centres d'appel et Service en ligne	3,4	8,1	6,6	5,3	5,8	1,7	2,7	2,5	2,0	2,2
Distribution, logistique, conditionnement	6,2	8,1	6,3	8,9	7,4	8,0	7,3	7,7	7,7	7,7
Prestations de services	7,1	5,0	6,1	7,5	6,5	9,3	5,9	5,4	12,7	8,6
Service administratif interne ou Quartier général	4,2	6,3	4,3	4,1	4,7	8,2	9,4	6,9	6,3	7,6
Total fonctions tertiaires	25,4	31,5	27,0	32,7	29,2	60,2	61,1	61,7	67,0	62,9
Production / Réalisation / Assemblage	74,6	68,4	72,9	67,0	70,7	39,5	38,5	38,0	32,3	36,7
Traitement / valorisation des déchets	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,3	0,4	0,3	0,7	0,4
Total fonctions production	74,6	68,5	73,0	67,3	70,8	39,8	38,9	38,3	33,0	37,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Des critères de localisation assez divers

Il existe, bien entendu, pour toutes les activités précédentes un « socle commun » de critères de localisation, tenant par exemple à la stabilité sociale et juridique du pays, à son ouverture internationale, etc. Cependant, la diversité des métiers mis en œuvre se traduit logiquement par l'existence de critères spécifiques selon les cas :

- **Concernant les centres de R&D**, la qualité de la main-d'œuvre constitue évidemment un critère fondamental d'après toutes les enquêtes disponibles (Sachwald, 2004). Il faut cependant opérer une distinction selon le type d'activité concerné : R&D fondamentale ou développement. Pour la R&D fondamentale, les principaux critères seront l'accès aux pôles d'excellence de niveau international, la qualité des chercheurs scientifiques, les possibilités de coopération avec la recherche publique et universitaire. Pour les centres de développement, seront davantage privilégiés la proximité au marché, les coûts globaux de fonctionnement et la disponibilité de main-d'œuvre de recherche appliquée (ingénieurs et techniciens).

- **Concernant les quartiers généraux**, les principaux critères de localisation sont les suivants (cf. Huygues, 2003) : existence d'un environnement métropolitain de haute qualité (liaisons de transport et de télécommunication internationales, qualité des infrastructures et de l'offre immobilière local), existence d'une offre de services B2B complète (juristes, consultants, marché financier), législation et fiscalité favorables aux sièges sociaux, présence préalable d'une communauté de dirigeants d'entreprise importante, qualité et abondance de l'offre de main-d'œuvre technique (comptables, financiers, spécialistes du marketing, etc.), proximité au barycentre des activités de production et de vente de l'entreprise dans la région

concernée. Les critères de localisation des bureaux commerciaux sont de même nature, avec cependant une plus grande importance accordée à la proximité au marché (petites unités décentralisées et légères moins exigeantes quant à la qualité de l'offre urbaine).

- **Concernant les centres d'appel et les CSP**, les critères de localisation fondamentaux, tels que les révèlent les enquêtes réalisées auprès des firmes ¹², sont liés à la disponibilité et au coût de l'immobilier, à la qualité technique et aux compétences linguistiques de la main-d'œuvre et à la qualité des infrastructures (télécoms, transport). Sont également pris en compte la flexibilité du travail, la proximité culturelle et au marché cible, ainsi que la flexibilité du travail et les éléments liés à la fiscalité. Ces critères peuvent évidemment varier selon le type d'implantation et le niveau technologique du projet : besoins en compétences « informatique et logiciels » pour les services TIC, en compétences comptables et financières pour les centres de trésorerie, etc. D'une manière générale, les éléments liés aux coûts salariaux et éventuellement aux aides fiscales et financières prennent une place plus importante dans les projets « low tech » et la qualité de la main-d'œuvre dans les projets « high tech ».

- **Concernant les sites logistiques**, les principaux critères de localisation sont les suivants (cf. infra) : bonne position par rapport aux infrastructures de transport et qualité de celles-ci, proximité (selon les cas) aux sites de production ou aux lieux de consommation (dans le cadre d'une optimisation de la structure d'ensemble du réseau logistique), bon rapport qualité/prix de l'offre foncière et immobilière, main-d'œuvre technique qualifiée, aides publiques. La hiérarchie de critères variera selon le type de site concerné : parc logistique fournisseurs et magasins produits finis situé à proximité immédiate du site de production (voir cas de l'assemblage automobile), « hubs » centraux pour le regroupement et le dispatching des produits sur plusieurs pays (la qualité des infrastructures et de l'environnement technique jouant alors un rôle essentiel), « spokes » pour l'approvisionnement du marché local (critères de proximité à ce marché et de bon rapport prix/qualité de l'offre immobilière).

- **Enfin, concernant les activités de production**, trois grandes catégories de critères (proximité au marché, coûts de production, accès à des ressources locales rares ou de qualité) seront prises en compte, avec une hiérarchie différente selon les catégories d'activités : coûts salariaux pour les industries de main-d'œuvre, existence de pôles d'excellence scientifiques et techniques pour les industries de l'innovation, proximité du marché pour certaines industries de base ou agro-alimentaires, etc.

¹² Voir notamment sur ce thème : (Ernst & Young, 2001) ; (Kanovitch, 2003) ; (IBM/PLI, 2004) ; (Hatem, 2004).

Investissements internationaux par fonction : quelques données de cadrage

Les activités de production continuent de représenter l'essentiel du marché, avec 70,8 % des emplois créés et 37,1 % des projets. Cependant, le « marché » des fonctions tertiaires d'entreprise est loin d'être négligeable : il représente, d'après les observatoires AFII, un flux moyen d'environ 1600 projets, soit 62,9 % du total, avec une forte tendance à l'augmentation entre 2002 et 2005 (tableaux 35 et 36). Le flux annuel d'emplois créés, mesuré par ces observatoires, est de l'ordre de 50 000¹³, soit 29,2 % du total, avec également une tendance, moins marquée à la hausse (tableau 36).

Encadré 12

● La montée des investissements internationaux dans les services : chance ou menace pour la France ?

Le Rapport 2004 sur l'investissement mondial de la CnuCED (CnuCED, 2004) met en lumière l'impressionnante montée de la part des activités de services dans les flux d'investissements internationaux : plus de 70 % aujourd'hui contre moins de 50 % il y a 20 ans. Bien au-delà des traditionnelles sociétés de commerce international, on trouve désormais de puissantes firmes multinationales dans les télécommunications, les médias, l'électricité, l'eau, la distribution. Plus de 30 d'entre elles figurent aujourd'hui au palmarès mondial des 100 premières firmes non financières, classées selon la taille de leurs actifs à l'étranger. Citons, parmi les plus grandes, Vodafone, France Telecom, E. on, RWE, Vivendi Universal, EDF, Suez, News Corp, etc.

Les raisons ? Bien sûr, la part croissante – et désormais dominante – des services dans le PIB mondial. Mais il ne s'agit pas là d'un phénomène vraiment nouveau. Pour expliquer l'internationalisation récente des firmes de services, qui s'est produite dans l'ensemble bien après celle des entreprises manufacturières, on doit évoquer des causes plus contemporaines : en premier lieu, la libéralisation d'activités comme les télécommunications ou l'électricité, qui a poussé des firmes autrefois cantonnées sur leur marché national – souvent en situation de monopole – à s'implanter à l'étranger. Dans d'autres cas, comme dans la logistique ou la banque d'affaires, les sociétés de services ont suivi leurs clients industriels à l'international pour pouvoir leur fournir sur place les prestations demandées. Enfin, les progrès des techniques de transport et de communication, l'évolution des réglementations nationales dans le sens de l'ouverture aux investissements étrangers et la multiplication des opportunités d'acquisition ont rendu envisageable l'internationalisation dans des activités où elle ne constituait pas jusque-là une tendance naturelle : média, distribution, banque de détail, assurances, etc.

¹³ Compte tenu de l'existence de nombreux petits projets non renseignés en emploi, le chiffre dépasse vraisemblablement cette estimation d'un facteur égal ou supérieur à 1,5.

Mais cela n'explique pas encore tout. Comme le montre la Cruced, c'est aujourd'hui l'évolution même du mode d'organisation des entreprises qui génère de nouvelles formes d'investissement dans les activités de services. Les firmes multinationales commencent en effet à appliquer à leurs propres fonctions tertiaires « internes » les principes de division internationale du travail qui ont déjà fait leurs preuves en matière de production industrielle. Elles implantent certaines de leurs activités administratives ou de recherche, autrefois naturellement localisées dans le pays d'origine, dans les pays présentant les conditions d'accueil les plus favorables. Elles coordonnent ces activités dans le cadre de réseaux transnationaux, comme dans le cas de la logistique, désormais gérée au niveau du continent tout entier par les grandes firmes présentes en Europe.

La compétition entre territoires pour l'accueil des investissements s'élargit donc à de nouveaux types de projets : il faut désormais, attirer, non seulement des usines, mais aussi des centres de recherche, des centres d'appel, des quartiers généraux, des centres de trésorerie ou de maintenance informatique. Il faut aussi éviter que les sites existants ne soient délocalisés vers des destinations off-shore à bas coûts, comme l'Inde ou l'Irlande. D'après Deloitte Research, ce sont 4 millions d'emplois tertiaires qui seraient ainsi aujourd'hui menacés dans les pays de l'OCDE.

Peu d'entre eux, heureusement, ont pour l'instant été effectivement délocalisés, contrairement au cas de l'industrie où la situation est beaucoup plus préoccupante. Car l'internationalisation des services ne constitue pas qu'une menace. Si nous savons nous organiser face à la concurrence étrangère et convaincre les investisseurs de nos atouts, elle peut représenter également une source importante de création d'emplois dans notre pays. Ces activités sont en effet plus attirées, dans la majeure partie des cas, par la qualité de la main-d'œuvre ou de l'environnement des affaires que par la faiblesse des coûts salariaux. Elles se localisent donc encore de préférence aujourd'hui dans les pays développés. Au cours des 2 dernières années, d'après les données des observatoires AFII, environ 60 % des emplois « internationalement mobiles » créés en France par les firmes multinationales, soit plus de 15 000 par an, l'ont été dans le tertiaire d'entreprise (AFII, 2005). Ils viennent s'ajouter à ceux créés dans les secteurs de services classiques, comme la banque ou le commerce. Points forts de notre pays : les prestations de service, la logistique, et dans une moindre mesure, les centres de recherche ; point où il existe un potentiel de progression : les services administratifs et les quartiers généraux.

Tableau 36

Nombre et taille des projets en Europe par type de fonctions 2002-2005

	Projets	Emplois (milliers)	Projets renseignés	Taille unitaire
Production	3676	469,5	2052	228,8
Traitement des déchets	44	0,6	15	42,4
Total Production	3720	470,2	2067	227,5
Bureau commercial	3152	6,3	350	18,0
Centre de R&D	538	25,7	268	95,9
Centres d'appel	223	38,5	178	216,6
Logistique	767	49,3	326	151,1
Prestations de services	857	43,1	374	115,4
Service adm. int, QG	761	31,2	277	112,6
Total Tertiaire	6298	194,2	1773	109,5
Total	10018	664,3	3840	173,0

Source : AFIL.

Les principaux pourvoyeurs de projets et d'emplois sont les secteurs de services eux-mêmes (logiciels, autres services aux entreprises, transport, autres services commerciaux). Ceux-ci représentent en effet 68,6 % des créations d'emplois et 61,1 % des projets en fonctions tertiaires d'appui (tableaux 37 et 38).

Tableau 37

Répartition des emplois créés par secteur selon la fonction 2002-2005 (%)

Secteur	Fonction	Prod.	Traitt déc.	Total Prod.	Bur. Com.	Centre R&D	Centres d'appel	Logist.	Prest. de serv.	S. adm. QG	Total Tert.	Total
Agro-alim.		3,9	0,0	3,9	2,6	3,1	1,5	2,2	0,3	5,7	2,3	3,5
Ameubl't, équpt. foyer		3,5	0,0	3,5	0,9	0,2	0,1	5,5	0,3	1,5	1,8	3,0
Biotechnologies		0,7	0,0	0,7	0,3	2,4	0,0	0,0	0,2	0,5	0,5	0,6
Chimie, plasturgie		3,2	6,3	3,2	0,7	2,8	1,1	0,3	0,1	3,6	1,3	2,7
Comp. électron.		3,7	0,0	3,7	1,4	5,7	0,1	0,2	0,1	0,3	0,9	2,9
Automobile		40,0	15,7	40,0	3,0	21,0	0,2	8,3	0,7	9,1	6,6	30,2
Électronique G.P.		7,3	0,0	7,3	2,3	1,6	0,3	0,7	1,5	2,5	1,3	5,5
Énergie, serv. concédés		0,7	45,0	0,7	3,3	0,0	1,0	0,2	0,6	1,7	0,8	0,7
Éq.. électr., électron., inf.		8,7	0,0	8,7	19,4	15,1	6,9	3,8	6,6	10,0	8,0	8,5
Mach., équipt méc.		5,3	0,0	5,3	5,5	1,5	0,2	0,9	0,3	1,7	1,0	4,1
Autres mat. transp.		4,0	11,0	4,0	0,2	3,6	0,0	0,3	0,8	0,2	0,8	3,1
Médicaments, cosm.		4,4	0,0	4,4	3,1	16,8	0,0	2,1	0,3	10,9	4,7	4,5
Métaux, trav. Métaux		3,9	0,0	3,9	0,2	0,4	0,1	0,7	0,0	0,1	0,3	2,8
Textile, habillement		4,3	2,4	4,3	0,5	0,2	0,0	2,5	0,0	1,4	0,9	3,3
Autres ind. de base		6,3	15,7	6,3	0,9	0,2	0,0	0,6	0,0	0,6	0,3	4,6
Total manufacturier		99,9	96,1	99,9	44,3	74,5	11,6	28,3	11,9	49,7	31,4	79,9
Aut. services com., fin.		0,0	3,9	0,0	12,3	0,2	26,7	24,4	17,1	12,4	17,7	5,2
Autres serv. aux entr.		0,1	0,0	0,1	11,7	0,7	34,9	7,5	33,6	8,9	18,2	5,4
Logici., prest. inf.		0,0	0,0	0,0	21,2	24,2	13,3	0,1	29,6	14,3	15,4	4,5
Op. télécoms, Internet		0,0	0,0	0,0	4,0	0,4	11,3	0,0	4,9	9,5	5,0	1,5
Transport, stockage		0,0	0,0	0,0	6,5	0,0	2,3	39,8	2,8	5,3	12,2	3,6
Total services		0,1	3,9	0,1	55,7	25,5	88,4	71,7	88,1	50,3	68,6	20,1
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Ce fait est lié à plusieurs causes : d'une part, la nature même de ces activités (services) fait qu'elles donnent lieu à la création de fonctions considérées comme « tertiaires » dans notre base de données ; d'autre part, les entreprises manufacturières tendent à sous-traiter vers des fournisseurs spécialisés¹⁴, appartenant eux-mêmes aux secteurs des services, un certain nombre de fonctions tertiaires autrefois gérées en interne.

On note cependant l'existence de nombreux projets de « fonctions tertiaires », souvent d'assez grande taille, dans certains secteurs manufacturiers, comme les équipements électriques et électroniques, mais également l'automobile et le médicament.

Tableau 38

Répartition des projets par secteur selon la fonction 2002-2005 (%)

Secteur	Fonction Prod.	Traitt déc.	Total Prod.	Bureau Comm.	Centre de R&D	Centres d'appel	Logist.	Prest. de serv.	Service admi., QG	Total Tertiaire	Total
Agro-alim.	9,9	2,3	9,8	2,2	3,2	1,8	5,0	0,4	4,5	2,6	5,3
Ameubl, équpt. foyer	2,9	0,0	2,9	1,6	0,4	0,4	3,4	0,4	2,2	1,6	2,1
Biotechnologies	0,6	0,0	0,6	0,4	4,6	0,0	0,1	0,6	1,8	0,9	0,8
Chimie, plasturgie	10,7	11,4	10,8	1,9	4,5	1,3	3,1	0,5	4,2	2,3	5,5
Comp. électron.	2,1	0,0	2,1	1,2	7,8	0,4	0,3	0,2	0,7	1,4	1,7
Automobile	22,3	2,3	22,1	2,4	13,2	0,9	6,9	2,1	6,6	4,3	10,9
Électronique G.P.	3,2	4,5	3,2	1,5	2,0	2,2	1,7	0,6	2,4	1,6	2,2
Énergie, serv. concédés	3,2	56,8	3,8	1,8	0,4	0,4	0,7	1,1	1,7	1,4	2,3
Éqpt. électr., électron., inf.	8,4	2,3	8,4	11,7	18,0	7,2	5,0	8,1	14,6	11,1	10,1
Mach., équipt méc.	7,7	0,0	7,6	3,6	2,4	0,4	2,7	1,8	4,2	3,1	4,8
Autres mat. transp.	1,9	2,3	1,9	0,6	2,4	0,0	0,9	1,6	0,9	0,9	1,3
Médicaments, cosm.	5,8	0,0	5,8	2,6	13,4	0,0	1,7	0,6	6,3	3,5	4,4
Métaux, trav. métaux,	5,5	2,3	5,5	1,2	0,6	0,4	1,8	0,2	0,8	1,0	2,7
Textile, habillement	3,0	2,3	3,0	1,4	0,4	0,0	3,1	0,1	2,1	1,4	2,0
Autres ind. de base	12,6	9,1	12,5	2,0	0,9	0,0	4,0	0,4	0,9	1,7	5,7
Total manufacturier	99,8	95,5	99,8	36,2	74,2	15,7	40,4	18,4	53,9	38,9	61,5
Aut. services com., fin.	0,0	4,5	0,1	9,5	0,6	19,3	14,0	12,6	8,0	9,9	6,2
Autres serv. aux entr.	0,1	0,0	0,1	14,3	2,2	32,3	2,6	30,1	7,9	13,8	8,7
Logici., prest. inf.	0,0	0,0	0,0	33,1	21,0	15,2	0,3	26,3	23,9	25,4	16,0
Op. télécoms, Internet	0,0	0,0	0,0	1,8	2,0	12,1	0,0	2,3	2,5	2,1	1,3
Transport, stockage	0,0	0,0	0,0	5,1	0,0	5,4	42,8	10,3	3,8	9,8	6,2
Total services	0,2	4,5	0,2	63,8	25,8	84,3	59,6	81,6	46,1	61,1	38,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

¹⁴ Notamment dans le domaine de la logistique, des centres d'appels et de services partagés.

On peut également noter la part importante prise par les firmes nord-américaines dans les investissements en fonctions tertiaires d'appui (quartiers généraux et services administratifs, centres d'appel et de R&D notamment), qui contraste avec le poids relativement beaucoup plus élevé des européennes dans la fonction « production » (tableaux 39 et 40). Quant aux investissements asiatiques, ils ne contribuent que de manière très marginale à la création d'emplois tertiaires malgré une contribution japonaise assez forte en termes de nombre de projets.

Tableau 39

Répartition des projets par région d'origine selon la fonction 2002-2005 (%)

Origine Fonction	Am. Nord	Autres Asie	Japon	Oc	Asie	Autres	Ben.	Europe Est	Europe Nord	Europe Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Europe	Total
Production	19,9	3,3	8,2	0,5	12,0	3,2	5,3	2,1	9,6	10,9	7,6	5,6	23,6	64,9	100,0
Traitt déchets	13,6	6,8	4,5	2,3	13,6	2,3	13,6	0,0	2,3	11,4	9,1	4,5	29,5	70,5	100,0
Total Production	19,8	3,4	8,2	0,5	12,0	3,2	5,4	2,1	9,5	10,9	7,7	5,6	23,7	64,9	100,0
Bureau comm.	39,0	5,5	5,7	0,9	12,2	2,9	4,3	3,4	6,1	6,5	7,4	7,3	10,9	45,9	100,0
Centre de R&D	46,8	5,6	7,8	0,9	14,3	0,9	3,2	0,4	3,2	2,6	7,2	7,2	14,1	37,9	100,0
Centres d'appel	38,6	3,6	1,8	0,9	6,3	0,9	7,2	0,4	8,5	3,6	8,5	11,7	14,3	54,3	100,0
Logistique	17,2	2,7	6,0	0,1	8,9	1,6	12,5	1,7	7,6	6,1	10,3	8,1	26,1	72,4	100,0
Prestations de serv.	40,5	5,0	3,2	0,4	8,5	1,1	5,1	1,9	5,4	3,4	7,9	11,2	15,1	49,9	100,0
Service adm., QG	55,2	6,0	5,8	1,1	12,9	2,2	3,3	0,4	3,7	3,8	4,5	3,4	10,6	29,7	100,0
Total Tertiaire	39,1	5,1	5,5	0,8	11,3	2,2	5,3	2,3	5,7	5,3	7,5	7,6	13,7	47,3	100,0
Total	32,0	4,5	6,5	0,7	11,6	2,6	5,4	2,2	7,1	7,3	7,5	6,9	17,4	53,9	100,0

Source : AFIL.

Tableau 40

Répartition des emplois par région d'origine selon la fonction 2002-2005 (%)

Fonction	Origine Am. Nord	Autres Asie	Japon	Oc	Asie	Autres	Ben.	Europe Est	Europe Nord	Europe Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Europe	Total
Production	18,5	9,3	9,8	0,2	19,2	2,9	3,2	0,8	6,7	7,8	10,7	3,6	26,5	59,4	100
Traitt déchets	5,5	11,0	0,0	0,0	11,0	0,0	9,4	0,0	0,0	29,1	7,1	13,5	24,4	83,5	100
Total Production	18,5	9,3	9,8	0,1	19,2	2,9	3,2	0,8	6,7	7,8	10,7	3,6	26,5	59,4	100
Bureau comm.	37,2	10,0	7,9	0,2	18,1	2,7	4,1	3,5	4,9	4,4	3,5	6,0	15,6	42,0	100
Centre de R&D	54,6	5,2	3,3	0,0	8,5	0,2	2,8	0,2	2,5	0,7	8,7	4,8	17,1	36,7	100
Centres d'appel	47,3	5,0	0,3	0,1	5,3	0,0	7,8	0,1	6,3	1,0	7,8	12,8	11,6	47,3	100
Logistique	20,9	3,1	2,7	0,0	5,7	0,7	10,2	0,1	6,2	2,0	11,3	20,0	22,8	72,7	100
Prestations de serv.	51,7	8,6	0,9	1,3	10,8	0,8	3,8	0,3	2,0	0,8	5,0	11,0	13,7	36,7	100
Service adm., QG	45,9	6,2	2,0	0,3	8,5	0,2	3,5	0,7	5,5	4,0	3,1	8,9	19,8	45,5	100
Total Tertiaire	42,0	5,7	1,9	0,4	8,0	0,5	6,0	0,4	4,7	1,8	7,3	12,3	17,1	49,5	100
Total	25,3	8,2	7,5	0,2	15,9	2,2	4,0	0,7	6,1	6,1	9,7	6,1	23,7	56,5	100

Source : AFIL.

Enfin, par région et pays de destination, l'élément le plus marquant est la domination écrasante des pays de l'ouest européen tant en termes de projets que de nombre d'emplois créés (85 % des projets et 75,8 % des emplois, cf. tableaux 41 et 42). Ce fait peut être observé quelle que soit la fonction tertiaire concernée, avec toutefois une part est-européenne un peu plus élevée pour sur les centres d'appel et de R&D.

Par pays d'accueil, on note des parts de marché importantes des îles britanniques dans la plupart des fonctions, ainsi que de la France, de l'Allemagne et des pays du Benelux. La présence des pays de l'Est n'est cependant pas entièrement négligeable : République tchèque pour les centres de R&D, Pologne pour les bureaux commerciaux et pour les services administratifs, etc.

Tableau 41

Répartition des emplois créés par région d'accueil selon la fonction 2002-2005 (%)

Projet	Destination	Autres pays de l'Est	Centre -est	EST	Benelux	Europe du Nord	Europe du Sud	France	Îles brita.	Pays germ.	OUEST	Total
Production		26,6	43,1	69,7	2,1	1,7	9,0	5,0	6,6	5,9	30,3	100
Traitt déchets		15,7	18,1	33,8	1,6	0,0	0,0	36,2	22,2	6,3	66,2	100
Total Production		26,6	43,1	69,7	2,1	1,7	9,0	5,0	6,6	5,9	30,3	100
Bureau comm.		6,8	3,5	10,3	6,4	4,5	8,8	31,9	26,6	11,5	89,7	100
Centre de R&D		0,7	32,9	33,6	5,8	3,1	9,5	9,6	19,6	18,7	66,4	100
Centres d'appel		10,1	16,7	26,8	2,7	2,0	19,7	8,3	37,4	3,1	73,2	100
Logistique		2,6	16,2	18,8	21,9	3,8	12,6	12,9	15,6	14,5	81,2	100
Prestations de serv.		1,5	22,7	24,2	4,1	2,9	5,7	19,9	32,7	10,5	75,8	100
Service adm., QG		1,3	23,1	24,4	5,4	5,4	9,3	6,4	30,3	18,8	75,6	100
Total Tertiaire		3,6	20,6	24,2	8,8	3,4	11,4	12,7	27,0	12,5	75,8	100
Total		19,9	36,5	56,4	4,1	2,2	9,7	7,3	12,6	7,8	43,6	100

Source : AFIL.

Tableau 42

Répartition des projets par région d'accueil selon la fonction 2002-2005 (%)

Projet	Destination	Autres pays de l'Est	Centre -est	EST	Benelux	Europe du Nord	Europe du Sud	France	Îles brita.	Pays germ.	OUEST	Total
Production		19,2	28,5	47,6	5,2	2,6	13,2	12,6	9,5	9,2	52,4	100,0
Traitt déchets		15,9	11,4	27,3	4,5	2,3	6,8	27,3	13,6	18,2	72,7	100,0
Total Production		19,1	28,3	47,4	5,2	2,6	13,1	12,8	9,5	9,4	52,6	100,0
Bureau comm.		6,5	6,2	12,8	8,9	7,0	16,8	15,1	22,0	17,4	87,2	100,0
Centre de R&D		3,2	12,1	15,2	6,7	12,1	15,2	11,2	21,4	18,2	84,8	100,0
Centres d'appel		8,5	15,2	23,8	4,9	5,4	13,0	14,8	32,7	5,4	76,2	100,0
Logistique		8,9	15,0	23,9	15,4	4,0	16,8	16,7	9,4	13,8	76,1	100,0
Prestations de serv.		6,9	11,9	18,8	8,3	5,1	11,0	23,2	21,5	12,1	81,2	100,0
Service adm., QG		1,3	5,3	6,6	11,3	7,8	10,6	11,0	32,2	20,5	93,4	100,0
Total Tertiaire		6,0	8,8	14,8	9,6	6,9	15,0	15,5	22,0	16,3	85,2	100,0
Total		10,9	16,0	26,9	7,9	5,3	14,3	14,5	17,3	13,7	73,1	100,0

Source : AFIL.

Analyse détaillée par fonction

Le marché des centres de R&D

Description d'ensemble

Les investissements internationaux en R&D en Europe ont représenté en moyenne 135 projets et au moins 6000 emplois par an entre 2002 et 2005¹⁵. Ceci ne représente qu'une petite fraction du total des flux de projets internationaux en Europe : environ 5,4 % du nombre de projets et 3,9 % du nombre d'emplois créés. Le marché a cependant été très actif en 2005 avec un doublement des créations d'emplois par rapport à 2004, du fait notamment de l'accroissement des investissements d'origine nord-américaine, et dans une moindre mesure, asiatique (tableau 43).

Tableau 43

Les projets internationaux en R&D en Europe 2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	120	126	111	181	538
Emplois (milliers)	6,0	4,2	4,7	10,8	25,7
Taille moyenne	105,6	72,4	90,5	106,7	95,9

Source : AFII.

Les projets sont en effet de taille unitaire modeste : 96 emplois en moyenne, contre 173 pour l'ensemble des projets (personnels très qualifiés dans des équipes souvent de petite taille). Plus de 60 % des emplois ont été créés à l'occasion de projets de taille moyenne ou faible (moins de 250 emplois), tandis que la contribution de projets de grande taille (500 emplois ou plus) est très limitée.

Analyse par régions d'origine

Les projets sont essentiellement réalisés par des firmes nord-américaines et dans une moindre mesure ouest-européennes, la part des investisseurs asiatiques étant par contre extrêmement réduite (tableau 44). Les firmes américaines représentent à elles seules 52 % des créations d'emplois et 44,8 % des projets d'investissement. Elles ont réalisé en 2005 un retour en force après deux années de relatif effacement.

¹⁵ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

Tableau 44

Répartition des projets et des emplois créés en R&D selon la région d'origine 2002-2005 (%)

Année	Origine	Emplois				Total	Projets				Total
		2002	2003	2004	2005		2002	2003	2004	2005	
AMÉRIQUE DU NORD		77,1	31,8	39,7	57,3	54,6	45,8	45,2	43,2	50,8	46,8
États-Unis		76,6	31,0	34,0	54,4	52,0	44,2	44,4	40,5	47,5	44,6
Canada		0,5	0,8	0,0	2,9	1,5	1,7	0,8	0,9	3,3	1,9
AUTRES		0,0	1,4	0,0	0,0	0,2	0,8	1,6	0,9	0,6	0,9
Japon		1,5	2,3	6,5	3,3	3,3	9,2	9,5	8,1	5,5	7,8
Océanie		0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	2,5	0,8	0,0	0,6	0,9
Autres Asie		0,7	1,1	5,6	9,1	5,2	2,5	3,2	6,3	8,8	5,6
Corée du Sud		0,0	0,0	4,2	5,6	3,1	0,8	0,0	1,8	2,2	1,3
Inde		0,0	0,3	1,3	3,5	1,7	0,8	0,8	2,7	2,8	1,9
Chine		0,0	0,7	0,1	0,1	0,2	0,0	1,6	1,8	2,8	1,7
ASIE		2,2	3,5	12,1	12,5	8,5	14,2	13,5	14,4	14,9	14,3
Benelux		3,0	4,8	2,8	1,9	2,8	3,3	1,6	2,7	4,4	3,2
Pays-Bas		0,5	4,8	2,8	1,3	1,9	1,7	0,8	2,7	2,8	2,0
Europe de l'Est		0,0	0,0	0,8	0,0	0,2	0,0	0,8	0,9	0,0	0,4
Europe du Nord		3,9	0,5	6,8	0,6	2,5	4,2	1,6	4,5	2,8	3,2
Suède		0,0	0,0	6,6	0,6	1,5	0,8	0,8	3,6	1,7	1,7
Europe du Sud		0,8	0,0	1,1	0,6	0,7	4,2	3,2	1,8	1,7	2,6
Italie		0,7	0,0	0,0	0,6	0,4	2,5	2,4	0,0	1,1	1,5
France		3,7	18,3	1,9	10,8	8,7	7,5	7,1	7,2	7,2	7,2
Îles britanniques		3,3	17,2	4,4	0,9	4,8	8,3	8,7	5,4	6,6	7,2
Royaume-Uni		3,3	17,2	4,2	0,9	4,8	8,3	8,7	4,5	6,6	7,1
Pays germaniques		6,1	22,6	30,4	15,3	17,1	11,7	16,7	18,9	11,0	14,1
Allemagne		2,2	17,8	28,0	11,9	13,5	8,3	11,9	14,4	7,7	10,2
Autriche		0,2	0,3	0,7	0,5	0,4	0,8	0,8	2,7	0,6	1,1
Suisse		3,7	4,5	1,7	2,9	3,1	2,5	4,0	1,8	2,8	2,8
EUROPE		20,8	63,4	48,2	30,2	36,7	39,2	39,7	41,4	33,7	37,9
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

L'Europe de l'Ouest arrive en seconde position des régions d'origine, trois pays se détachant nettement : les sociétés d'origine allemande, française et britannique représentent à elles seules 24,5 % des projets et 27 % des emplois créés. La progression des investissements d'origine européenne a été moins marquée en 2005 que pour les autres régions, conduisant à un tassement de leur part relative par rapport à 2004.

Si les investisseurs asiatiques restent globalement marginaux, on peut cependant noter une poussée des projets d'origine coréenne et surtout indienne, qui contraste avec la relative stagnation de l'effort japonais.

Analyse par secteurs

Quatre secteurs à forte intensité en innovation (logiciels, automobile, médicaments, équipements électriques et électroniques) continuent de concentrer la majeure partie des projets et des emplois (respectivement 65,6 % et 77,1 % cf. tableau 45). Ils sont suivis par les biotechnologies et les composants électroniques. L'année 2005 a été marquée par une intense activité dans les secteurs des logiciels, de l'aéronautique et des biotechnologies, et par un tassement des investissements dans le matériel électronique, l'électronique grand public et surtout les médicaments.

Tableau 45

Projets et emplois créés en R&D par secteurs et année 2002-2005 (%)

Année	Secteur	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
	Agro-alimentaire, agric.	2,5	2,4	2,7	4,4	3,2	2,2	1	3,4	4,3	3,1
	Ameublt équipé foyer	1,7	0,0	0,0	0,0	0,4	0,8	0	0	0	0,2
	Biotechnologies	3,3	3,2	5,4	6,1	4,6	0,7	0,4	0	5,1	2,4
	Chimie, plasturgie	5,0	5,6	7,2	1,7	4,5	8,5	2,9	1,8	0,1	2,8
	Composants électron.	4,2	7,9	9,0	9,4	7,8	1,2	4,5	8,2	7,5	5,7
	Automobile	9,2	17,5	9,9	14,9	13,2	5	30,6	23,9	24,9	21,0
	Électron. grd public	0,8	1,6	2,7	2,8	2,0	0	1,7	4,9	1	1,6
	Énergie, services concédés	0,0	0,0	0,0	1,1	0,4	0	0	0	0	0
	Équipts électriques, électron. inform.	30,0	19,8	14,4	11,0	18,0	31,6	14,4	10,7	8	15,1
	Autres ind. de base	0,8	0,0	0,9	1,7	0,9	0	0	1,1	0	0,2
	Machines, équipts mécan.	0,8	2,4	5,4	1,7	2,4	0	3,1	4,2	0,5	1,5
	Textile, habillement	0,8	0,0	0,0	0,6	0,4	0	0	0	0,5	0,2
	Autres mat. de transport	1,7	1,6	0,0	5,0	2,4	0,8	9,5	0	4,5	3,6
	Médicaments, cosmét.	21,7	11,1	16,2	7,7	13,4	37,6	18,7	16	4,8	16,8
	Métaux, travail des métaux	0,8	0,0	0,0	1,1	0,6	1,5	0	0	0,1	0,4
	Manufacturier	83,3	73,0	73,9	69,1	74,2	89,9	86,7	74,1	61,3	74,5
	Logiciels et prest. informatiques	11,7	22,2	22,5	25,4	21,0	9,1	10,7	25,9	37,2	24,2
	Autres serv. aux entrepr.	3,3	4,0	1,8	0,6	2,2	0,8	2,4	0	0,2	0,7
	Autres serv. com. et fin.	0,8	0,0	0,0	1,1	0,6	0,2	0	0	0,3	0,2
	Opérateurs télécoms, Internet	0,8	0,8	1,8	3,9	2,0	0	0,2	0	1	0,4
	Services	16,7	27,0	26,1	30,9	25,8	10,1	13,3	25,9	38,7	25,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100	100

Source : AFII.

Analyse par régions de destination

La part des pays d'Europe de l'Ouest (îles britanniques, pays germaniques notamment) dans l'accueil des centres de R&D reste largement majoritaire (66,3 % des emplois créés et 84,8 % des projets, cf. tableau 46). Sur l'ensemble de la période, six pays (Allemagne, Royaume-Uni, République tchèque, Pologne, France, Irlande) accueillent à eux seuls plus de 60 % des projets et de 85 % des emplois.

On observe cependant une progression de la part des pays d'Europe de l'Est entre 2002 et 2005. Ceux-ci parviennent même à faire jeu égal en 2005 avec l'ouest du continent pour le nombre d'emplois créés. Cette bonne performance est tout particulièrement imputable à la Pologne, ainsi qu'à la République tchèque, qui progresse fortement depuis 2002 malgré une année 2005 en recul. Ce mouvement s'explique par l'existence sur place d'une main-d'œuvre qualifiée à faibles coûts salariaux et de marchés en croissance rapide, éléments qui favorisent notamment l'implantation des centres de développement/adaptation (cf. encadrés 11 et 12). Il s'inscrit dans le contexte plus large d'une montée en puissance des pays émergents (Asie notamment, cf. encadré 12) pour l'accueil des activités de R&D des firmes multinationales.

Par contre, l'année 2005 a été assez mal orientée pour l'Europe du Nord et le Benelux, dont les parts dans les créations d'emplois ont fortement chuté.

Tableau 46

Projets et emplois en R&D par région de destination 2002-2005 (%)

Année	Destination	Emplois				Total	Projets				Total
		2002	2003	2004	2005		2002	2003	2004	2005	
	Autres pays de l'Est	0	0	1,6	0,9	0,7	2,5	2,4	4,5	3,3	3,2
	Roumanie	0	0	0	0,5	0,2	1,7	1,6	0	2,2	1,5
	Centre-est	9,3	27,7	32,2	48,4	32,9	5,8	12,7	13,5	14,9	12,1
	Hongrie	8,6	4,5	4,7	7,5	6,8	3,3	6,3	3,6	3,9	4,3
	Pologne	0	1	8,5	27,5	13,3	0,8	1,6	1,8	6,1	3
	République tchèque	0,7	22,2	19	13,4	12,9	1,7	4,8	8,1	5	4,8
	Total pays de l'Est	9,3	27,7	33,8	49,3	33,6	8,3	15,1	18	18,2	15,3
	Benelux	1	7,6	12,3	5	5,8	5	4,8	9,9	7,2	6,7
	Belgique	1	7,6	10,6	4	5,1	2,5	4	7,2	5,5	4,8
	Pays-Bas	0	0	1,7	0,7	0,6	1,7	0,8	2,7	1,1	1,5
	Europe du Nord	2,8	4,6	3	2,8	3,1	12,5	13,5	15,3	8,8	12,1
	Suède	1,2	3,6	1,9	1,9	2	5,8	6,3	7,2	6,1	6,3
	Finlande	0,8	0,1	0	0,1	0,3	2,5	2,4	0,9	0,6	1,5
	Danemark	0,8	0,8	1,1	0,8	0,9	4,2	4,8	7,2	2,2	4,3
	Europe du Sud	10,1	7,7	19,4	5,6	9,5	20	12,7	16,2	13,3	15,2
	Italie	3,8	0	3,2	0	1,5	2,5	1,6	3,6	3,9	3
	Espagne	5,9	5,3	5,5	5,3	5,5	16,7	7,9	9	7,2	9,9
	Portugal	0,3	2,4	10,6	0,2	2,5	0,8	2,4	2,7	1,7	1,9
	France	26,2	6,9	9,5	1,5	9,6	14,2	14,3	8,1	8,8	11,2
	Îles britanniques	34,4	22	7,7	15,6	19,6	25	19,8	14,4	24,3	21,4
	Irlande	26,7	4,8	3,1	4,1	9,3	8,3	4	4,5	7,7	6,3
	Royaume-Uni	7,8	17,2	4,6	11,5	10,3	16,7	15,9	9,9	16,6	15,1
	Pays germaniques	16,2	23,6	14,4	20,2	18,7	15	19,8	18	19,3	18,2
	Allemagne	10,2	23,3	9,7	16,5	14,9	12,5	17,5	11,7	15,5	14,5
	Autriche	0	0	3,9	2,7	1,9	0	0,8	3,6	2,2	1,7
	Suisse	6	0,2	0,7	0,9	2	2,5	1,6	2,7	1,7	2
	Total Europe de l'Ouest	90,7	72,4	66,3	50,7	66,3	91,7	84,9	81,9	81,7	84,8
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : AFIL.

Encadré 13

● L'internationalisation de la recherche profite à l'Asie

L'édition 2005 du *World Investment Report*, publié par la Cnuccd (Cnuccd, 2005), met en lumière la rapidité du rattrapage technologique asiatique, dopé par la présence d'un nombre croissant de centres de recherche-développement (R&D) implantés par les firmes multinationales. Celles-ci, qui réalisent à elles seules la moitié de l'effort mondial de recherche, ont en effet commencé depuis une quinzaine d'années à internationaliser leur activité de R&D pour plusieurs raisons : adapter les produits aux marchés locaux, capter les compétences et les capacités d'innovations, réduire les coûts de la recherche. Un mouvement facilité par ailleurs par la fragmentation croissante des processus d'innovation. Résultat : alors que les entreprises ne réalisaient en 1993 que 10 % de leur effort de R&D à l'étranger, ce chiffre atteignait 16 % en 2002. Les multinationales étrangères jouent de ce fait un rôle croissant dans l'effort global de R&D des pays d'accueil : plus de la moitié de la dépense privée, par exemple, en Irlande, Singapour ou en Hongrie.

Un mouvement qui se fait encore pour l'essentiel à l'intérieur des pays de l'OCDE. Mais qui profite aussi, de manière croissante à une poignée de pays en développement d'Asie – Chine et Inde en tête – et d'Europe de l'Est. La part de l'Asie dans les dépenses de R&D à l'étranger des firmes américaines est ainsi passée de 3,4 à 10 % entre 1994 et 2002, tandis que celle de l'Europe déclinait de 69,6 % à 58,8 %. Le mouvement semble s'accélérer : entre 2002 et 2004, la moitié des projets internationaux de R&D dans le monde se serait ainsi localisée, selon la Cnuccd, dans les pays en développement. Il devrait se poursuivre : un sondage réalisé par le même organisme place la Chine et l'Inde, aux côtés des États-Unis, en tête des destinations privilégiées des investissements de R&D des multinationales pour les prochaines années.

Et ces laboratoires asiatiques ne sont pas seulement, comme il y a encore quelques années, de simples centres d'adaptation de produits. Il s'agit, de plus en plus, de « vrais » centres de recherche, chargés de concevoir des innovations destinées au marché mondial. Les centres de R&D de Motorola en Chine, de Microsoft et de General Electric en Inde, de Toyota en Thaïlande, font partie du « noyau dur » du réseau mondial d'innovation de ces entreprises. Des laboratoires pharmaceutiques comme Pfizer, Eli Lilly, Astra Zeneca, réalisent une part croissante de leurs tests cliniques en Inde. 30 % des nouveaux circuits intégrés sont désormais conçus en Asie du Sud-Est. Il faut dire que cette région offre des conditions attractives : des marchés en croissance rapide ; un environnement local favorable à l'innovation grâce à une bonne collaboration entre les mondes de la recherche et de l'entreprise ; une protection de la propriété intellectuelle un peu mieux assurée que par le passé. Et surtout, une abondance de jeunes chercheurs qualifiés, créatifs et à bas coûts salariaux : la Chine, l'Inde et la Russie représentent ainsi aujourd'hui le tiers des étudiants mondiaux en sciences et techniques. Confrontées à la pénurie de jeunes chercheurs dans leur pays d'origine (notamment en Europe), désireuses de réduire leurs coûts de R&D, il est naturel que les multinationales s'intéressent de plus en plus à ces destinations.

Tout cela induit un phénomène de rattrapage accéléré dans les pays d'accueil. La part de l'Inde et de la Chine dans les dépenses mondiales de R&D est ainsi passée de 2 % à 6 % entre 1991 et 2002. Les pays en développement et d'Europe de l'Est ont représenté 17 % des brevets étrangers reçus par l'office américain des brevets en 2001-2003, contre seulement 7 % en 1991-1993. Un mouvement potentiellement profitable à l'humanité dans son ensemble, dans la mesure où il permet de mieux valoriser le potentiel mondial d'innovation, mais qui suscite également dans les pays développés la crainte d'une nouvelle forme de délocalisation.

Les quartiers généraux et les services administratifs

Description d'ensemble

Ce segment de marché rassemble deux types de projets : des quartiers généraux régionaux et services internes mutualisés, également appelés « centres de services partagés ¹⁶ » et des sites tertiaires polyvalents. Selon les bases de données de l'AFII, cet ensemble a représenté 7,6 % des projets et 4,7 % des emplois créés par les investissements internationaux en Europe entre 2002 et 2005. Après une année 2003 très active, le nombre d'emplois créés est revenu depuis 2 ans aux niveaux observés en 2002 : environ 7 000 emplois par an ¹⁷. On observe cependant une nette augmentation du nombre de projets en 2005 (tableau 47).

Tableau 47

Emplois et projets en services administratifs internes et quartiers généraux 2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	172	232	165	192	761
Emplois (milliers)	7,0	10,0	6,9	7,4	31,2
Taille moyenne	133,7	123,2	98,6	99,4	112,6

Source : AFII.

La taille moyenne des projets (116 emplois) est inférieure à celle de l'ensemble de la base AFII (173 emplois), mais légèrement supérieure à celle des autres fonctions tertiaires (centres de R&D, prestations de services, etc.). Près d'un emploi créé sur deux l'est à l'occasion de projets de taille moyenne (100 à 500 emplois), avec une contribution non négligeable des projets de grande taille.

¹⁶ Dans la réalité, la distinction entre ces deux catégories, ainsi qu'avec les sites dédiés à la fonction « prestation de services » n'est pas toujours aisée à établir. Il existe en effet de nombreux sites tertiaires polyvalents, rassemblant des fonctions de décision, d'administration, de commercialisation et de production de services (notamment dans les secteurs des services aux entreprises et du logiciel). Ces sites sont par définition difficiles à classer dans une catégorie unique.

¹⁷ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

Analyse par segments

On peut distinguer le cas des quartiers généraux et celui des centres de services partagés :

– Les quartiers généraux (voir encadré 13) représentent environ 140 projets par an sur la période 2002-2005, avec une moyenne annuelle de 3500 emplois créés¹⁸. Beaucoup de projets sont en fait de relativement petite taille (primo-implantation en Europe d'une équipe au départ très réduite).

– Les centres de services partagés (voir encadré 14) représentent une grosse trentaine de projets par an sur la période 2002-2005, avec une moyenne annuelle de 4500 emplois créés. Certains projets peuvent être de taille moyenne assez élevée (mutualisation de fonctions administratives assez gourmandes en emplois, comme la comptabilité, pour l'ensemble du groupe en Europe).

Encadré 14

● Quartiers généraux européens : concurrencer les îles britanniques ?

En janvier 2006, l'Américain Kaleidescape implante sa filiale européenne à Londres. En février, l'Irlandais Days Healthcare installe son quartier général européen à Bridgen, tandis que l'Américain Envox fait de même à Hampshire. En mars, c'est au tour de l'Américain Samsonite, qui choisit Londres. En ce début d'année 2006, l'attractivité des îles britanniques pour les sièges sociaux des firmes multinationales reste forte, malgré un certain tassement par rapport aux années 2003-2004.

Le fait, il est vrai, est tout sauf une nouveauté. Dès les années 1970, les firmes américaines, à mesure que leurs activités se développaient sur le Vieux Continent, ont commencé à y créer des centres locaux de gestion dotés d'une autonomie de décision. Londres leur semblait alors une destination presque naturelle : pratique de la langue anglaise, similitude des systèmes juridiques, ouverture aux investisseurs étrangers, puissance de la place financière, etc. Seules Amsterdam et Bruxelles – pour des raisons notamment fiscales – ainsi que Francfort – du fait de l'importance du marché allemand – parvenaient alors à concurrencer la capitale britannique.

Aujourd'hui, le « marché » européen des quartiers généraux (QG) n'a rien perdu, tant s'en faut, de son dynamisme. Il bénéficie en effet, outre un flux permanent de nouvelles implantations d'origine asiatique ou américaine, de la création, par les firmes européennes elles-mêmes, de centres de décision régionaux à l'intérieur du continent (en Scandinavie, pays de l'Est, Méditerranée, etc.). Plus de 500 projets ont été ainsi recensés entre 2002 et 2005, dont une majorité (60 %) d'origine nord-américaine, un quart d'origine européenne, et 10 % en provenance d'Asie. Il s'agit d'un ensemble d'ailleurs assez hétérogène, depuis le petit centre de coordination commerciale jusqu'au grand quartier général polyvalent employant plusieurs centaines de cols blancs. Mais un marché qui représente plusieurs millions d'emplois par an, avec un enjeu

¹⁸ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

indirect encore plus large : renforcer le rayonnement des villes d'accueil à travers l'implantation de centres de décision de dimension internationale.

Au fil des ans, cependant, la concurrence s'est accrue. Au nord, la Suède et surtout le Danemark ne se contentent plus d'attirer de petits centres de décision à vocation locale, mais cherchent à jouer dans la cour des « grands » quartiers généraux. Au sud, Barcelone s'affirme dans son rôle de capitale des affaires en Europe du Sud. Quant aux villes allemandes (Francfort, mais aussi Munich, Hambourg et Berlin), elles tirent profit du déplacement vers l'est du centre de gravité économique de l'Europe. Enfin, les métropoles d'affaire suisses jouent sur l'image de fiabilité du pays – ainsi que sur de substantiels avantages fiscaux – pour attirer les sièges sociaux. Des décisions récentes, comme l'implantation du Taiwanais ZyXEL à Copenhague, des Américains GTCO Calcomp à Munich et CEI Group à Barcelone, ou encore l'extension du siège de Procter and Gamble à Genève, témoignent de l'émergence de ces nouvelles destinations.

Les principales victimes ? Les villes du Benelux, qui avaient réussi, dans les années 1990, à attirer de nombreux QG, grâce notamment à un droit des sociétés très protecteur et à une fiscalité des centres de coordination très avantageuse. Privées de ce dernier atout par une décision récente de la commission européenne à la suite du rapport « Primarolo » de 2000, elles ont vu – tout particulièrement Bruxelles – se raréfier les projets d'implantation.

Si la prééminence des îles britanniques a également été écornée, celles-ci continuent cependant d'attirer massivement : plus du tiers des projets de QG internationaux au cours des trois dernières années. Londres, bien sûr, caracole toujours en tête des métropoles européennes. Mais d'autres villes, comme Glasgow Cardiff, Oxford, Cambridge, et, en Irlande, Dublin, réalisent également de belles performances. En tirant parti de segments de marché porteurs, comme les logiciels, les services financiers, les biotechnologies ou les industries de l'information.

Un succès dont les grandes villes françaises cherchent à s'inspirer. Car, avec une « part de marché » européenne de l'ordre à 10 %, la France dispose d'un potentiel de progression en termes d'attraction des projets de QG. Paris, en particulier, fait pratiquement jeu égal avec Londres et dépasse Francfort dans tous les classements internationaux mesurant le rayonnement des grandes métropoles européennes, comme celui publié chaque année par Healey et Baker.

Encadré 15

● **Bataille entre villes européennes pour les centres de services partagés**

En janvier 2005, l'Américain Caterpillar regroupe l'ensemble de ses opérations financières européennes sur le site de Larne, en Irlande du Nord. En février, l'Allemand Lufthansa crée un centre de services aux consommateurs d'Europe centrale à Brno, en République tchèque. En mars, Siemens installe au Portugal un centre de services administratifs et financiers destinés à ses filiales européennes. Entre 2002 et 2005, plus de 30 projets de « centres de services partagés » (CSP) ont ainsi été annoncés chaque année par les firmes multinationales en Europe. Mais qu'est-ce donc qu'un CSP ?

C'est un site où une entreprise regroupe certaines fonctions spécialisées – techniques, administratives ou financières – destinées à servir l'ensemble de ses filiales. La firme vise ainsi à la fois à réduire ses coûts (en regroupant des activités auparavant dispersées), à améliorer la qualité des prestations (en normalisant et professionnalisant les procédures), et à recentrer l'activité de chaque site sur son cœur de métier (par exemple en réduisant la part du personnel administratif dans les usines). C'est exactement ce qu'a fait Altadis en regroupant en 2001 à Paris-Bercy, sur un site ultramoderne, ses activités de comptabilité et de paie autrefois dispersés dans les usines du groupe et gérées manuellement par des comptables « ancien style ».

Comme dans beaucoup d'autres domaines, l'innovation est venue des entreprises américaines, qui ont commencé, dans les années 1980, à regrouper sur un site européen unique, leurs activités de support juridique et de trésorerie. Elles ont ensuite été suivies par les firmes européennes – anglaises en tête –, tandis que la liste des fonctions concernées s'allongeait de manière spectaculaire : gestion des ressources humaines et de la paie, des achats et des ventes, maintenance du réseau informatique, comptabilité, audit, logistique, centres de données, relation-clientèle, etc. Les progrès des techniques de télécommunication et la formation du marché unique, en rendant possible une fluidité accrue des échanges de services, ont à cet égard joué un puissant rôle d'accélérateur. Des firmes spécialisées – les « business services providers » – se sont même positionnées sur ce marché, en proposant à leurs clients, avec un succès croissant, d'externaliser certaines fonctions, comme Accenture pour la gestion comptable.

Simultanément, la liste des lieux de localisation s'est élargie. À l'ère des centres européens uniques, en général localisés à Londres, Dublin ou Amsterdam, succéda à partir des années 1990 une phase d'éclatement, à mesure que le premier site de localisation se saturait et que les entreprises cherchaient à rapprocher les sites de leurs utilisateurs, en créant des CSP régionaux en Europe du Nord, du Sud et de l'Est. D'où l'apparition de nouvelles villes d'accueil, comme Glasgow, Manchester, Maastricht, Barcelone, Copenhague, Rotterdam.

Aujourd'hui, la liste s'élargit encore davantage : de nombreuses villes essayent en effet de se positionner sur ce marché, moins focalisé que celui des quartiers généraux sur les très grandes métropoles d'affaires. Pour prétendre accueillir des CSP, il « suffit » en effet de disposer d'une offre immobilière adaptée, de réseaux de télé-

communications performants, et d'une main-d'œuvre qualifiée et multilingue dans un domaine technique spécialisé (comptabilité, informatique, etc.). Des atouts dont disposent, en France, des villes comme Marseille, Lyon, Lille ou Nantes – avec en plus des coûts plus modérés que les grandes métropoles.

Attention toutefois aux ambiguïtés et aux désillusions : les CSP restent un concept aux limites parfois floues, dont la frontière n'est pas toujours très claire avec les quartiers généraux, les bureaux commerciaux ou les centres d'appels. Leur marché, très centré sur quelques centaines de très grandes firmes, n'est pas indéfiniment extensible. Les sites, relativement peu intensifs en investissements, peuvent assez aisément être délocalisés vers l'Europe de l'Est, voire l'Inde, si les coûts de fonctionnement le justifient.

Les villes d'Europe de l'Ouest cherchent donc à se spécialiser sur l'accueil des centres à haut niveau technique, un segment de marché en croissance rapide et moins exposé au risque de délocalisation que les CSP « bas de gamme ». Avec un certain succès, comme le montre la décision récente de la firme néerlandaise Exact Software, productrice de logiciels d'entreprises, de localiser son service marketing mondial à Vienne, de préférence à Bratislava, dont l'avantage salarial ne compensait pas la faiblesse de l'offre en personnel qualifié.

Analyse par pays d'origine

Les créations d'emplois se répartissent en proportion à peu près égale entre firmes américaines et européennes (les firmes allemandes et britanniques contribuant à elles seules à plus du tiers des créations d'emploi). Par contre, la part des investissements d'origine nord-américaine reste dominante en termes de projets. La contribution des firmes asiatiques, longtemps assez marginale, enregistre une forte poussée en 2005, liée notamment à des investissements d'origine chinoise (tableau 48).

Tableau 48

Projets et emplois créés en QG/CSP par année et région d'origine 2002-2005 (%)

Origine	Année	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Canada		0,6	0,1	0,3	1,2	0,5	4,1	2,2	1,2	3,1	2,6
États-Unis		48,9	40,8	45,0	48,5	45,4	58,1	47,4	53,3	51,0	52,0
AMÉRIQUE DU NORD		49,5	40,9	45,3	49,7	45,9	63,4	49,6	55,8	54,2	55,2
Chine		0,0	0,0	4,1	4,7	2,0	0,6	0,0	3,6	3,6	1,8
Corée du Sud		4,7	3,0	0,1	4,6	3,1	1,7	1,3	1,8	0,5	1,3
Total Autres Asie		4,7	5,2	5,3	9,7	6,2	2,3	4,3	7,9	9,9	6,0
Japon		4,0	1,1	2,2	1,3	2,0	5,2	7,8	5,5	4,2	5,8
Total Océanie		0,2	0,0	0,7	0,5	0,3	0,6	0,9	1,8	1,0	1,1
ASIE		8,9	6,3	8,2	11,4	8,5	8,1	12,9	15,2	15,1	12,9
TOTAL AUTRES		0,1	0,0	0,5	0,1	0,2	4,7	0,9	1,8	2,1	2,2
Belgique		0,0	0,3	0,0	4,0	1,0	0,6	1,3	1,2	1,6	1,2
Pays-Bas		0,0	7,6	0,0	0,1	2,5	0,6	3,0	1,8	2,6	2,1
Total Benelux		0,0	7,9	0,0	4,1	3,5	1,2	4,3	3,0	4,2	3,3
Total Europe de l'Est		0,0	0,3	2,6	0,0	0,7	0,0	0,9	0,6	0,0	0,4
Suède		0,0	0,0	2,9	6,8	2,2	1,2	0,0	2,4	2,1	1,3
Total Europe du Nord		2,4	7,0	3,5	8,4	5,5	3,5	1,7	4,8	5,2	3,7
Italie		0,6	9,3	0,0	0,4	3,2	1,2	4,3	0,6	1,6	2,1
Total Europe du Sud		3,3	9,3	0,7	0,4	4,0	3,5	6,9	2,4	1,6	3,8
France		5,9	1,9	3,2	2,2	3,1	4,1	5,6	4,2	3,6	4,5
Royaume-Uni		0,6	5,6	18,5	11,7	8,8	2,9	3,4	3,6	3,1	3,3
Total îles britanniques		0,6	5,6	18,5	12,3	8,9	2,9	3,4	3,6	3,6	3,4
Allemagne		28,9	10,0	17,5	10,2	15,9	7,6	9,1	7,3	7,3	7,9
Suisse		0,3	9,8	0,1	1,2	3,5	1,2	4,3	1,2	2,6	2,5
Total Pays germaniques		29,2	20,8	17,6	11,4	19,8	8,7	13,8	8,5	10,4	10,6
EUROPE		41,5	52,8	46,0	38,8	45,5	23,8	36,6	27,3	28,6	29,7
TOTAL		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

Analyse par secteurs

On note une forte dispersion sectorielle (tableau 49). Les logiciels et les autres activités de services figurent parmi les principales sources de projets et d'emplois créés, suivies par l'automobile, les équipements électriques et électroniques, les médicaments et les opérateurs télécoms.

Globalement, les créations d'emplois se répartissent en proportion à peu près égale entre les secteurs manufacturiers et de services, avec cependant de fortes fluctuations infra-annuelles liées à la réalisation de gros projets : grosses créations d'emplois dans les logiciels et les transports en 2004, suivies d'une chute en 2005 ; forte progression des créations d'emplois dans les médicaments et l'automobile en 2005, etc.

Tableau 49

Projets et emplois créés en QG/CSP par année et secteurs 2002-2005 (%)

Année	Secteurs	Projets				Total	Emplois				Total
		2002	2003	2004	2005		2002	2003	2004	2005	
	Agro-alim., agric.	5,2	4,3	5,5	3,1	4,5	0,9	5,6	5,5	10,7	5,7
	Ameubl. équipé foyer	2,9	1,7	1,2	3,1	2,2	3,4	0,2	1	1,8	1,5
	Biotechnologies	0,6	1,3	2,4	3,1	1,8	0,1	0,2	1,1	0,9	0,5
	Chimie, plasturgie	4,1	4,7	3,6	4,2	4,2	5,1	2,9	2,1	4,5	3,6
	Composants électr.	0,0	0,4	1,8	0,5	0,7	0	0	1,2	0	0,3
	Automobile	11,0	6,5	5,5	3,6	6,6	14,6	6,5	3,6	12,6	9,1
	Électron. grd pub.	1,2	2,2	2,4	3,6	2,4	0	5,1	1	2,9	2,5
	Énergie, serv. concédés	1,2	1,7	1,8	2,1	1,7	0,3	2,5	3,5	0	1,7
	Éqpts electr., electr., inform.	22,7	10,8	10,9	15,1	14,6	13,9	7,3	7,6	12,1	10,0
	Machines, équipés méc.	1,2	6,0	3,6	5,2	4,2	1,9	0,9	1,4	2,9	1,7
	Aut. mat. transport	0,6	1,7	0,0	1,0	0,9	0,6	0	0	0,1	0,2
	Médicaments, cosm.	5,8	5,6	6,1	7,8	6,3	13,2	8,9	1,2	20,7	10,9
	Métaux, travail des métaux	0,6	0,9	0,6	1,0	0,8	0	0,1	0	0,3	0,1
	Textile, habillement	1,2	2,6	1,8	2,6	2,1	0,1	2,7	0,9	1,1	1,4
	Autres ind. de base	0,0	1,7	0,6	1,0	0,9	0	0	0	2,4	0,6
	Manufacturier	58,1	52,2	47,9	57,3	53,9	54,1	43	30	73	49,7
	Autres serv. comm. ou fin.	5,2	8,2	12,7	6,3	8,0	3,6	17,3	15,4	11,1	12,4
	Autres serv. aux entr.	11,6	6,5	5,5	8,3	7,9	16,5	9	3,6	6,5	8,9
	Logiciels, prest. inform.	20,3	25,0	26,1	24,0	23,9	1,1	13	37,2	7,3	14,3
	Opérateurs télécoms, Internet	2,9	2,2	3,0	2,1	2,5	24,5	9,3	4	0,8	9,5
	Transport, stockage, BTP	1,7	6,0	4,8	2,1	3,8	0,3	8,5	9,7	1,4	5,3
	Services	41,9	47,8	52,1	42,7	46,1	45,9	57	70	27	50,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100	100	100

Source : AFIL.

Analyse par pays de destination

La forte prédominance des pays d'Europe de l'Ouest (plus de 90 % des projets et 75 % des emplois créés) ne semble pas s'affaiblir en fin de période, malgré une légère progression de la part des pays de l'Est en termes de projets. On peut cependant noter les bonnes performances de la Pologne et de la République tchèque, qui prennent place parmi les 6 principaux pays d'accueil en termes d'emplois créés, derrière le Royaume-Uni et l'Irlande, mais devant l'Allemagne et la Suisse.

Au sein de l'Europe de l'Ouest, on observe de notables évolutions dans la destination géographique des emplois créés, au détriment des pays d'accueil traditionnels et au profit de nouvelles régions. C'est ainsi que les pays du Benelux, qui avaient accueilli dans les années 1980 et 1990 de très nombreux quartiers généraux américains et asiatiques en Europe, semblent connaître depuis quelques années un certain effacement. Par contre, on peut noter les bonnes performances des pays d'Europe du Sud (et notamment de l'Espagne) ainsi que la forte progression des créations d'emplois en Suisse en 2005. Quant aux performances britanniques,

elles se maintiennent sur l'ensemble de la période à un niveau élevé, malgré un tassement en 2005 (tableau 50).

Tableau 50

Projets et emplois en QG/CSP par destination 2002-2005 (%)

Année	Destination	Emplois					Projets				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
	Autres pays de l'Est	0,6	0,0	2,6	2,7	1,3	1,7	0,0	3,0	1,0	1,3
	Centre-est	24,5	18,3	30,8	21,1	23,1	2,9	6,5	4,8	6,3	5,3
	République tchèque	24,5	9,5	12,7	5,4	12,6	1,7	1,7	1,8	2,1	1,8
	Hongrie	0,0	3,8	3,6	1,2	2,3	1,2	3,4	0,6	1,6	1,8
	Pologne	0,0	5,0	14,5	14,5	8,2	0,0	1,3	2,4	2,6	1,6
	EST	25,0	18,3	33,4	23,9	24,4	4,7	6,5	7,9	7,3	6,6
	Benelux	0,6	8,2	7,8	3,7	5,4	8,7	11,2	12,7	12,5	11,3
	Belgique	0,1	1,9	7,0	0,4	2,3	2,3	5,2	7,9	4,2	4,9
	Pays-Bas	0,4	6,0	0,9	3,4	3,0	6,4	5,6	3,6	6,8	5,7
	Europe du Nord	20,4	1,3	1,7	0,3	5,4	9,3	9,1	6,1	6,3	7,8
	Suède	2,0	0,0	1,7	0,1	0,8	3,5	3,0	2,4	2,6	2,9
	Danemark	18,5	1,3	0,0	0,3	4,6	5,2	5,6	3,0	3,1	4,3
	Europe du Sud	7,9	9,3	6,2	13,6	9,3	12,2	12,9	9,1	7,8	10,6
	Portugal	0,0	0,3	0,0	5,8	1,5	0,6	1,7	0,0	1,0	0,9
	Espagne	5,5	8,1	6,0	7,8	7,0	9,3	8,6	7,9	6,3	8,0
	France	3,3	11,0	5,4	3,9	6,4	9,3	11,6	10,9	12,0	11,0
	Îles britanniques	21,6	38,0	36,6	22,1	30,3	33,1	28,9	36,4	31,8	32,2
	Royaume-Uni	2,4	21,7	22,0	12,1	15,2	25,0	23,7	26,1	26,6	25,2
	Irlande	19,2	16,3	14,5	10,0	15,1	8,1	5,2	10,3	5,2	7,0
	Pays germaniques	21,1	13,9	9,0	32,4	18,8	22,7	19,8	17,0	22,4	20,5
	Allemagne	17,6	4,8	2,2	6,9	7,6	13,4	9,1	5,5	9,9	9,5
	Autriche	0,0	3,5	0,1	10,7	3,7	0,0	0,4	1,2	2,6	1,1
	Suisse	3,6	5,6	6,7	14,8	7,6	9,3	10,3	10,3	9,9	10,0
	OUEST	75,0	81,7	66,6	76,1	75,6	95,3	93,5	92,1	92,7	93,4
	TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

Les pays du centre-est européen sont caractérisés par une taille moyenne des projets particulièrement forte : plus de 320 emplois par projets, contre 110 en moyenne pour l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest.

Les centres d'appel et les services en ligne

Analyse d'ensemble

Cette catégorie est constituée pour l'essentiel de projets de centres d'appel et de relation à distance avec la clientèle. Mais il comprend également des activités de centres de données, certains services liés à l'Internet et même quelques CSP comportant également une forte composante de relation directe avec la clientèle. Avec une soixantaine de projets et environ 10 000 emplois créés par an, ce marché représente environ 2,2 % des projets et 5,8 % des emplois créés par l'ensemble des investissements internationaux mobiles en Europe. L'année 2005 est marquée par un très léger tassement des emplois créés, malgré la stabilité du nombre de projets (tableau 51). La taille unitaire des projets est assez forte (216 emplois par projet en moyenne). Les deux tiers des emplois sont créés à l'occasion de projets de taille moyenne-grande (250 à 1000 emplois), même si la taille de la grande majorité des projets est inférieure à 250 emplois

Tableau 51

Emplois et projets par année 2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	36	67	59	61	223
Emplois (milliers)	5,7	12,8	10,6	9,5	38,5
Taille moyenne	226,3	217,2	239,9	190,4	216,6

Source : AFIL.

Analyse par pays d'origine

Les créations d'emplois se répartissent à part à peu près égale entre firmes d'origine européennes et nord-américaines. La part des firmes asiatiques est très faible malgré l'apparition encore timide de nouveaux investisseurs comme l'Inde. L'année 2005 est marquée par une nette diminution de la part des États-Unis dans les créations d'emplois, au profit notamment des firmes britanniques et françaises (tableau 52).

Tableau 52

Répartition des projets et emplois créés par région d'origine 2002-2005 (%)

Année	Origine		Projets			Emplois				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
AMÉRIQUE DU NORD	52,8	34,3	42,4	31,1	38,6	58,8	42,7	52,6	40,7	47,3
États-Unis	52,8	31,3	39,0	29,5	36,3	58,8	41,6	46,9	40,4	45,3
Canada	0,0	3,0	3,4	1,6	2,2	0,0	1,1	5,7	0,3	2,0
AUTRES	0,0	1,5	0,0	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Autres Asie	2,8	3,0	3,4	4,9	3,6	7,1	4,1	3,1	6,9	5,0
Inde	0,0	0,0	3,4	1,6	1,3	0,0	0,0	3,1	6,3	2,4
Japon	0,0	1,5	3,4	1,6	1,8	0,0	0,0	0,5	0,5	0,3
Océanie	0,0	1,5	1,7	0,0	0,9	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1
ASIE	2,8	6,0	8,5	6,6	6,3	7,1	4,5	3,6	7,4	5,3
Benelux	8,3	11,9	3,4	4,9	7,2	6,9	14,2	4,0	3,8	7,8
Belgique	0,0	1,5	0,0	1,6	0,9	0,0	3,9	0,0	1,1	1,6
Pays-Bas	2,8	6,0	3,4	3,3	4,0	1,4	6,4	4,0	2,8	4,1
Luxembourg	5,6	4,5	0,0	0,0	2,2	5,4	3,9	0,0	0,0	2,1
Europe de l'Est	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1
Europe du Nord	0,0	6,0	15,3	9,8	8,5	0,0	3,6	14,0	5,0	6,3
Suède	0,0	1,5	11,9	4,9	4,9	0,0	0,4	14,0	4,0	5,0
Finlande	0,0	1,5	3,4	1,6	1,8	0,0	1,6	0,0	0,0	0,5
Europe du Sud	2,8	3,0	3,4	4,9	3,6	0,3	0,7	0,8	2,1	1,0
Italie	0,0	3,0	3,4	4,9	3,1	0,0	0,7	0,8	2,1	1,0
France	0,0	9,0	10,2	11,5	8,5	0,0	4,4	6,6	18,2	7,8
Îles britanniques	13,9	9,0	6,8	18,0	11,7	11,5	14,9	9,4	14,5	12,8
Royaume-Uni	13,9	4,5	6,8	16,4	9,9	11,5	2,0	9,4	14,3	8,5
Irlande	0,0	4,5	0,0	1,6	1,8	0,0	12,9	0,0	0,3	4,3
Pays germaniques	19,4	19,4	10,2	9,8	14,3	15,5	15,0	9,0	7,6	11,6
Allemagne	16,7	16,4	6,8	8,2	11,7	15,5	12,5	4,7	5,5	9,1
Autriche	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4	0,0	0,0	0,0	2,1	0,5
Suisse	2,8	3,0	3,4	0,0	2,2	0,0	2,4	4,3	0,0	2,0
EUROPE	44,4	58,2	49,2	60,7	54,3	34,1	52,8	43,8	51,8	47,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

Analyse par secteurs

Les créations d'emplois sont concentrées sur 4 secteurs : autres activités de services (ex : vente par correspondance), services aux entreprises (ex : out-sourcing de centres d'appel vers des entreprises spécialisées, logiciels et prestations informatiques (ex : maintenance à distance), opérateurs télécoms et Internet (ex : renseignements téléphoniques). Ces quatre secteurs représentent à eux seuls plus de 85 % de créations d'emplois et près de 80 % des projets (tableau 53).

Par contre, la part de l'ensemble du secteur manufacturier est faible : 15,7 % des projets et 11,6 % des emplois. L'analyse infra-annuelle ne révèle pas de profil d'évolution interprétable. On peut remarquer cependant l'existence de « pics » de

créations d'emplois (pour les autres activités de services en 2004, pour les autres services aux entreprises en 2005, les opérateurs télécoms en 2003 et 2005) liés à la réalisation de quelques projets de grande taille.

Tableau 53

Projets et emplois créés par année et secteur 2002-2005 (%)

Année	Secteur	Emplois					Projets				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
	Agro-alimentaire, agriculture et pêche	6,6	0,0	0,0	2,1	1,5	5,6	0,0	0,0	3,3	1,8
	Ameublement et équipement du foyer	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4
	Chimie, plasturgie	7,1	0,0	0,4	0,0	1,1	2,8	0,0	3,4	0,0	1,3
	Composants électroniques	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	1,5	0,0	0,0	0,4
	Automobile	0,0	0,6	0,0	0,0	0,2	0,0	3,0	0,0	0,0	0,9
	Électronique grand public	0,0	0,2	0,5	0,5	0,3	0,0	3,0	3,4	1,6	2,2
	Énergie, autres services concédés	0,0	0,0	3,8	0,0	1,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,4
	Éqpt électriques, électroniques, inform.	6,5	9,4	1,6	9,6	6,9	11,1	6,0	6,8	6,6	7,2
	Machines et équipements mécaniques	0,0	0,7	0,0	0,0	0,2	0,0	1,5	0,0	0,0	0,4
	Métaux, travail des métaux	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	1,6	0,4
	Manufacturier	20,2	11,1	6,3	13,0	11,6	19,4	14,9	15,3	14,8	15,7
	Autres services commerc. ou financiers	19,0	20,7	44,5	19,6	26,7	19,4	16,4	23,7	18,0	19,3
	Logiciels et prestations informatiques	1,9	14,8	17,5	13,2	13,3	2,8	17,9	22,0	13,1	15,2
	Opérateurs télécoms et Internet	8,3	18,5	1,5	14,1	11,3	8,3	7,5	8,5	23,0	12,1
	Transport, stockage, BTP	0,0	0,6	6,3	1,4	2,3	5,6	3,0	6,8	6,6	5,4
	Services opérationnels aux entreprises	50,5	34,3	23,8	38,7	34,9	44,4	40,3	23,7	24,6	32,3
	Services	79,8	88,9	93,7	87,0	88,4	80,6	85,1	84,7	85,2	84,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Pays de destination

La forte suprématie des pays d'Europe de l'Ouest (surtout les îles britanniques, dans une moindre mesure l'Espagne et la France) pour l'accueil des projets et des créations d'emplois en centres d'appel semble s'être confirmée en 2005, malgré une mauvaise année pour l'Espagne et la Belgique, compensée par une progression britannique (pour les emplois) et française (pour le nombre de projets) (tableau 54).

Quant aux pays de l'Est, leur part de marché évolue de manière assez irrégulière, la progression tendancielle de leur part de marché en termes de nombre de projets n'étant pas confirmée par une tendance similaire pour les emplois. Les bonnes performances enregistrées en 2005 pour cet indicateur par la République tchèque et la Pologne sont en effet contrebalancées par un effondrement des emplois créés dans les autres pays de l'Est (Roumanie, Slovaquie, Bulgarie, etc.).

À noter également l'existence d'un mouvement d'« offshoring » des centres d'appel vers des destinations extra-européennes (Inde, Maghreb, etc.).

Tableau 54

Projets et emplois par destination 2002-2005 (%)

Année	Destination	Projets				Total	Emplois				Total
		2002	2003	2004	2005		2002	2003	2004	2005	
	Autres pays de l'Est	8,3	3,0	16,9	6,6	8,5	11,0	3,9	26,1	0,3	10,1
	Roumanie	0,0	0,0	3,4	3,3	1,8	0,0	0,0	10,4	0,0	2,9
	Slovaquie	5,6	1,5	5,1	0,0	2,7	9,2	0,0	5,7	0,0	2,9
	Bulgarie	0,0	1,5	6,8	0,0	2,2	0,0	3,9	10,0	0,0	4,0
	Centre-est	13,9	11,9	11,9	23,0	15,2	26,1	12,0	10,7	24,1	16,7
	République tchèque	0,0	4,5	3,4	9,8	4,9	0,0	3,9	2,8	9,0	4,3
	Pologne	2,8	4,5	1,7	8,2	4,5	6,2	5,5	0,0	9,8	5,2
	Hongrie	11,1	3,0	6,8	4,9	5,8	19,9	2,6	7,8	5,3	7,2
	Pays de l'Est	22,2	14,9	28,8	29,5	23,8	37,0	15,9	36,8	24,4	26,8
	Benelux	8,3	3,0	8,5	1,6	4,9	6,2	0,2	1,7	5,3	2,7
	Belgique	2,8	1,5	6,8	0,0	2,7	3,5	0,0	1,7	0,0	1,0
	Pays-Bas	5,6	1,5	1,7	1,6	2,2	2,7	0,2	0,0	5,3	1,7
	Europe du Nord	11,1	4,5	3,4	4,9	5,4	3,6	2,8	0,9	1,4	2,0
	Suède	11,1	4,5	1,7	4,9	4,9	3,6	2,8	0,0	1,4	1,8
	Europe du Sud	8,3	9,0	18,6	14,8	13,0	5,6	17,6	28,8	20,6	19,7
	Portugal	0,0	1,5	1,7	1,6	1,3	0,0	2,0	3,3	4,0	2,5
	Italie	2,8	1,5	3,4	4,9	3,1	3,7	6,2	0,5	10,5	5,3
	Espagne	5,6	6,0	13,6	6,6	8,1	1,9	9,5	25,0	5,1	11,5
	France	13,9	11,9	11,9	21,3	14,8	9,2	5,4	9,0	10,9	8,3
	Îles britanniques	25,0	52,2	25,4	23,0	32,7	38,3	51,7	22,3	34,4	37,4
	Royaume-Uni	11,1	38,8	16,9	11,5	21,1	21,2	43,0	16,5	22,4	27,5
	Irlande	13,9	13,4	8,5	11,5	11,7	17,1	8,7	5,8	12,0	9,9
	Pays germaniques	11,1	4,5	3,4	4,9	5,4	0,0	6,4	0,7	3,2	3,1
	Allemagne	5,6	4,5	1,7	1,6	3,1	0,0	6,4	0,7	1,1	2,6
	Autriche	0,0	0,0	1,7	1,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Suisse	5,6	0,0	0,0	1,6	1,3	0,0	0,0	0,0	2,1	0,5
	Europe de l'Ouest	77,8	85,1	71,2	70,5	76,2	63,0	84,1	63,2	75,6	73,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Source : AFII.

Bureaux commerciaux et de représentation

Ce poste regroupe, en plus des bureaux commerciaux *stricto sensu*, tout un ensemble de projets non susceptibles d'être classés dans une autre fonction. En particulier, y figurent un certain nombre d'implantations tertiaires qui ne peuvent être considérées ni comme un « service administratif » du fait de leur polyvalence, ni comme un « quartier général » du fait de l'absence de véritable fonction de décision, ni comme une « prestation de service » du fait de l'absence d'activité identifiée de ce type.

Il comprend un nombre très élevé de projets (plus de 3000, soit 31,5 % de l'ensemble de la base), mais ne représente qu'une très faible proportion des créations d'emplois (0,9 %) du fait de la petite taille unitaire des projets (18 emplois en moyenne) mais également de la très faible proportion de projets « renseignés en emplois » (moins de 12 %).

L'Europe, avec 45,9 % des projets et 42 % des emplois créés, est la première région d'origine des investissements, suivie par l'Amérique du Nord (respectivement 39 % et 37,2 %) et l'Asie (12,2 % et 18,1 %). Le profil d'évolution ne montre pas de tendance claire, même si la part des investissements d'origine nord-américaine atteint un point bas en 2005, au profit de celle des Européens et des Asiatiques.

Les principaux secteurs d'investissement sont les logiciels (33,1 % des projets et 21,2 % des emplois), suivis par les matériels électriques et électroniques (11,7 % et 19,2 %), les autres services aux entreprises (14,3 % et 11,7 %) et les autres services commerciaux et financiers (9,5 % et 12,3 %).

Les pays d'Europe de l'Ouest accueillent la majeure partie des projets et des emplois créés (respectivement 87,3 % et 89,7 %), les principaux pays d'accueil étant le Royaume-Uni (20,4 % des projets), la France (15,1 %) et l'Allemagne (12,7 %). La part des pays de l'Est est cependant croissante, passant de 11 % à 15,6 % des projets entre 2002 et 2005.

Prestations de services

Ce poste regroupe essentiellement des activités liées à la production et la mise à disposition du consommateur de services marchands (hors transport-logistique). Il représente 8,6 % des projets et 6,5 % des emplois créés. La taille des projets (115 emplois) est nettement inférieure à la moyenne de la base (173 emplois), mais comparable à celle des fonctions tertiaires (110). L'année 2005 a été marquée par une reprise de l'activité, surtout en termes de nombre de projets.

La principale région d'origine est, de très loin, l'Amérique du Nord (51,7 % des créations d'emplois), suivie par l'Europe (36,7 %), l'Allemagne et le Royaume-Uni représentant à eux seuls 28,6 % du total. Parmi les pays, on peut mentionner la percée très récente des entreprises indiennes (notamment dans les logiciels) qui sont à l'origine de 6 % des créations d'emplois entre 2002 et 2005.

L'essentiel des projets est réalisé dans les secteurs de services, qui sont à l'origine de 86,6 % des créations d'emplois. Le secteur des autres services aux entreprises arrive en tête, avec 38 % des emplois créés, suivi par celui des logiciels (27,8 %) et des autres services commerciaux et financiers (15 %). La part du manufacturier est par contre très faible (13,4 %).

Les pays d'Europe de l'Ouest accueillent à eux seuls plus de 75 % des créations d'emplois, dont 19,9 % pour la France, 17,4 % pour l'Irlande et 15,3 % pour le Royaume-Uni. La part de ces deux derniers pays a cependant fortement chuté au

cours des années récentes au profit essentiellement de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Pologne. Globalement, la part des pays de l'Est est en nette progression, passant de 19,7 à 32 % des emplois créés entre 2002 et 2005.

La production

Analyse d'ensemble

Les activités de « production » sont définies comme celles conduisant à la fabrication physique d'un produit à partir de la transformation ou de l'assemblage de composants ou de demi-produits. Elles excluent la production et la mise à disposition de services, qui sont classées, selon les cas, dans les catégories « prestation de services » ou R&D (ex : conception de logiciels).

Avec 70,8 % du nombre total d'emplois créés entre 2002 et 2005 par les projets « internationalement mobiles », cette fonction représente de loin le premier « marché » de l'investissement international en Europe, malgré une érosion au profit des fonctions de soutien tertiaire (logistique, R&D, etc.). Le flux annuel de projets a connu une croissance régulière au cours des quatre dernières années, pour atteindre 568 en 2005. Mais, du fait de la baisse de leur taille unitaire, le nombre d'emplois créés reste stable autour d'une moyenne annuelle un peu inférieure à 120 000 ¹⁹ (tableau 55).

Tableau 55

Les investissements internationaux en production en Europe 2002-2005

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre de projets	469	495	520	568	2052
Emplois (milliers)	122,8	108,2	117,4	121,1	469,5
Taille moyenne	261,8	218,6	225,8	213,2	228,8

Source : AFIL.

La taille unitaire des projets est très supérieure à la moyenne : 228,8 emplois par projet contre 173 pour l'ensemble du marché. On note en particulier la contribution forte des projets de grande taille : les projets de plus de 500 emplois représentent par exemple 47,8 % des emplois créés en production contre moins de 25 % pour l'ensemble des fonctions tertiaires (tableaux 2 et 3). Ceci explique que la part de la fonction production dans le nombre total de projets (37,1 %) soit très inférieure à ce qu'elle est pour le nombre d'emplois.

¹⁹ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

Analyse par pays d'origine

Sur l'ensemble de la période, les investissements d'origine européenne restent largement dominants, tant en termes d'emplois créés que de projets (tableau 56). Les firmes de deux pays – la France et surtout l'Allemagne – sont à l'origine de près du tiers du total des emplois manufacturiers « étrangers » créés en Europe. On note un ralentissement des créations d'emplois d'origine allemande, compensée par une progression de ceux en provenance des pays d'Europe du Sud.

La grande nouveauté de l'année 2005 est que l'Asie supplante désormais nettement l'Amérique du Nord comme seconde région d'origine des créations d'emplois. La forte poussée des investissements coréens, notamment dans l'électronique grand public, ainsi que l'apparition d'un flux encore modeste, de créations d'emplois d'origine chinoise, porte en effet la part asiatique dans les créations d'emplois manufacturiers en Europe à plus de 25 % en 2005, malgré un tassement des projets d'origine japonaise. Sur l'ensemble de la période 2002-2005, les investisseurs asiatiques ont contribué à 19,2 % des créations d'emplois en Europe, dépassant désormais légèrement ceux d'Amérique du Nord (18,5 %). Ceux-ci ont au contraire enregistré une très forte baisse entre 2002 et 2005, passant de 21,4 % à 12,9 %.

Tableau 56

Répartition des projets et des emplois créés en production par pays et région d'origine 2002-2005 (%)

Année	Origine	Projets				Total	Emplois				
		2002	2003	2004	2005		2002	2003	2004	2005	Total
Canada		2,0	1,6	2,2	2,4	2,1	1,0	1,8	3,1	1,3	1,8
États-Unis		20,2	19,6	16,6	15,1	17,8	20,4	13,2	21,4	11,6	16,7
AMÉRIQUE DU NORD		22,3	21,2	18,9	17,5	19,9	21,4	15,0	24,4	12,9	18,5
Chine		0,2	0,4	0,8	0,7	0,5	0,2	0,1	1,4	1,8	0,9
Corée du Sud		1,0	0,5	1,0	2,1	1,2	1,1	2,6	4,3	14,3	5,7
Taiwan		0,7	1,2	0,6	0,5	0,7	0,9	3,9	2,5	0,0	1,8
Total Autres Asie		2,2	2,7	3,2	5,1	3,3	2,5	8,6	8,4	17,6	9,3
Japon		8,8	8,6	9,1	6,6	8,2	10,2	11,8	9,4	7,9	9,8
Australie		0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
Total Océanie		0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2
ASIE		11,4	11,8	12,7	12,2	12,0	12,7	20,5	18,1	25,7	19,2
Turquie		1,8	0,3	0,8	0,9	0,9	2,1	0,1	0,6	0,4	0,8
TOTAL AUTRES		4,2	2,9	3,4	2,5	3,2	5,6	2,0	2,4	1,6	2,9
Belgique		1,9	2,6	1,5	1,9	2,0	0,7	2,2	0,9	0,9	1,1
Pays-Bas		3,7	3,5	2,7	2,1	3,0	2,5	1,7	2,5	0,7	1,9
Total Benelux		6,0	6,3	4,6	4,5	5,3	3,8	4,0	3,6	1,6	3,2
Total Europe de l'Est		2,5	1,9	2,2	2,0	2,1	1,5	0,3	0,6	0,9	0,8
Danemark		2,3	2,2	2,4	3,4	2,6	2,0	1,8	2,4	3,2	2,4
Finlande		2,5	3,0	2,0	1,9	2,4	0,9	1,2	1,9	0,7	1,2
Norvège		1,4	0,8	1,0	1,0	1,1	0,6	0,1	0,3	0,5	0,4
Suède		2,9	2,1	4,2	4,4	3,4	3,1	1,8	2,2	3,3	2,6

Total Europe du Nord	9,3	8,4	9,6	10,9	9,6	6,6	5,0	6,8	8,4	6,7
Espagne	2,2	2,8	3,4	4,4	3,2	1,0	2,7	1,8	4,3	2,4
Italie	5,9	7,3	5,0	5,6	6,0	3,2	6,5	4,4	4,6	4,6
Total Europe du Sud	9,9	12,8	9,6	11,0	10,9	5,5	9,4	7,3	9,3	7,8
France	8,2	8,9	6,1	7,4	7,6	10,0	14,3	8,5	10,3	10,7
Irlande	0,1	0,6	1,5	1,4	1,0	0,0	0,4	2,7	1,0	1,1
Royaume-Uni	4,3	4,6	5,0	4,8	4,7	2,8	2,0	2,4	2,9	2,5
Total îles britanniques	4,5	5,2	6,5	6,2	5,6	2,8	2,4	5,1	3,9	3,6
Allemagne	16,6	15,0	15,7	17,5	16,2	26,0	23,7	16,0	20,1	21,5
Autriche	2,4	2,5	6,0	4,4	3,8	3,3	1,0	3,7	3,6	2,9
Suisse	2,8	3,0	4,6	3,7	3,6	0,9	2,5	3,4	1,7	2,1
Total Pays germaniques	21,8	20,6	26,3	25,7	23,6	30,2	27,2	23,2	25,4	26,5
EUROPE	62,1	64,1	65,0	67,8	64,9	60,3	62,5	55,0	59,8	59,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

Analyse par secteurs

La filière automobile, où se concentre une part importante des projets de grande taille, représente 40 % des emplois créés sur l'ensemble de la période (tableau 57). Sa part est cependant en baisse. Elle est suivie par les industries légères (ameublement et équipement du foyer, textile-confection, électronique grand public), qui représentent 14,1 % des emplois créés. L'effondrement récent des investissements en textile-habillement²⁰ est compensé par une poussée de l'électronique grand public en 2005. Viennent ensuite les biens d'équipements professionnels (équipements électriques et électroniques, machines, 14 % des emplois créés), dont la part reste globalement stable au cours de la période. C'est également le cas des industries de base (chimie, métaux, papier, matériaux de construction, verre, etc., 13,4 % des emplois créés). Les autres secteurs de haute technologie (biotechnologies, médicaments, autres matériels de transport, composants électroniques, etc.) représentent quant à eux 12,8 % des créations d'emplois, en progression au cours de la période, malgré un effondrement des créations d'emplois en médicaments en 2005. L'agro-alimentaire arrive loin derrière, avec moins de 4 % des créations d'emplois.

Enfin, l'ensemble des activités de services (y compris les services concédés comme l'énergie) représente moins de 1 % des créations d'emplois de « production », ce fait étant imputable à trois causes : 1) la définition retenue pour les activités de production, qui sont limitées à la fabrication physique de produits ; 2) le fait que beaucoup d'investissements en services sont considérés comme n'étant pas « internationalement mobiles », dans la mesure où ils n'impliquent pas de mise en concurrence de différents pays d'accueil potentiels, et ne sont pas intégrés dans la base ; 3) le fait que de nombreux projets dans les services (services de réseaux comme l'énergie notamment) prennent la forme d'acquisition d'entreprises locales qui sont exclues de cette étude.

²⁰ Un fait peut-être imputable au démantèlement des accords AMF qui expose l'industrie est-européenne, lieu de délocalisation traditionnel dans ce secteur, à la concurrence chinoise.

Tableau 57

Répartition des projets et des emplois créés par secteurs 2002-2005

Année	Secteurs	Projets					Emplois				
		2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
	Agro-alimentaire, agriculture et pêche	9,5	10,2	10,5	9,3	9,9	3,7	2,3	5,5	4,1	3,9
	Ameublement et équipement du foyer	2,8	2,0	3,8	3,1	2,9	3,0	3,2	4,4	3,4	3,5
	Biotechnologies	0,5	0,4	0,6	0,9	0,6	1,5	0,2	0,5	0,5	0,7
	Chimie, plasturgie	11,1	12,6	8,5	10,7	10,7	2,4	4,1	2,9	3,7	3,2
	Composants électroniques	1,3	2,1	2,8	2,1	2,1	2,4	2,8	3,5	6,0	3,7
	Constructeurs automobiles et équipementiers	24,1	20,8	24,4	20,5	22,3	42,8	44,7	37,3	35,7	40,0
	Électronique grand public	2,2	3,3	3,2	3,9	3,2	2,5	7,0	6,3	13,5	7,3
	Énergie, autres services concédés	2,0	3,4	2,5	4,5	3,2	0,1	0,2	0,4	2,0	0,7
	Équipements électriques, électroniques, informatiques, médicaux	8,3	8,8	8,6	8,0	8,4	6,3	9,1	12,1	7,4	8,7
	Machines et équipements mécaniques	7,3	6,9	7,3	9,1	7,7	6,0	4,3	4,7	6,2	5,3
	Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	1,7	1,9	1,7	2,2	1,9	2,9	4,7	3,5	5,0	4,0
	Médicaments, cosmétiques	8,2	6,5	4,9	4,2	5,8	4,9	5,8	4,2	2,9	4,4
	Métaux, travail des métaux, recyclage	6,5	4,4	5,3	6,1	5,5	6,7	2,2	3,9	2,5	3,9
	Textile, habillement	4,2	2,7	2,5	2,6	3,0	9,5	2,8	3,6	0,9	4,3
	Verre, céramique, minéraux, bois, papier, édition	10,2	13,7	13,3	12,8	12,6	5,4	6,7	7,2	6,1	6,3
	Manufacturier	99,9	99,7	99,8	100,0	99,8	100,0	100,0	99,7	100,0	99,9
	Autres activités de services, commerciales ou financières	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
	Logiciels et prestations informatiques	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Services	0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Analyse par régions de destination

La fonction « production » est caractérisée par une très forte domination des pays de l'Est, dont la part dans les créations d'emplois frôle les 70 % entre 2002 et 2005 (tableau 58). Cette bonne performance s'explique par une forte spécialisation sur les activités intensives en main-d'œuvre (ameublement, automobile, électronique grand public, etc.), tandis que les parts de marché de l'Europe de l'Ouest restent fortes sur les secteurs à haute technologie (médicaments, aéronautique, etc.). On note toutefois une « montée en gamme » progressive de certains pays de l'Est, comme la Hongrie et la République tchèque, vers des activités à plus haute valeur ajoutée par tête.

Après un léger tassement en 2003-2004, la part des pays de l'Est a atteint un nouveau sommet en 2005, pour dépasser les 75 %. Cette domination est cependant moins marquée en termes de nombre de projets, où leur part reste inférieure à 50 %. L'écart entre ces deux chiffres s'explique par une taille moyenne des projets nettement plus importante dans les pays de l'Est (cf. infra).

Tableau 58

Répartition des projets et des emplois créés par région et pays de destination 2002-2005 (%)

	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Centre-est	49,5	39,1	33,0	49,9	43,1	31,2	24,8	25,4	32,5	28,5
Hongrie	9,8	12,3	9,9	6,5	9,6	10,7	8,9	8,4	8,3	9,0
Pologne	11,2	13,2	11,4	31,5	16,9	7,0	6,3	9,3	16,3	9,9
République tchèque	28,5	13,7	11,7	12,0	16,6	13,5	9,5	7,7	7,9	9,5
Autres pays de l'Est	21,7	25,7	32,2	26,9	26,6	17,1	15,6	21,0	22,7	19,2
Bulgarie	7,0	1,8	3,0	5,4	4,4	4,7	2,9	3,5	4,7	3,9
Estonie	1,5	0,3	1,1	0,5	0,9	1,7	1,0	2,1	1,3	1,5
Lettonie	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,4	0,6	0,8	0,9	0,7
Lituanie	0,8	0,9	0,3	1,1	0,7	1,0	1,6	0,9	0,8	1,1
Roumanie	7,6	11,6	11,0	7,3	9,3	6,1	5,9	7,2	7,2	6,6
Slovaquie	4,8	10,4	15,4	12,2	10,7	3,2	3,1	5,9	7,3	5,0
Total pays de l'Est	71,3	64,8	65,2	76,9	69,7	48,3	40,4	46,4	55,2	47,6
Benelux	2,9	2,2	2,9	0,5	2,1	6,3	6,3	4,6	3,6	5,2
Belgique	2,0	1,6	2,4	0,2	1,6	3,9	3,9	3,2	1,9	3,2
Pays-Bas	0,3	0,4	0,5	0,2	0,3	1,8	2,0	1,3	1,5	1,7
Europe du Nord	1,8	0,9	3,7	0,2	1,7	2,6	2,2	3,1	2,5	2,6
Danemark	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5
Suède	1,1	0,5	2,3	0,0	1,0	1,3	1,3	1,7	0,9	1,3
Europe du Sud	11,2	10,1	9,0	5,8	9,0	17,9	15,4	12,2	8,1	13,2
Espagne	7,7	8,1	4,3	3,8	5,9	12,8	10,2	7,0	5,2	8,6
Portugal	0,7	1,3	2,5	1,8	1,6	1,8	2,6	3,0	1,3	2,2
Italie	2,7	0,6	0,6	0,3	1,1	2,9	1,7	1,5	1,5	1,9
France	3,4	6,3	5,6	4,8	5,0	9,0	14,1	13,5	13,5	12,6
Îles britanniques	5,9	8,7	8,0	4,0	6,6	8,5	12,2	10,8	6,5	9,5
Irlande	3,3	2,8	3,1	0,9	2,5	3,0	2,2	2,7	1,5	2,3
Royaume-Uni	2,6	5,9	4,9	3,1	4,1	5,5	10,0	8,2	5,0	7,2
Pays germaniques	3,5	6,9	5,6	7,8	5,9	7,3	9,4	9,4	10,5	9,2
Allemagne	2,5	5,7	3,8	5,0	4,2	4,9	7,0	6,7	7,1	6,5
Autriche	0,6	0,8	1,2	1,7	1,1	1,2	1,6	1,3	2,3	1,6
Suisse	0,3	0,4	0,6	1,1	0,6	1,2	0,8	1,3	1,1	1,1
Total Europe de l'Ouest	28,7	35,2	34,8	23,1	30,3	51,7	59,6	53,6	44,8	52,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

Les bonnes performances des pays de l'Est en 2005 sont notamment imputables à la Pologne, qui a accueilli plusieurs très gros projets de production (asiatiques notamment) dans la filière électronique, et, dans une bien moindre mesure, à la Bulgarie. Par contre, les parts de marché des autres pays (Hongrie notamment) sont plutôt stagnantes ou en baisse en termes de nombre d'emplois créés. Ce recul peut être imputé, d'une part au ralentissement progressif des investissements d'origine allemande dans la filière automobile, qui avaient alimenté un important flux de projets au cours des années antérieures, d'autre part au tassement des projets dans

certains secteurs très intensifs en main-d'œuvre, comme le textile-confection, du fait peut-être de la concurrence croissante des produits importés d'origine asiatique sur les marchés européens.

Les performances de la plupart des pays d'Europe de l'Ouest s'inscrivent par contre en retrait par rapport à celles de 2004, que l'on considère les emplois créés comme le nombre de projets. Les pays germaniques sont les seuls à résister, à partir d'un niveau d'ailleurs assez faible, à la poussée de l'Europe orientale.



Chapitre 4

Les investissements internationaux en logistique

Les réseaux de production-distribution des entreprises deviennent de plus en plus complexes et étendus : ils intègrent un nombre croissant de sites de fabrication ; ils desservent des points de vente de plus en plus nombreux ; ils couvrent des aires géographiques de plus en plus larges. L'efficacité dans la coordination de ces réseaux devient de ce fait un élément-clé de compétitivité, ce qui donne à la fonction logistique une importance croissante. C'est particulièrement le cas pour les firmes multinationales, présentes par définition sur plusieurs pays, gérant les réseaux de production-distribution de grande taille. D'où un développement des flux d'investissements internationaux en logistique.

Ceux-ci ont représenté, d'après les données disponibles à l'AFII, 7,4 % des emplois et 7,7 % des projets internationalement mobiles implantés en Europe entre 2002 et 2005, avec une forte progression en 2005. D'origine essentiellement européenne, ils sont réalisés par trois types d'entreprises : 1) des prestataires de services logistiques qui cherchent à se rapprocher de leurs clients industriels et à adapter la configuration de leurs réseaux aux tendances de la demande ; 2) des firmes manufacturières gérant elles-mêmes leur chaîne d'approvisionnement ; 3) des entreprises de grande distribution qui développent leurs réseaux logistiques pour approvisionner leurs points de vente.

On peut distinguer trois grandes catégories de projets, de l'amont à l'aval de la chaîne d'approvisionnement : 1) logistique « amont » visant à assurer la circulation des produits entrant et sortant des sites de production (magasin d'approvisionnement des usines) ; 2) logistique intermédiaire constituée d'un réseau de « hubs » primaires et secondaires jouant un rôle pivot dans la mise en relation des points de production et de vente ; 3) logistique aval visant à l'approvisionnement des réseaux de distribution (sites de réception/stockage à proximité des points de ventes).

Si les pays d'Europe du Nord-Ouest et la France attirent toujours la majorité des projets réalisés sur le Vieux Continent, on note également une montée des projets vers l'Europe de l'Est (où la logistique suit la relocalisation de la production manufacturière).

Après avoir décrit les tendances globales du marché, on s'intéressera ensuite, d'une part, à la structure de la « demande » (pays d'origine et secteurs), d'autre part à celle de « l'offre » (pays de destination).

Les grandes tendances du marché

Facteurs de développement des investissements internationaux en logistique

On définira ici la logistique comme la fonction consistant à concevoir, mettre en œuvre et contrôler la circulation et le stockage des produits depuis leurs points originels de production jusqu'aux points de vente finaux, en passant par les étapes intermédiaires de transformation (cf. encadré 15).

Encadré 16

● Définition, caractéristiques et importance de la fonction logistique

La gestion de la chaîne d'approvisionnement consiste à superviser et piloter les différents éléments d'un système de production-distribution : ordonnancement de la production, contrôle des stocks, transport, entreposage, vente en gros, vente au détail et courtage, etc.). L'activité logistique, qui organise la gestion des flux de produit à l'intérieur de cette chaîne, nécessite la mise en œuvre d'un grand nombre de fonctions élémentaires mobilisant des compétences très diverses :

- Concevoir l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en fonction de l'organisation de l'entreprise (compétences requises en gestion, organisation, recherche opérationnelle, etc.).
- Gérer les flux immatériels d'information pour connaître à tout moment l'état des besoins, des capacités de production, des flux et stocks tout au long de la chaîne d'approvisionnement (compétences en logiciels, systèmes d'information partagés, gestion de bases de données, etc.).
- Coordonner la chaîne d'approvisionnement amont-aval en liaison étroite avec la gestion des ventes et de la production (compétences en gestion de la production, des ventes, des achats, etc.).
- Acheminer matériellement les produits, les stocker, trier et conditionner (compétences en transport, stockage-conditionnement, etc.).
- Assumer la dimension juridique, réglementaire et administrative de l'activité (compétences en droit, transit en douane, etc.)

Il s'agit donc d'une activité transverse, intégrant des compétences très diverses, et dont l'importance et le champ pourront fortement varier selon les choix d'organisation de la firme (depuis la simple fonction de transport jusqu'à un rôle central dans la conception des réseaux de production/distribution et la gestion d'ensemble de la chaîne d'approvisionnement).

Plusieurs tendances lourdes contribuent à accroître les besoins en investissements logistiques :

- *La progression des flux commerciaux internationaux*, et donc des activités de transport.

– *Le rôle de plus en plus décisif d'une bonne maîtrise des délais et des coûts d'approvisionnement pour la compétitivité des entreprises.*

– *Le développement de réseaux de production et de commercialisation intégrant un nombre croissant de partenaires sur des espaces géographiques de plus en plus vastes.* En particulier, l'évolution de la répartition spatiale des activités en Europe (ex : nouvelles zones de production manufacturière et nouveaux marchés en Europe de l'Est) rend nécessaire la création *ex nihilo* de réseaux logistiques dans ces régions émergentes.

– *Le mouvement d'externalisation.* En dopant l'activité des tiers fournisseurs de services logistiques, il pousse ceux-ci à densifier et étendre leurs réseaux de transport, stockage et conditionnement de manière à « mailler » efficacement l'espace européen et suivre leurs clients dans leurs stratégies de localisation. De ce fait, les grandes firmes logistiques se transforment elles-mêmes, par la force des choses, en multinationales.

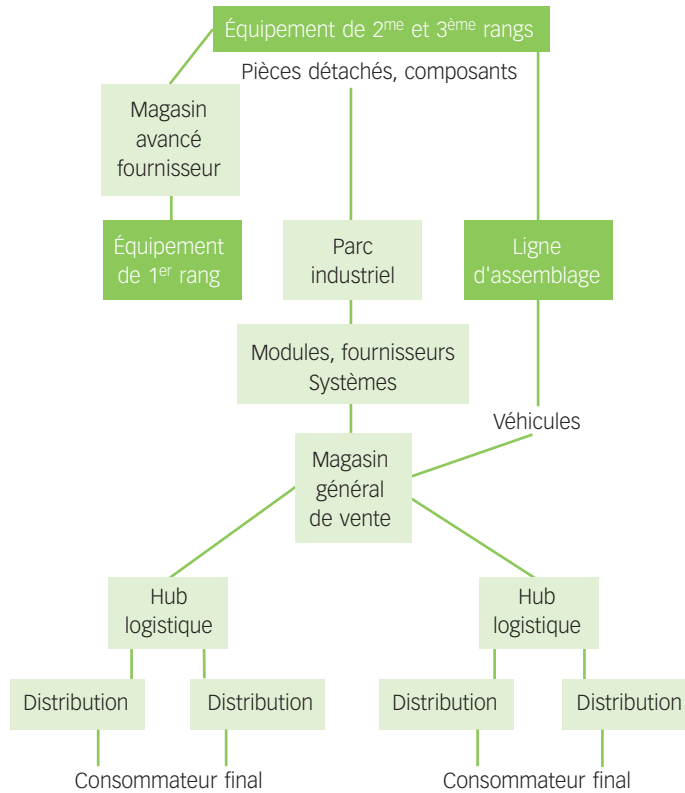
– *La diversité croissante, la montée du contenu en valeur ajoutée et la complexité technique croissante des services fournis* (stockage, conditionnement, emballage, suivi des commandes, etc.). L'activité logistique devient de ce fait de plus en plus gourmande en capital (bâtiments et équipements dédiés) et en main-d'œuvre qualifiée (spécialistes en recherche opérationnelle, juristes, spécialistes du traitement des données, etc.).

Ces raisons peuvent se décliner de manière différente selon les étapes de la chaîne d'approvisionnement (cf. également figure 1) :

– *En amont*, recherche d'une coordination optimale de la chaîne de production (y compris fournisseurs et sous-traitants) : approvisionnement « juste-à-temps » des sites d'assemblage, minimisation des stocks de composants et produits finis, etc. Ceci s'est traduit par la mise en œuvre de multiples projets de sites implantés à proximité immédiate des grandes usines, soit pour la réception des composants, soit pour le stockage et éventuellement le conditionnement des produits finis avant expédition (respectivement MAF et MGV dans le secteur automobile, voir encadré 18).

Figure 1

Organisation de la chaîne d'approvisionnement : l'exemple du secteur automobile



– Sur l'ensemble de la chaîne, recherche d'une optimisation de la structure globale du réseau, avec notamment la mise en place par de nombreuses multinationales d'un système de type « hubs and spokes ²¹ » conçu d'emblée au niveau européen. Les hubs « primaires » sont dédiés à la collecte générale des produits et à leur ré-acheminement vers des centres secondaires, qui à leur tour approvisionnent les points de vente finaux ²². Un très large marché s'est donc développé pour la localisation de ces hubs primaires ²³.

– En aval, recherche d'un accès plus efficace au consommateur final en termes de coût, de délais de livraison, de fiabilité, soit pour les produits fabriqués en Europe, soit pour les produits importés. Cela a ouvert la voie à de nombreux

²¹ Regroupement des produits sur quelques sites principaux de dimension européenne (ex : Europe du Nord, Europe du Sud), à partir desquels ils sont ré-acheminés vers des sites d'éclatement secondaires à vocation nationale ou régionale.

²² Les sites logistiques en zones portuaires, dédiés à l'import-export par voie maritime, peuvent être considérés comme une catégorie particulière de hubs.

²³ Cf. *infra* le cas du projet de Hub d'Office Dépôt pour l'Europe du Sud à Saint-Martin-de-Crau (France).

projets de « hubs secondaires » dédiés à la réception, au stockage et à l'éclatement vers les points de vente finaux. De vastes sites logistiques sont également dédiés à la réception et au stockage des produits à proximité immédiate des grands points de vente (supermarchés, hypermarchés, etc.).

Les grandes tendances du marché européen en 2002-2005

Le « marché » des investissements logistiques a représenté environ 190 projets et au moins 12 000 emplois créés par an²⁴ entre 2002 et 2005, soit un peu plus de 7 % de l'ensemble des flux d'investissements internationaux mobiles en Europe (tableau 59). L'année 2005 a été très active, aussi bien en termes de projets que d'emplois créés – du fait notamment de l'annonce de quelques projets de très grande taille dans les ports du Benelux (annexe 1).

Tableau 59

Les investissements en logistique en Europe 2002-2005 (%)

	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre	169	181	183	234	767
Emplois (milliers)	10,2	12,9	10,2	16,0	49,3
Taille unitaire	164,3	151,3	124,7	165,0	151,1

Source : AFIL.

La taille unitaire des projets logistiques (151 emplois) est inférieure à la moyenne générale toutes activités confondues (173 emplois), mais très supérieure à celle des autres fonctions d'appui tertiaire. Si la majorité des emplois sont créés à l'occasion de projets de taille moyenne (100 à 500 emplois), la contribution des projets de grande taille (plus de 500 emplois) n'est pas négligeable : près de 30 % (tableaux 4 et 5, chapitre 1).

Le degré de concentration du « marché » des projets logistiques est proche de la moyenne observée pour l'ensemble des projets d'investissements (annexe 2). On peut toutefois noter qu'un faible nombre d'investisseurs réalise une fraction importante des projets (tableau 60).

²⁴ Statistique partielle représentant environ 60 % du total.

Tableau 60

Les principaux investisseurs internationaux en logistique 2002-2005

Société	Nombre de projets	Emplois créés	Emplois cumulés	% Cumulé
P&O Ports ; P&O Nedlloyd ; Duisport ; Antwerp Gateway ; Hesse Noord Natie ; PSA	1	3000	3000	6,1
Lidl Dienstleistung GmbH & Co. KG	12	2825	5825	11,8
Carrefour	6	2545	8370	17,0
Tesco PLC	3	2325	10695	21,7
Ikea	6	1930	12625	25,6
Volkswagen AG	2	1800	14425	29,3
Wal-Mart Stores ; ASDA	2	1700	16125	32,7
Ryanair	5	1600	17725	36,0
TNT	9	1430	19155	38,9
Aldi	7	1145	20300	41,2
Prologis	1	1000	21300	43,2
UPS	1	700	22000	44,6
EasyJet	3	650	22650	46,0
Exel Plc	1	650	23300	47,3
Europai Divat Szolgaltato	1	600	23900	48,5
Hilton Food Group	2	600	24500	49,7
DHL	9	573	25073	50,9
Schenker Deutschland AG	2	505	25578	51,9
APM Terminals ; Moller-Maersk	1	500	26078	52,9
Dell	1	500	26578	53,9
PSA, Port Authority of Singapore	1	500	27078	55,0

Source : AFIL.

Analyse par type d'opérations

La part des créations de sites nouveaux est nettement dominante, tant en termes de projets que d'emplois. C'est tout particulièrement vrai en Europe de l'Est (tableau 61).

Tableau 61

Part des créations de sites dans les emplois et les projets selon les régions de destination 2002-2005 (%)

Destination	Emplois	Projets
Autres pays de l'Est	96,8	95,6
Centre-est	96,9	91,3
EST	96,8	92,9
Benelux	61,6	87,3
Europe du Nord	65,1	80,6
Europe du Sud	100,0	93,8
France	83,9	71,9
Îles britanniques	95,9	86,1
Pays germaniques	84,5	85,8
OUEST	81,9	84,6
Total	84,7	86,6

Source : AFIL.

Segmentation du marché par type de projets

On peut distinguer trois grandes catégories de projets (encadré 16) : logistique « amont » visant à assurer la circulation des produits entrant et sortant des sites de production (magasin d'approvisionnement des usines, etc.) ; « hub » logistique jouant un rôle pivot dans le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement ; logistique aval visant à l'approvisionnement des réseaux de distribution (sites de réception-stockage à proximité des points de ventes).

Encadré 17

● Exemples de projets logistiques récents aux différentes étapes de la chaîne de valeur

Logistique amont (production)

Juin 2002. Le constructeur automobile allemand Volkswagen construit un nouveau centre logistique et une usine de soudure pour sa filiale polonaise, pour un montant de 53 millions d'euros. Le projet devrait conduire à l'horizon 2005 à la création de 1500 emplois, après la réalisation d'une deuxième série d'investissements.

Logistique aval (distribution)

Mars 2002. Le distributeur Centros Comerciales Carrefour SA ouvre un nouveau centre logistique à Séville (Espagne), pour un montant de 15 millions d'euros. Le centre assurera la préparation et la distribution des produits alimentaires frais pour les supermarchés de Carrefour en Espagne du Sud. Le groupe devrait embaucher 1300 employés d'ici la fin de l'année.

Hubs logistiques (logistique intermédiaire)

Août 2003. Le fabricant singapourien de composants électroniques Flextronics devrait étendre son centre de distribution à Venray, aux Pays-Bas et y créer 300 emplois supplémentaires. Le centre de distribution, qui emploie actuellement 500 personnes, devrait s'agrandir de près de 25 000 mètres carrés, essentiellement grâce à un contrat avec un nouveau client.

Janvier 2003. La compagnie de transport Ewals Cargo Care et Cobelfret devraient créer un nouveau centre logistique à Bilzen (Limbourg), destiné à stimuler le transport fluvial le long du canal Albert. Cet investissement de 34 millions d'euros devrait entraîner la création de 450 emplois. Le centre devrait être opérationnel en 2004.

Juillet 2004. L'importateur de vêtements Européi Divat Szolgaltato va construire une nouvelle base logistique et de packaging dans le parc industriel de Papa, en Hongrie. Le nouveau centre emploiera 600 personnes. Européi Divat appartient à des investisseurs américains, israéliens et allemands.

Juin 2002. La compagnie britannique Tesco a investi 20 à 24 millions de dollars pour la construction d'un centre logistique de 20 000 m² à Herceghalom, en Hongrie. La compagnie vise à doubler la taille de son unité l'an prochain. Lorsqu'il atteindra sa pleine capacité, en septembre, le centre emploiera 300 à 400 personnes, et ce nombre sera double lorsque l'ensemble du projet d'expansion aura été réalisé.

Novembre 2002. La chaîne de distribution alimentaire Lidl va investir 21 millions d'euros dans un centre logistique de 30 000 m² à Szekesfehervar (Hongrie), où il emploiera 600 personnes.

Restructuration de l'ensemble du réseau logistique

Juin 2003. Le géant britannique des supermarchés ASDA, filiale du distributeur américain Walmart depuis 1999, a annoncé la création de 1200 nouveaux emplois à travers des investissements dans son réseau de distribution : création de nouveaux sites, restructuration et modernisation des centres et des sites de stockage existants. L'investissement créera des emplois dans plusieurs régions du Royaume-Uni, dont l'Écosse, le Yorkshire, le Lancashire et Leicestershire. Les projets se traduiront notamment par la création de 500 emplois dans un nouveau centre de distribution à Lutterworth, Leicestershire ; 400 dans un centre de stockage à Grangemouth ; 200 dans un autre centre de stockage à Falkirk ; et 100 dans des sites de recyclage à Wigan et Wakefield. Environ 500 employés seront transférés d'un centre de stockage situé à Wigan vers un nouveau centre de distribution qui devrait ouvrir à Skelmersdale plus tard dans l'année 2003. Les déchets d'emballage et de plastique seront recyclés sur de nouveaux sites dédiés.

Source : observatoires AFII.

La localisation des sites logistiques obéit à un processus d'optimisation complexe tenant compte à la fois de la configuration du réseau des sites de production, de la répartition spatiale de la demande finale et des avantages offerts par les différents lieux d'accueil potentiels (infrastructures de transport, main-d'œuvre qualifiée, disponibilité foncière). Les enquêtes réalisées auprès de celles-ci (cf. AFII, 2003) mettent à cet égard en évidence l'existence de plusieurs groupes de critères majeurs : 1) situation géographique : proximité, selon les cas, aux sites de production ou aux lieux de consommation (dans le cadre d'une optimisation de la structure d'ensemble du réseau logistique) ; 2) accessibilité : bonne position par rapport aux infrastructures de transport et qualité de celles-ci ; 3) environnement local : bon rapport qualité/prix de l'offre foncière et immobilière, main-d'œuvre technique qualifiée, aides publiques, etc.

Le poids respectif de ces différents types de critères sera plus ou moins important selon le type de projet :

– Les parcs logistiques fournisseurs et les magasins produits finis sont par définition situés sur le lieu même des sites de production qu'ils desservent (voir cas de l'assemblage automobile en encadré 18). Leur choix de localisation est donc surdéterminé par celui de ces sites (qui intègrent par ailleurs eux-mêmes des critères liés à la logistique : accessibilité, proximité de réseaux de transport, etc.).

– Pour les hubs logistiques destinés au regroupement et à l'éclatement des flux de produits vers un grand nombre de points de distribution, l'ensemble des critères précédemment cités sera pris en compte : localisation optimale par rapport aux lieux de provenance et de destination des produits, accessibilité, environnement local (voir le cas de la distribution de matériels de bureaux en encadré 19). Le processus de sélection s'effectuera en deux étapes : 1) choix de la région d'implantation, en fonction de la position géographique par rapport aux marchés finaux et aux fournisseurs, de l'existence d'un bassin d'emploi, de l'accessibilité globale par les transports, etc. ; 2) choix du site d'implantation, en fonction de la disponibilité foncière, de la proximité à des plates-formes de transport multimodales et/ou à des nœuds ferroviaires, routiers, portuaires, aériens, de la présence locale des sous-traitants, du niveau des charges fiscales locales et éventuellement des aides publiques à l'implantation, etc.

– Pour les centres secondaires destinés à l'approvisionnement du marché local, la proximité à ce marché et le rapport qualité/prix de l'offre foncière locale joueront un rôle prépondérant. Dans le cas des sites de réception-stockage attachés à un point de vente (ex : hypermarché), la localisation est surdéterminée par des celle des magasins.

L'analyse de la demande : régions d'origine et secteurs

Les secteurs d'investissement

On peut distinguer trois principales catégories d'investisseurs en logistique (tableau 62) : les prestataires de services logistiques (secteur du transport-stockage essentiellement) ; les firmes du secteur manufacturier qui effectuent leur propre logistique en interne (automobile, équipements électriques, fourniture de bureau, agro-alimentaire, etc.) ; enfin, les entreprises du secteur de la distribution (autres activités de services).

Tableau 62

Projets et emplois internationaux en logistique par secteurs et année 2002-2005 (%)

Secteur Année	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Agro-alimentaire, agriculture	0,7	1,9	7,4	0,2	2,2	4,7	5,5	4,9	4,7	5,0
Ameubl't, équipt foyer	6,0	1,2	5,7	8,6	5,5	3,6	1,1	4,4	4,3	3,4
Biotechnologies	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1
Chimie, plasturgie	0,0	0,1	0,9	0,1	0,3	3,0	3,3	3,8	2,6	3,1
Composants électr.	0,0	0,0	0,8	0,0	0,2	0,0	0,0	0,5	0,4	0,3
Automobile	21,5	2,4	5,1	6,6	8,3	9,5	6,6	6,6	5,6	6,9
Électron. grand public	0,5	0,5	0,0	1,3	0,7	0,6	3,3	0,5	2,1	1,7
Énergie, services concédés	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	1,2	1,1	0,0	0,4	0,7
Équipts électriques, électron., inform.	0,4	6,6	2,9	4,4	3,8	5,9	6,1	3,3	4,7	5,0
Machines et équipements mécaniques	0,0	1,2	2,2	0,4	0,9	2,4	2,8	1,6	3,8	2,7
Médicaments, cosmétiques	0,5	1,9	6,4	0,7	2,1	1,2	1,7	2,7	1,3	1,7
Métaux, travail des métaux,	0,4	0,3	1,0	1,0	0,7	1,8	1,7	2,2	1,7	1,8
Textile, habillement	1,0	1,5	7,1	1,4	2,5	2,4	3,9	3,8	2,6	3,1
Autres matériels de transport	0,0	0,8	0,0	0,4	0,3	0,0	2,8	0,0	0,9	0,9
Autres industries de base	0,0	1,8	0,3	0,3	0,6	4,7	6,6	2,2	3,0	4,0
Manufacturier	31,8	20,2	39,8	25,3	28,3	40,8	47,0	36,6	38,0	40,4
Autres serv. aux entreprises	30,4	3,2	1,6	0,0	7,5	6,5	3,3	1,1	0,4	2,6
Logiciels et prestations informatiques	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,5	0,4	0,3
Transport, stockage, BTP	20,5	33,4	36,0	59,7	39,8	39,6	34,3	48,1	47,4	42,8
Autres services, com. fin.	17,3	43,2	22,6	14,8	24,4	13,0	15,5	13,7	13,7	14,0
Services	68,2	79,8	60,2	74,7	71,7	59,2	53,0	63,4	62,0	59,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFIL.

Les logisticiens et transporteurs spécialisés (secteur du transport-stockage) sont à l'origine d'environ 40 % des créations d'emplois en Europe liées à des projets internationaux en logistique. Ils bénéficient d'un mouvement assez marqué d'externalisation. Ce phénomène, autrefois limité à la seule fonction « transport », s'étend en effet aujourd'hui à une gamme élargie d'activités : entreposage, gestion

des flux de transport, traitement de l'information, conditionnement, etc. Il s'est traduit par l'apparition d'un nouveau métier : celui de prestataire logistique intégré, apparu dans les années 1980 aux États-Unis et qui a ensuite gagné l'Europe, la Grande-Bretagne ayant joué en la matière un rôle précurseur.

Ces prestataires logistiques appartiennent à quatre grandes catégories : 1) des sociétés de messageries spécialisées dans le transport de courrier et de petits colis, mais qui cherchent à se diversifier dans la logistique industrielle (Fedex, DHL-Danzas, etc.) ; 2) des transporteurs routiers (Norbert Dentressangle, Geodis) ou maritimes (Maersk) qui se sont transformés en logisticiens intégrés en développant une gamme de services élargie, tout en sous-traitant fréquemment à des preneurs d'ordre l'activité de transport proprement dite ; 3) d'anciens services logistiques de grandes entreprises industrielles, qui après avoir été filialisés, ont cherché à élargir leur clientèle au-delà de leur seule maison mère (Gefco, Filiale de PSA ; CAT, Filiale de Renault ; Caterpillar logistics) ; 4) enfin, des logisticiens « purs » qui se sont directement développés sur ce nouveau marché (Hays Logistics) (encadré 17 et graphique 10).

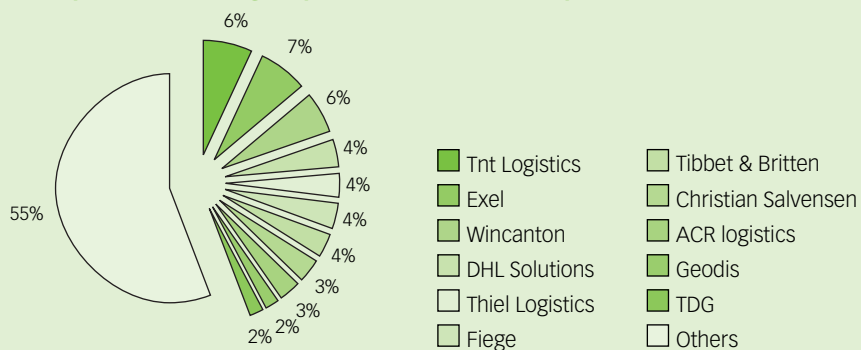
Encadré 18

● Les fournisseurs de services logistiques en Europe

Le marché européen des services logistiques (hors courrier et paquets)²⁵ était estimé à environ 40 milliards d'euros en 2003 (Logistiques Magazine, 2004). Il connaît actuellement un développement rapide, alimenté par les stratégies d'externalisation mises en œuvre par les firmes industrielles et de la distribution. Il est assez concentré : les 5 principaux offreurs (TNT Logistics, Exel/T&B, Wincanton, Thiel Logistics, DHL solutions) contrôlent 30 % du marché (graphique 10). La concentration devrait s'accroître au cours des années à venir, à travers notamment des opérations de fusion-acquisition (acquisition de Tibbett and Britten par Exel in 2004, d'Exel par Deutsche Post en 2005).

Graphique 10

Principaux offreurs logistiques sur le marché européen, 2003



Source : Logistiques magazine, 2004.

²⁵ Concernant le courrier et la messagerie, la taille du marché européen était estimée à 45 milliards d'euros en 2003 (source : *Logistiques magazine*, 2004).

De nombreuses firmes du secteur manufacturier continuent à gérer leur logistique en interne ou travers des filiales spécialisées. Elles sont à l'origine de 28,3 % des emplois créés et de 40,4 % des projets annoncés par les investissements internationaux dans cette activité au cours des deux dernières années. Les secteurs de l'automobile (Volkswagen, Daimler), des IAA (Cadbury Schweppes), de l'équipement électrique et électronique (Flextronics) et de l'ameublement (Ikea) figurent en tête des secteurs d'investissement (cf. également tableau 60). Au départ plutôt confrontée à une problématique de gestion coordonnée des sites de production (logistique amont), leur approche s'est élargie progressivement à l'ensemble de la « supply chain » (voir le cas de l'automobile en encadré 18).

Encadré 19

● La logistique automobile et le projet Gefco à Kolin

1. Généralités. Initialement concentrée sur le circuit « amont » d'approvisionnement des chaînes d'assemblage, la logistique automobile appréhende aujourd'hui l'ensemble de la « supply chain », allant de l'approvisionnement en équipements des sites d'assemblage jusqu'à la livraison du véhicule. Dans ce cadre élargi, elle comprend quatre étapes : 1) le circuit amont (approvisionnement des sites de production) ; 2) la distribution des véhicules ; 3) la distribution des pièces et accessoires de rechange ; 4) la logistique des retours et le recyclage des véhicules. Ces différentes étapes ont évidemment des interactions mutuelles très fortes. Les principaux enjeux sont liés, d'une part au très grand nombre de pièces intégrées dans les véhicules et donc de fournisseurs des sites d'assemblage, d'autre part à l'éclatement géographique des points de distribution finaux à desservir à partir de sites d'assemblage très concentrés.

2. Enjeux liés à la logistique amont. Les sites d'assemblage reçoivent leurs approvisionnements d'équipementiers privilégiés, dits « de premier rang », qui intègrent eux-mêmes les composants fournis par des équipementiers de rang 2, 3 ou 4. Les constructeurs cherchent à rationaliser leurs relations avec les fournisseurs, d'une part en réduisant leur nombre, d'autre part en optimisant les réseaux d'approvisionnement des sites d'assemblage avec l'introduction des systèmes à flux tendus. Ceci fait de la logistique un élément-clé de la relation équipementiers-ensemblers.

Le bref délai de livraison exigé (de l'ordre de quelques heures à quelques jours) implique la mise en place de systèmes performants de partage d'information et de gestion des approvisionnements (EDI) mais également une plus grande proximité géographique des équipementiers par rapport aux sites d'assemblage, ce qui les conduit à suivre les stratégies d'implantation des constructeurs.

La chaîne logistique de production comporte deux types d'interfaces client-fournisseur : 1) en amont du site d'assemblage, les PIF (parc industriel fournisseurs) accueillent les usines des équipementiers de premier rang localisées à proximité immédiate du site d'assemblage ; les magasins avancés fournisseurs (ou MAF) centralisent les approvisionnements de composants livrés à ceux-ci par les équipementiers de rang 2 ou 3.

2) En aval, le magasin général de ventes (MGV) assure la réception, le stockage, le conditionnement et l'expédition des véhicules fabriqués par le site d'assemblage.

3. Le cas du MGV/HUB Gefco à Kolin. Il est implanté à proximité du site d'assemblage en JV PSA-Toyota qui produit en République tchèque des véhicules d'entrée de gamme depuis 2005 (capacité : 300 000 véhicules). Les fournisseurs viennent d'Allemagne, d'Europe de l'Est, de France et du Portugal. PSA a demandé à sa filiale Gefco de gérer la logistique du site et notamment l'expédition des véhicules en aval. Gefco a pour cela construit un centre de distribution régional composé d'un magasin de stockage-expédition (MGV) qui accueille les véhicules produits par l'usine et d'un « hub régional » alimenté d'une part par le MGV, d'autre part par des véhicules importés destinés aux marchés d'Europe de l'Est. Le MGV effectue les opérations suivantes : transit, stockage, préparation, réparation des dégâts, expédition et affrètement d'un moyen de transport.

Le secteur de la distribution (gros et détail) gère encore pour une très large part son activité logistique en interne, notamment dans le cas des magasins à succursales multiples²⁶. Il est à l'origine de près de 24 % des emplois et de 14 % des projets logistiques internationaux en Europe. De grandes firmes de la distribution, comme Wal-Mart, Aldi, Lidl, Office Dépôt, figurent aux tout premiers rangs des investisseurs en logistique (tableau 60).

Ces firmes sont par nature situées sur l'aval de la chaîne d'approvisionnement. Elles doivent réceptionner les produits livrés par leurs fournisseurs, les stocker et éventuellement les conditionner, puis les réacheminer vers les points de vente ou le client final. Le défi essentiel consiste pour elles à limiter le niveau des stocks tout en garantissant la continuité et la rapidité de l'approvisionnement, avec plusieurs contraintes fortes : un degré de rotation des stocks élevé, un nombre élevé de références et de points de livraison, enfin le caractère périssable de certains produits comme l'alimentaire frais (voir également l'exemple de Office Dépôt en encadré 19).

Encadré 20

● La logistique de matériel de bureau – L'implantation d'Office Dépôt à Saint-Martin-de-Crau

Représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 35 milliards d'euros en Europe de l'Ouest, l'industrie du matériel de bureau s'appuie de manière privilégiée sur la vente par correspondance. Un réseau de centres de traitement reçoit les commandes, les prépare et les fait acheminer. La rapidité de livraison constituant un élément fondamental de leur compétitivité, la logistique constitue un élément primordial pour elles, d'autant que la réparation spatiale des besoins implique de nouveaux enjeux.

²⁶ Les détaillants indépendants essayent également de mutualiser leur activité logistique afin de réduire leurs coûts et de faire face à la concurrence des grandes chaînes.

Autrefois très centrée sur les grands comptes situés dans les grands centres urbains, la demande tend aujourd'hui à être plus dispersée à mesure que la part des PME augmente du fait de leur équipement informatique croissant.

Il existe plusieurs types de circuits de distribution, que l'on peut distinguer selon leur longueur, depuis le circuit « ultra-court » reliant directement le fournisseur à ses principaux clients ou « grands comptes », jusqu'au circuit long fabricant-grossiste-distributeur-client qui concerne davantage les PME. L'automatisation des ordres de transport (surtout dans les grands groupes), la préparation de la commande par la voix et le stockage dynamique standardisé (automatisation de la gestion des stocks et des commandes impliquant une réduction du nombre de produits proposés) constituent les principales tendances techniques actuellement à l'œuvre.

L'exemple de l'implantation d'Office Dépôt à Saint-Martin-de-Crau permet de comprendre la logique de localisation d'un site logistique du secteur. L'entreprise accorde une importance cruciale à la logistique car sa compétitivité repose sur sa capacité à livrer rapidement ses clients. Pour servir les marchés en expansion d'Europe du Sud, l'implantation d'un hub régional au sud de la Loire apparaissait nécessaire afin de rééquilibrer le hub parisien existant, se rapprocher du client final, et réduire ainsi les coûts et délais de distribution vers ces destinations. C'est la raison de l'implantation du nouveau centre de traitement des commandes à Saint-Martin-de-Crau. Le choix du site s'est fait en deux étapes. Tout d'abord, un triangle Avignon-Montpellier-Marseille a été déterminé comme cible pour des raisons tenant à la position géographique de la région (au barycentre des clients d'Europe du Sud, à la configuration des réseaux de transport (noeud de communication entre l'Europe du Nord, l'Italie et l'Espagne), aux contraintes concernant les fournisseurs, etc. Quant à Saint-Martin-de-Crau, il offre une réserve foncière importante, une zone logistique déjà en activité (Castorama, Mareva, Metro, etc.), la proximité de l'aéroport de Marignane, du port de Marseille et du port fluvial d'Arles et de plusieurs bretelles d'accès autoroutières (Marseille-Montpellier, Marseille-Nîmes, etc.), du TGV sud-est. Le site devrait employer 150 personnes pour un investissement total de 15 millions d'euros.

Analyse par région d'origine

Plus de 70 % des projets et des créations d'emplois sont originaires d'Europe (pays germaniques, îles britanniques, France, Benelux). L'Amérique du Nord arrive loin derrière même si les États-Unis sont le premier pays d'origine avec 20,5 % d'emplois créés (tableau 63)

Tableau 63

Emplois et projets par région d'origine et année 2002-2005 (%)

Emplois	Emplois					Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
AMÉRIQUE DU NORD	11,9	30,2	20,6	19,3	20,9	13	16	17,5	20,9	17,2
États-Unis	11,6	29,7	20,6	18,9	20,5	12,4	15,5	17,5	19,7	16,6
AUTRES	0,7	0,5	0	1,2	0,7	1,8	1,7	0,5	2,1	1,6
Autres Asie	0	2,3	1,1	6,8	3,1	1,2	4,4	2,2	3	2,7
Singapour	0	2,3	0	3,1	1,6	0	1,1	0	0,4	0,4
Japon	0,5	3,7	5,8	1,2	2,7	5,3	9,4	4,9	4,7	6
Océanie	0	0,1	0	0	0	0	0,6	0	0	0,1
ASIE	0,5	6,1	6,9	8	5,8	6,5	14,4	7,1	7,7	8,8
Benelux	17	10,8	10,3	5,2	10,2	15,4	11,6	13,1	10,7	12,5
Pays-Bas	15,5	8,6	9,1	4,3	8,7	11,8	6,6	9,8	7,3	8,7
Belgique	1,4	2,3	1,2	0,4	1,3	3,6	5	3,3	2,6	3,5
Europe de l'Est	0,3	0,1	0,3	0	0,1	2,4	1,1	2,2	1,3	1,7
Europe du Nord	2,9	4,2	5,9	10,2	6,2	7,7	8,3	6	8,1	7,6
Suède	2	4,2	5,9	4,4	4,2	4,1	2,8	2,7	2,6	3
Finlande	0,8	0	0	0	0,2	1,2	2,8	1,1	0,9	1,4
Danemark	0,2	0	0	5,7	1,9	1,8	2,2	1,6	3,8	2,5
Europe du Sud	0,1	0,9	2,7	3,7	2	7,7	5,5	7,7	4,3	6,1
Italie	0,1	0,4	0,8	0	0,3	3	2,8	3,3	0,9	2,3
Espagne	0	0,4	0	2,9	1	3	2,2	3,3	2,6	2,7
France	20,1	11,6	6,9	8,4	11,3	11,8	13,8	7,7	8,5	10,3
Îles britanniques	11,3	18,2	19	27,6	20	8,3	5,5	10,4	8,1	8,1
Royaume-Uni	10,4	16,7	7,2	25,7	16,3	7,1	5	8,2	7,3	6,9
Irlande	1	1,6	11,8	1,9	3,7	1,2	0,6	2,2	0,9	1,2
Pays germaniques	35,1	17,5	27,3	16,4	22,8	25,4	22,1	27,9	28,2	26,1
Autriche	1,1	0,2	0,3	3	1,3	3,6	1,7	1,6	5,6	3,3
Suisse	1,1	0	4,4	2,2	1,8	3,6	1,7	4,4	2,6	3
Allemagne	32,9	17,3	22,6	11,2	19,6	18,3	18,2	21,9	20,1	19,7
EUROPE	86,8	63,3	72,4	71,5	72,6	78,7	67,9	75	69,2	72,4
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : AFIL.

Analyse de l'offre : régions et pays de destination

Analyse d'ensemble

Les investissements restent fortement concentrés en Europe de l'Ouest (plus de 80 % des emplois créés et de 75 % des projets). La part des pays de l'Est évolue de manière assez heurtée, sans mouvement tendanciel clair à la hausse. Les principaux pays d'accueil sont, en termes d'emplois créés, la Belgique, la France,

le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne (tableau 64 et encadré 20). L'année 2005 a été marquée par les bonnes performances du Benelux, liées à la réalisation d'importants projets de logistique portuaire.

Tableau 64

Projets et emplois créés par région de destination et année 2002-2005 (%)

Année	Destination		Emplois			Projets				
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total
Autres pays de l'Est	1,4	0,9	2,1	5,1	2,6	7,1	6,6	8,2	12,4	8,9
Roumanie	0,4	0,8	0	2,3	1	2,4	3,3	1,6	3,4	2,7
Slovaquie	0	0	0,8	2,8	1,1	1,2	0	2,2	3	1,7
Estonie	0	0	0,2	0	0,1	0,6	1,1	1,1	1,7	1,2
Bulgarie	0,3	0,2	1	0	0,3	1,8	1,1	1,6	2,6	1,8
Centre-est	33,7	3,2	12,8	17,6	16,2	11,2	12,2	13,7	20,9	15
République tchèque	0,4	1,4	0,3	3,8	1,8	0,6	2,8	1,6	5,6	2,9
Pologne	17,7	0	2,5	10,9	7,7	3,6	2,8	6	8,1	5,3
Hongrie	15,6	1,8	10	2,8	6,7	7,1	6,6	6	7,3	6,8
EUROPE EST	35,1	4,1	14,9	22,7	18,8	18,3	18,8	21,9	33,3	23,9
Benelux	8,5	23,7	10,3	36,4	21,9	10,7	19,9	14,8	15,8	15,4
Pays-Bas	1,5	10,4	2,9	2,2	4,3	2,4	8,3	4,4	4,7	5
Belgique	7	13,3	7,3	34,2	17,5	8,3	11,6	9,3	10,7	10
Europe du Nord	0,2	4,8	4,1	5	3,8	3,6	4,4	2,7	5,1	4
Suède	0,2	4,7	4,1	5	3,7	1,2	2,8	2,7	3,8	2,7
Europe du Sud	28,6	6,3	14,2	6,4	12,6	29,6	17,1	15,8	8,1	16,8
Portugal	0	0,6	2,6	2,5	1,5	2,4	3,3	3,3	3,8	3,3
Italie	3,9	0	0	0	0,8	3,6	2,8	1,1	0,4	1,8
Espagne	24,7	5,7	11,6	3,9	10,3	22,5	11	11,5	3,4	11,3
France	20,1	13,9	14,8	6,3	12,9	21,9	16,6	16,4	13,2	16,7
Îles britanniques	4,6	36	17,7	4,7	15,6	5,9	11,6	9,8	9,8	9,4
Royaume-Uni	4,4	21,2	17,7	4,7	11,7	4,7	9,9	9,8	9,8	8,7
Irlande	0,2	14,8	0	0	3,9	1,2	1,7	0	0	0,7
Pays germaniques	2,9	11,2	24	18,4	14,5	10,1	11,6	18,6	14,5	13,8
Autriche	0	0,8	2,3	2,2	1,4	1,2	2,2	3,3	1,7	2,1
Suisse	0,4	0,6	7,1	3,2	2,7	1,8	1,7	2,7	2,6	2,2
Allemagne	2,5	9,7	14,7	13	10,3	7,1	7,7	12,6	10,3	9,5
EUROPE OUEST	64,9	95,9	85,1	77,2	81,3	81,8	81,2	78,1	66,5	76,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : AFIL.

L'amplitude de la taille moyenne des projets selon les régions d'accueil est relativement peu marquée. Les îles britanniques, les pays du centre-est, l'Europe du Nord et du Benelux accueillent cependant des projets de taille moyenne un peu plus élevée que les autres régions (tableau 13).

Encadré 21

● Logistique : valoriser la centralité française

Ikea à Marseille-Fos ; Iskra Autoelectrika à Vannes ; Manitou à Ancenis ; Katoen Natie à Saint-Martin-de-Crau ; rien qu'au cours des deux premiers mois de l'année 2006, une douzaine de projets logistiques d'origine étrangère ont été annoncés en France. Notre pays se taille en effet une part importante du marché européen : près de 13 % des emplois créés et même 16 % des projets entre 2002 et 2005. La France offre en effet plusieurs atouts majeurs : une bonne position géographique au cœur du marché ouest-européen ; des infrastructures de transport moins saturées qu'en Europe du Nord ; des terrains de qualité à des prix relativement peu élevés ; une offre abondante de main-d'œuvre qualifiée et de services de haut niveau (plateformes logistiques). Il existe bien sûr quelques points noirs : la fiscalité (charges sociales, TIPP, taxe professionnelle) et des infrastructures portuaires un peu moins performantes dans l'ensemble qu'en Europe du Nord. Mais à condition de surmonter ces handicaps, la France dispose aujourd'hui d'une chance réelle de s'imposer comme l'une des principales plaques tournantes de la logistique européenne.

Des stratégies d'implantation différentes selon l'origine des entreprises

L'analyse croisée par régions d'origine et de destination fait apparaître l'existence de stratégies d'implantation propres à chaque nationalité d'entreprises (tableaux 65 et 66) :

– L'essor, encore limité, des projets en Europe de l'Est, est largement imputable aux entreprises manufacturières allemandes, qui ont dû procéder à d'importants investissements logistiques pour accompagner le mouvement de relocalisation de leur production industrielle vers ces pays (secteur automobile notamment)²⁷. La montée en puissance des marchés des Pecos rend également nécessaire l'implantation locale de réseaux de distribution.

– Les bons résultats obtenus par l'Espagne s'expliquent par l'existence de plusieurs projets majeurs, d'origine ouest-européenne et notamment française, dans les secteurs de la distribution (Carrefour) et de l'ameublement (Ikea).

– Les îles britanniques et, dans une moindre mesure, les pays du Benelux constituent des régions d'implantation privilégiées des investissements nord-américains en logistique.

– Enfin, les investissements d'origine asiatique restent très centrés sur l'Europe de l'Ouest, dans une logique d'accès aux marchés. La proportion importante de

²⁷ Selon les cas, il s'agira d'approvisionner les sites d'assemblage est-européens à partir de composants produits en Europe de l'Ouest ou l'inverse.

projets à destination des pays du Benelux est sans doute liée à la volonté de renforcer la chaîne autour des produits importés par les ports de la mer du Nord.

Ces analyses croisées révèlent en filigrane l'existence de plusieurs logiques d'implantation des sites logistiques : suivre la migration des sites de production manufacturière (ex : Europe de l'Est), alimenter les marchés matures (ex : Allemagne) ou en croissance (ex : Espagne), tirer parti de l'existence d'infrastructures de qualité (ports, routes, etc.) pour implanter des hubs logistiques dans des positions géographiques centrales (ex : France, Royaume-Uni, pays du Benelux).

Tableau 65

Répartition des emplois par région d'origine et de destination 2002-2005 (%)

Emplois	Am. du Nord	Autres	Autres Asie	Japon	Oc.	Asie	Benelux	Eur de l'est	Eur. du Nord	Eur. du Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Europe	Total
Autres pays de l'Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	44,1	0,8	9,9	12,0	0,0	3,3	3,6	2,6
Centre-est	26,3	59,9	13,0	6,5	0,0	9,9	9,9	0,0	8,6	33,8	4,5	9,4	22,3	13,4	16,2
Pays de l'Est	26,3	59,9	13,0	6,5	0,0	9,9	11,9	44,1	9,4	43,7	16,5	9,4	25,6	17,0	18,8
Benelux	14,0	0,0	65,1	33,8	0,0	50,4	27,4	0,0	17,6	0,0	10,7	33,7	18,6	22,1	21,9
Europe du Nord	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9	0,0	0,0	12,7	4,0	5,1	3,8
Europe du Sud	1,9	22,2	0,0	4,7	0,0	2,2	13,3	0,0	16,3	43,3	55,7	1,6	8,9	16,4	12,6
France	14,4	0,0	0,0	8,2	100,0	4,1	23,3	0,0	23,8	9,9	3,6	5,4	18,0	13,3	12,9
Îles brit.	25,8	18,0	21,9	6,0	0,0	14,5	19,0	0,0	0,7	0,0	6,7	28,5	3,5	12,7	15,6
Pays germ.	17,4	0,0	0,0	40,8	0,0	18,9	5,1	55,9	27,4	3,0	6,9	8,6	21,5	13,4	14,5
Europe de l'Ouest	73,7	40,1	87,0	92,5	100,0	90,1	88,1	55,9	90,6	56,3	83,5	90,6	74,4	83,0	81,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.

Tableau 66

Projets par région d'origine et de destination 2002-2005 (%)

Projets	Am. du Nord	Autres	Autres Asie	Japon	Oc.	Asie	Benelux	Eur de l'est	Eur. du Nord	Eur. du Sud	France	Îles brit.	Pays germ.	Europe	Total
Autres pays de l'Est	0,8	8,3	4,8	0,0	0,0	1,5	9,4	23,1	20,7	8,5	5,1	0,0	16,5	11,7	8,9
Centre-est	12,1	25,0	14,3	4,3	0,0	7,4	9,4	15,4	13,8	14,9	12,7	21,0	21,0	16,4	15,0
Pays de l'Est	12,9	33,3	19,1	4,3	0,0	8,9	18,8	38,5	34,5	23,4	17,8	21,0	37,5	28,1	23,9
Benelux	19,7	8,3	47,6	30,4	0,0	35,3	19,8	0,0	13,8	2,1	19,0	11,3	8,5	12,1	15,4
Europe du Nord	2,3	0,0	0,0	6,5	0,0	4,4	1,0	15,4	8,6	4,3	1,3	6,5	5,0	4,5	4,0
Europe du Sud	6,8	25,0	9,5	13,0	0,0	11,8	18,8	0,0	12,1	38,3	36,7	11,3	15,0	19,6	16,8
France	21,2	0,0	4,8	15,2	100,0	13,2	29,2	0,0	5,2	17,0	2,5	27,4	16,5	16,4	16,7
Îles brit.	18,9	16,7	9,5	8,7	0,0	8,8	5,2	7,7	12,1	4,3	8,9	11,3	5,0	7,0	9,4
Pays germ.	18,2	16,7	9,5	21,7	0,0	17,6	7,3	38,5	13,8	10,6	13,9	11,3	12,5	12,3	13,8
Europe de l'Ouest	87,1	66,7	80,9	95,7	100,0	91,1	81,2	61,5	65,5	76,6	82,2	79,0	62,5	71,9	76,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AFII.





Conclusion

La forte attractivité des pays d'Europe de l'Est pour les projets d'investissements internationaux constitue sans doute l'une des conclusions les plus importantes de cette étude. Hier limité aux activités manufacturières de main-d'œuvre, ce phénomène commence à toucher des activités à plus haut contenu technologique, comme le montre l'amélioration récente des performances tchèques et polonaises pour l'accueil des centres de R&D.

Pour les pays d'Europe de l'Ouest, cette évolution ne doit pas être perçue exclusivement comme une menace. Une meilleure mise en valeur du potentiel économique et humain des pays de l'Est constitue en effet un facteur d'accélération de la croissance qui bénéficiera à l'ensemble du continent à travers plusieurs mécanismes : mise en valeur des complémentarités intra-régionales à travers une ré-affectation spatiale des facteurs de production ; amélioration de la compétitivité des firmes ouest-européennes grâce à une réduction de leurs coûts ; opportunités d'affaires nouvelles liées à la croissance rapide des marchés d'Europe orientale. Il s'agit donc pour l'ensemble de l'économie européenne d'un jeu à somme positive.

Il ne faut pas se cacher, néanmoins, que l'irruption des pays de l'Est comme destinations majeures des investissements internationaux mobiles créateurs d'emplois se traduit également par une compétition renforcée pour les régions ouest-européennes. Le fait que le jeu soit globalement « à somme positive » ne signifie pas, à cet égard, que tous les participants seront forcément gagnants. Pour compenser la perte sans doute inévitable d'un certain nombre d'investissements et d'activités productives pour lesquels ils n'offrent plus de conditions d'accueil suffisamment attractives, les territoires ouest-européens doivent inventer un nouveau mode d'insertion dans la division internationale du travail, en valorisant et en renforçant les immenses atouts dont ils disposent : un marché de grande taille, une main-d'œuvre très qualifiée, un environnement industriel et scientifique favorable à l'innovation.





Annexes



Annexe 1

Principaux projets en logistique 2002-2005

Année	Société	Empl.	Pays d'or.	Pays de desti.	Opér.	Description	Secteur
2005	P&O Duisport ; Antwerp Gateway ; Hesse Noord Natie ; PSA	3000	Roy.-Uni	Belgique	Ext.	Le britannique Antwerp Gateway et le singapourien PSA recrutent dans le port d'Anvers	Trspt, stockage
2002	Volkswagen AG	1500	All.	Pologne	Créat.	Le groupe Volkswagen construit un centre logistique en Pologne	Automobile
2003	Tesco PLC	1500	Roy.-Uni	Irlande	Créat.	La chaîne de supermarchés britanniques va investir € 100 mln en Irlande	Autres serv. com, fin.
2002	Carrefour	1300	France	Espagne	Créat.	Carrefour Espana ouvre un centre logistique à Séville	Autres serv. aux entr.
2003	Wall Mart Stores Inc. Adsa	1200	États-Un.	Roy.-Uni	Créat.	ADSA, filiale de la compagnie US Wal-Mart, va créer 1200 emplois au R.-U.	Autres serv. com, fin.
2004	Ryanair	1000	Irlande	Roy.-Uni	Créat.	La compagnie irlandaise Ryanair va investir \$ 240 mln à l'aéroport de Luton	Trspt, stockage
2005	Prologis	1000	États-Uni	Pologne	Créat.	ProLogis va investir 100 million de US\$ dans un centre logistique près de Wrocław	Trspt, stockage
2002	Tesco PLC	800	Roy.-Uni	Hongrie	Créat.	British group Tesco opens a \$24 mln logistics centre in Herceghalom	Autres serv. aux entr.
2003	UPS	700	États-Un.	All.	Ext.	Le groupe américain UPS investit € 116 millions dans l'extension de son hub européen	Trspt, stockage
2005	Ikea	700	Suède	All.	Créat.	Le groupe suédois Ikea investit à Dortmund, Allemagne	Ameubl. équippé foyer
2005	Exel Plc	650	Roy.-Uni	Suède	Ext.	La compagnie britannique Exel va faire passer à 1000 personnes ses effectifs en Suède	Trspt, stockage
2002	Lidl	600	All.	Hongrie	Créat.	La chaîne de distribution allemande Lidl ouvre un nouveau centre logistique en Hongrie	Autres serv. com, fin.
2004	Europai Divat Szolgaltato	600	États-Un.	Hongrie	Créat.	Europai Divat Szolgaltato va construire un nouveau centre logistique à Papa	Textile, habillement
2003	Wall Mart Stores Inc. Adsa	500	États-Un.	Roy. Uni	Créat.	Asda, filiale de la compagnie US Wal-Mart annonce un 2 ^{ème} centre de distribution alimentaire à Didcot,	Autres serv. com, fin.

Source : AFII.



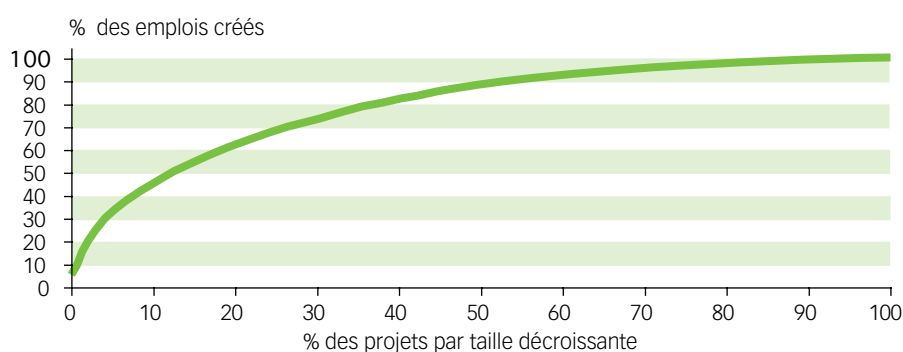
Annexe 2

Logistique : un degré de concentration situé dans la moyenne

Le degré de concentration du « marché » des projets logistiques est proche de la moyenne observée pour l'ensemble des projets d'investissements (tableau 7 et graphique 10). L'existence de quelques projets de très grande taille relative fait apparaître un degré de concentration très élevé sur les premiers centiles : c'est ainsi que 1 % des projets et des investisseurs représentent respectivement 14,8 % et 17 % des emplois créés, un pourcentage parmi les plus élevés de toutes les fonctions d'entreprises. Cependant, cette concentration décroît ensuite progressivement du fait d'un nombre assez limité de projets de taille « moyenne-grande ». C'est ainsi que les 20 % des plus gros projets et investisseurs ne représentent respectivement « que » 62,2 % et 72,6 % des emplois créés (cf. également graphique 11), un pourcentage inférieur à celui de la fonction « production » et équivalent à celui de certaines fonctions tertiaires comme les services administratifs, les quartiers généraux et les prestations de services.

Graphique 11

Concentration des emplois créés par projets dans la fonction logistique 2002-2005 (%)



Source : AFIL.

Compte tenu de la taille relativement limitée du marché en termes tant de nombre de projets que d'investisseurs, le degré de concentration paraît cependant beaucoup plus élevé si l'on raisonne sur des valeurs absolues. Les créations d'emplois sont en effet assez concentrées autour d'un nombre limité de gros investisseurs : les 5 premiers investisseurs représentent 25,6 % des emplois créés entre 2002 et 2005, les 10 premiers 41,2 %, les 20 premiers plus de 50 % (tableau 60). Parmi les plus gros investisseurs, se trouvent des firmes industrielles des secteurs de l'automobile et des biens de consommation courante gérant leur propre logistique en interne (Ikea, Volkswagen, etc.), des entreprises de grande distribution (Lidl., Wal-Mart, etc.) et des prestataires de services logistiques, qui investissent parfois en joint venture avec leur principal client (Prologis, TNT, Exel, etc.).

Cette concentration peut s'expliquer par deux raisons principales : 1) d'une part, seules les très grosses entreprises européennes ont les moyens de lancer des projets d'investissement logistique significatifs en interne ; 2) d'autre part, l'offre de services logistiques (et donc les investissements qui lui sont liés) est assez concentrée autour de quelques gros prestataires (TNT, Excel, Hays Logistics, etc.) (encadré 17 et graphique 11).

Annexe 3

Nomenclature régionale utilisée dans l'étude

1. Régions et pays d'accueil

Europe de l'ouest	Centre-Ouest	Allemagne, Suisse, Autriche, Liechtenstein
	Îles britanniques	Royaume-Uni, Irlande
	Nord	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
	Sud	Italie, Chypre, Malte, Espagne, Grèce, Portugal
	France	France
	Benelux	Pays-Bas, Belgique, Luxembourg
Europe de l'Est	Centre-Est	Rép. tchèque, Hongrie, Pologne
	Autres Est	Autres pays de l'Est, y compris fédération de Russie, Ukraine, Biélorussie

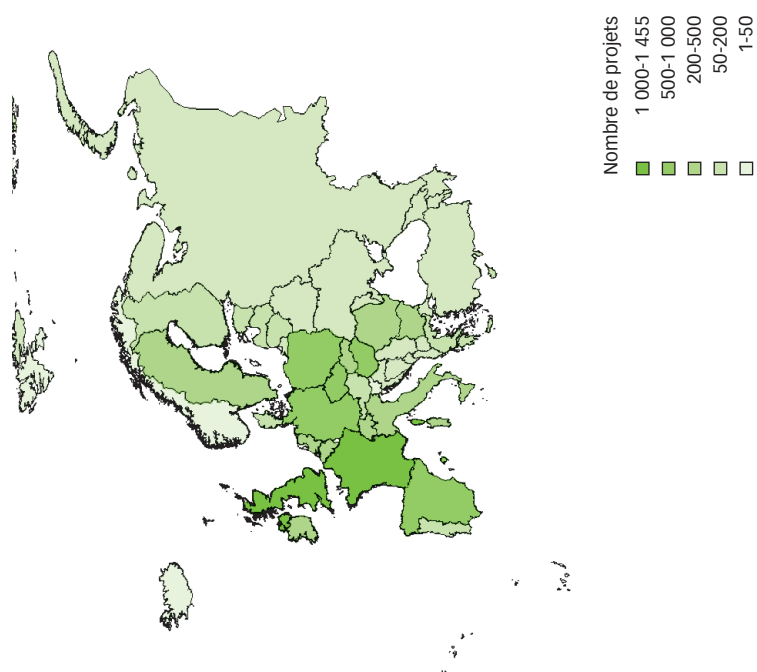
2. Région et pays d'origine

Amérique du nord	Amérique du Nord	États-Unis, Canada, Bermudes
Europe	Benelux	Pays-Bas, Belgique, Luxembourg
	Pays germaniques	Allemagne, Suisse, Autriche, Liechtenstein
	Europe de l'Est	Tous les pays de l'Est européen, y compris fédération de Russie, Ukraine, Biélorussie
	Europe du Nord	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
	Îles britanniques	Royaume-Uni, Irlande
	Europe du Sud	Italie, Chypre, Malte, Espagne, Grèce, Portugal
Asie	Japon	Japon
	Autres Asie	Tous les autres pays d'Asie
Autres	Autres	Tous les autres pays



Annexe 4

Nombre de projets internationaux par pays d'accueil 2002-2005



Source : AFII, Observatoire des investissements internationaux



Bibliographie indicative

- AFII, 2005, *Bilan des investissements étrangers en France en 2004*, www.afii.fr.
- Cnuced, 2004, *World Investment Report 2004, The shift towards services*, Genève, septembre.
- Cnuced, 2005, *World Investment Report 2005, Transnational corporations and the internationalization of R&D*, Genève.
- Ernst & Young, 2005, *European Investment Monitor, 2005 report*.
[http : //www.ey.com/global/content.nsf/International/REHC_- _European_Investment_Monitor](http://www.ey.com/global/content.nsf/International/REHC_-_European_Investment_Monitor)
- Ernst & Young, 2001, *Les Centres de relation à distance, identification et qualification de l'offre française, étude réalisée pour la Datar*, ronéo.
- Hatem F., 1998, *L'Investissement international à l'horizon 2002*, Andersen/Cnuced/DII.
- Hatem F., 2002, *L'Investissement international à l'horizon 2004*, Andersen/Cnuced/AFII.
- Hatem F., 2004, *Les Centres d'appel et les centres de services partagés dans la région euroméditerranéenne*, études Anima n° 10.
- Hatem F., 2005, *Les Investissements internationaux en logistique en Europe*, communication au colloque « International trade and logistics », Université du Havre, septembre.
- Hatem F., 2006, *Les Investissements internationaux dans les IAA en Europe*, notes et études de l'AFII n° 2, www.afii.fr.
- Huygues S., 2003, *L'Attractivité de la France pour les quartiers généraux*, rapport au Premier ministre, ronéo, octobre.
- IBM/PLI, Oxford Intelligence, 2004, *Investment Strategies and Location Benchmarking Study, Shared Services Centers for Europe*, ronéo.
- IBM/PLI, 2005, *Global trends in location selection*, novembre, Bruxelles, ronéo.
- Kanovitch S., 2003, *Le Développement des CSP en France et dans le monde : un nouveau modèle d'excellence pour les fonctions de support*, Atos Odyssee Management, octobre, ronéo.
- OCDE, 2001, *Mesurer la mondialisation*, Paris.
- OCDE, 2004, *International direct investment statistics yearbook, 1992-2003*.
- OCDE, 2005, *OECD Economic globalization indicators*, ronéo, Paris.
- Sachwald F., 2004, *Internationalisation de la R&D industrielle, le cas de la France*, communication au groupe de travail Saraswati, ronéo, Commissariat au plan.
- Spee R., 2005, *IBM-PLI Global Investment Alert : midyear results 2005*, rœl.spee@be.ibm.com.



Liste des encadrés

Page

Encadré 1 : Les observatoires Europe et France de l'AFII.....	7
Encadré 2 : Europe de l'Ouest : prééminence sur les flux d'IDE, mais pas sur les créations d'emplois et les projets greenfields.....	9
Encadré 3 : Emplois par les grands projets internationaux au premier semestre 2005 selon IBM/PLI.....	11
Encadré 4 : Les firmes européennes, premiers investisseurs mondiaux.....	18
Encadré 5 : Automobile allemande : cap à l'Est ?.....	43
Encadré 6 : Les textiles techniques : Un créneau porteur pour les pays développés.....	47
Encadré 7 : Médicaments et NTIC : similitudes et différences des problématiques.....	50
Encadré 8 : Dermocosmétiques : la France se refait une beauté.....	52
Encadré 9 : Composites : une industrie en or pour la France.....	56
Encadré 10 : Les aliments-santé : un antidote contre la désindustrialisation ?.....	59
Encadré 11 : L'Inde, nouveau « grand » de l'investissement international.....	64
Encadré 12 : La montée des investissements internationaux dans les services : chance ou menace pour la France ?.....	74
Encadré 13 : L'internationalisation de la recherche profite à l'Asie.....	84
Encadré 14 : Quartiers généraux européens : concurrencer les îles britanniques ?.....	86
Encadré 15 : Bataille entre villes européennes pour les centres de services partagés.....	88
Encadré 16 : Définition, caractéristiques et importance de la fonction logistique.....	106
Encadré 17 : Exemples de projets logistiques récents aux différentes étapes de la chaîne de valeur.....	111
Encadré 18 : Les fournisseurs de services logistiques en Europe.....	115
Encadré 19 : La logistique automobile et le projet Gefco à Kolin.....	116
Encadré 20 : La logistique de matériel de bureau – L'implantation d'Office Dépôt à Saint-Martin-de-Crau.....	117
Encadré 21 : Logistique : valoriser la centralité française.....	121

Liste des tableaux

Page

Tableau 1 : Évolution des projets et des emplois « internationaux » créés en Europe 2002-2005	12
Tableau 2 : Répartition des emplois et des projets « internationaux » créés en Europe par grands secteurs 2002-2005 (%)	13
Tableau 3 : Répartition des projets et des emplois « internationaux » créés en Europe par type de fonction et année 2002-2005 (%).....	14
Tableau 4 : Répartition des emplois créés par taille de projet selon la fonction 2002-2005 (%) ...	15
Tableau 5 : Répartition des projets par taille de projet selon la fonction 2002-2005 (%).....	15
Tableau 6 : Taille moyenne des projets par secteur et fonction 2002-2005	16
Tableau 7 : Concentration des créations d'emplois par taille de projets et investisseurs 2002-2005.....	17
Tableau 8 : Répartition des projets et des emplois créés par région d'origine 2002-2005 (%)..20	
Tableau 9 : Répartition des emplois créés par régions de destination selon la région d'origine 2002-2005 (%).....	22
Tableau 10 : Répartition des emplois créés par fonction selon la région d'origine 2002-2005 (%)	23
Tableau 11 : Répartition des emplois créés par secteurs selon la région d'origine 2002-2005 (%)	24
Tableau 12 : Répartition des emplois créés et des projets par région d'accueil 2002-2005 (%)....	25
Tableau 13 : Taille moyenne des projets par fonction et région de destination 2002-2005.....	26
Tableau 14 : Répartition des emplois par taille de projet et région de destination 2002-2005 (%)	26
Tableau 15 : Part des sites nouveaux dans les créations d'emplois et les projets selon la région de destination 2002-2005 (%).....	27
Tableau 16 : Répartition des emplois créés par fonction selon la région d'accueil 2002-2005 (%)	28
Tableau 17 : Répartition des projets par fonction selon la région d'accueil 2002-2005 (%).....	28
Tableau 18 : Répartition des emplois créés par secteurs selon la région de destination 2002-2005 (%).....	30
Tableau 19 : Répartition des emplois créés par régions d'origine selon les secteurs 2002-2005 (%)	34
Tableau 20 : Répartition des emplois créés par fonctions selon les secteurs 2002-2005 (%).....	36
Tableau 21 : Répartition des projets par fonctions selon les secteurs 2002-2005 (%).....	37
Tableau 22 : Répartition des emplois créés par régions de destination selon les secteurs 2002-2005 (%)	38
Tableau 23 : Taille des projets par secteur et région de destination 2002-2005.....	39
Tableau 24 : Principaux projets dans le secteur automobile 2002-2005	42
Tableau 25 : Principaux projets dans les secteurs des biens d'équipement professionnels 2002-2005.....	45
Tableau 26 : Principaux projets dans les industries légères 2002-2005.....	46

Tableau 27 : Principaux projets dans les industries à haut niveau technologique 2002-2005	51
Tableau 28 : Principaux projets dans le secteur des industries de base 2002-2005	55
Tableau 29 : Principaux projets dans le secteur agro-alimentaire 2002-2005	58
Tableau 30 : Principaux projets dans le secteur de l'énergie.....	60
Tableau 31 : Principaux projets dans les secteurs des transports et télécommunications 2002-2005	62
Tableau 32 : Principaux projets dans les secteurs des logiciels 2002-2005	63
Tableau 33 : Principaux projets dans les secteurs des autres services aux entreprises et aux particuliers 2002-2005.....	63
Tableau 34 : Taux d'internationalisation par fonction en 2001	69
Tableau 35 : Répartition des projets « internationaux » et des emplois créés en Europe par type et année 2002-2005 (%).....	72
Tableau 36 : Nombre et taille des projets en Europe par type de fonctions 2002-2005	76
Tableau 37 : Répartition des emplois créés par secteur selon la fonction 2002-2005 (%)	76
Tableau 38 : Répartition des projets par secteur selon la fonction 2002-2005 (%).....	77
Tableau 39 : Répartition des projets par région d'origine selon la fonction 2002-2005 (%)	78
Tableau 40 : Répartition des emplois par région d'origine selon la fonction 2002-2005 (%).....	78
Tableau 41 : Répartition des emplois créés par région d'accueil selon la fonction 2002-2005 (%)	79
Tableau 42 : Répartition des projets par région d'accueil selon la fonction 2002-2005 (%).....	79
Tableau 43 : Les projets internationaux en R&D en Europe 2002-2005 (%).....	80
Tableau 44 : Répartition des projets et des emplois créés en R&D selon la région d'origine 2002-2005 (%)	81
Tableau 45 : Projets et emplois créés en R&D par secteurs et année 2002-2005 (%).....	82
Tableau 46 : Projets et emplois en R&D par région de destination 2002-2005 (%).....	83
Tableau 47 : Emplois et projets en services administratifs internes et quartiers généraux 2002-2005 (%)	85
Tableau 48 : Projets et emplois créés en QG/CSP par année et région d'origine 2002-2005 (%) ..	90
Tableau 49 : Projets et emplois créés en QG/CSP par année et secteurs 2002-2005 (%).....	91
Tableau 50 : Projets et emplois en QG/CSP par destination 2002-2005 (%).....	92
Tableau 51 : Emplois et projets par année 2002-2005 (%).....	93
Tableau 52 : Répartition des projets et emplois créés par région d'origine 2002-2005 (%)	94
Tableau 53 : Projets et emplois créés par année et secteur 2002-2005 (%)	95
Tableau 54 : Projets et emplois par destination 2002-2005 (%)	96
Tableau 55 : Les investissements internationaux en production en Europe 2002-2005	98
Tableau 56 : Répartition des projets et des emplois créés en production par pays et région d'origine 2002-2005 (%)	99
Tableau 57 : Répartition des projets et des emplois créés par secteurs 2002-2005	101

Tableau 58 : Répartition des projets et des emplois créés par région et pays de destination 2002-2005 (%).....	102
Tableau 59 : Les investissements en logistique en Europe 2002-2005 (%).....	109
Tableau 60 : Les principaux investisseurs internationaux en logistique 2002-2005	110
Tableau 61 : Part des créations de sites dans les emplois et les projets selon les régions de destination 2002-2005 (%).....	111
Tableau 62 : Projets et emplois internationaux en logistique par secteurs et année 2002-2005 (%).....	114
Tableau 63 : Emplois et projets par région d'origine et année 2002-2005 (%).....	119
Tableau 64 : Projets et emplois créés par région de destination et année 2002-2005 (%)	120
Tableau 65 : Répartition des emplois par région d'origine et de destination 2002-2005 (%)	122
Tableau 66 : Projets par région d'origine et de destination 2002-2005 (%)	122

Liste des graphiques

Page

Graphique 1 : Répartition des stocks d'investissements directs par zones de destination.....	9
Graphique 2 : Flux d'IDE entrants 2003-2004	10
Graphique 3 : Emplois créés par les grands projets internationaux au premier semestre 2005 selon IBM/PLI.....	11
Graphique 4 : Créations d'emplois par taille décroissante de projets 2002-2005.....	17
Graphique 5 : Répartition des stocks d'IDE sortants par région ou pays d'origine en 2004	18
Graphique 6 : Répartition des 100 premières firmes multinationales par pays ou région d'origine en 2003	19
Graphique 7 : Répartition des emplois à l'étranger pour trois pays d'origine	21
Graphique 8 : Répartition des stocks d'IDE à l'étranger par région pour quatre pays d'origine, dernière année connue (2002 ou 2003)	21
Graphique 9 : Importance des différentes motivations de l'internationalisation.....	68
Graphique 10 : Principaux offreurs logistiques sur le marché européen, 2003.....	15
Graphique 11 : Concentration des emplois créés par projets dans la fonction logistique 2002-2005 (%).....	131

Liste des figures

Page

Figure 1 : Organisation de la chaîne d'approvisionnement : l'exemple du secteur automobile.....	108
---	-----